

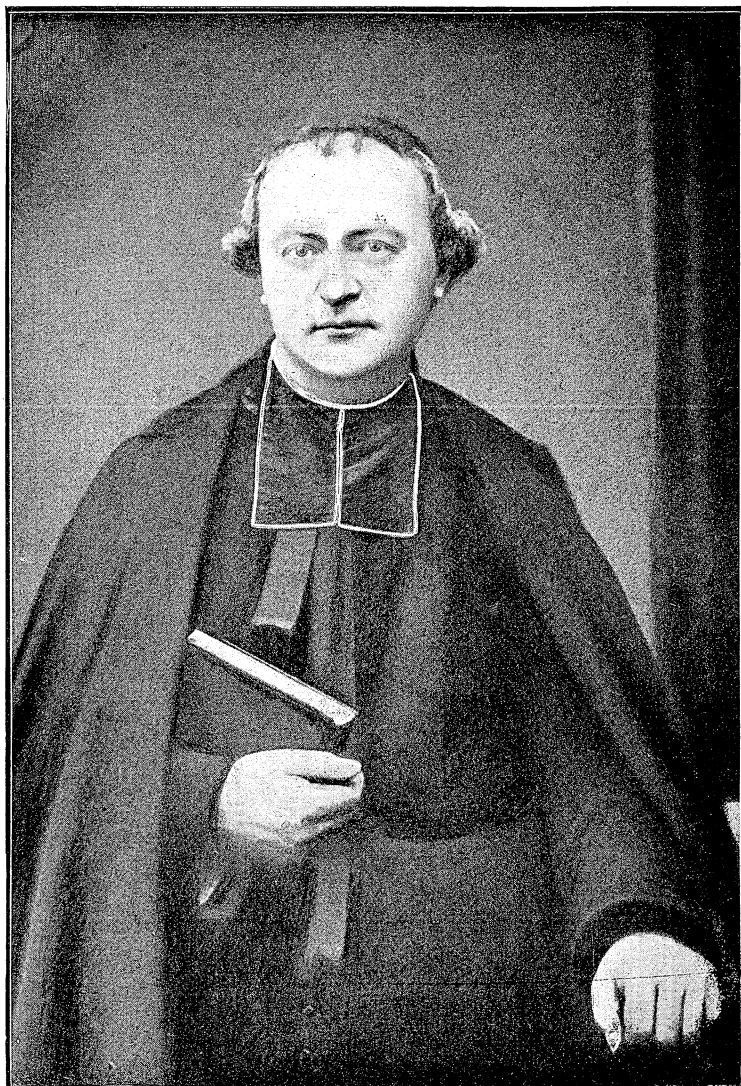
Monseigneur Guilloux

Archevêque de Port-au-Prince

(Haïti)

1819-1885

19504



A. M. D. G.

Jean Bardoules ?

A LA TRÈS PURE
TRÈS DOUCE
TRÈS APOSTOLIQUE MÉMOIRE

DU
RÉVÉRENDISSIME PÈRE EN JÉSUS-CHRIST

ALEXIS-JEAN-MARIE GUILLOUX

Né à Ploërmel (Bretagne) le 5 juin 1819

FONDATEUR ET PREMIER SUPÉRIEUR DU COLLÈGE SAINT-STANISLAS KOSTKA,
A PLOERMEL, EN 1850

NOMMÉ VICAIRE APOSTOLIQUE DES CINQ DIOCÈSES D'HAÏTI
Le 3 août 1869

PRÉCONISÉ ARCHEVÊQUE DE PORT-AU-PRINCE,
AVEC CHARGE DES QUATRE AUTRES DIOCÈSES
Le 27 juin 1870

SACRÉ A SAINT-ARMEL DE PLOERMEL
Le 25 janvier 1871

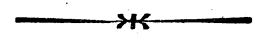
MORT EN ODEUR DE SAINTETÉ DANS SA VILLE MÉTROPOLITAINE

Le samedi 24 octobre 1885

F. A.

922

Gui



POITIERS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

4, RUE DE L'ÉPERON, 4

1901



En attendant qu'on puisse écrire la vie de Monseigneur Guilloux, nous éditons dans un seul volume, pour sa famille et ses amis, les documents divers qu'il nous a été donné de recueillir, et qui, presque tous, ont déjà été publiés, malgré la destination privée de la plupart des lettres, à l'occasion de sa sainte et précieuse mort.

PREMIÈRE PARTIE

LETTRE ANNONÇANT LA MORT

ET

ORAISONS FUNÈBRES

DE

Monseigneur GUILLOUX

*Extrait de la SEMAINE RELIGIEUSE de Vannes
du 26 novembre 1885.*

MORT DE MONSEIGNEUR GUILLOUX

Monsieur l'abbé Guilloux, vicaire à Lorient, veut bien nous communiquer la lettre qui suit. Ecrite avec une émotion que partageront nos lecteurs, elle leur montrera comment, après une vie toute de dévouement et de sacrifice, un apôtre sait mourir (1).

*Archevêché de Port-au-Prince (Haïti)
27 octobre 1885.*

MON CHER AMI,

... Nous sommes, en Haïti, dans le pays par excellence de la croix. Votre saint oncle l'avait choisie pour devise et pour son unique partage. Il nous la laisse avec toute sa pesanteur... (2).

Monseigneur Guilloux tomba malade le 21 septembre. Dans le principe, rien n'annonçait un dénouement douloureux. Son médecin fut néanmoins immédiatement appelé; et, malgré ses efforts, le mal s'aggrava peu à peu. Nous lui adjoignîmes un autre docteur médecin, qui approuva en tout le traitement suivi. Enfin, le lendemain de la solennité du Rosaire, un mieux s'annonça; et, pendant

(1) Fait digne de remarque, voire, croyons-nous, unique en son genre: dès que cette lettre parut, les demandes affluèrent en si grand nombre aux dépôts et chez l'imprimeur de *la Semaine religieuse* qu'il en fallut faire, pour contenter le public, un nouveau tirage égal au premier.

(2) Mgr Guilloux avait pour *armes* une simple croix, avec ces deux mots pour *devise*: « *spes unica*. » Ils résument sa vie, autant qu'on le peut faire aussi brièvement.

quelques jours, nous eûmes le plein espoir que notre bien-aimé Père nous serait conservé. Nos espérances nous restèrent en partie jusqu'au 20 ; et ce jour-là, M^{gr} l'évêque d'Hippa (1) envoya à votre vénérable mère des lignes qui annonçaient tout autre chose qu'un malheur. Mais, depuis lors, notre vénéré malade commença à décliner sensiblement. Un troisième médecin fut adjoint aux deux premiers ; mais rien n'y fit. Monseigneur s'en allait à vue d'œil.

Depuis le dimanche du Rosaire, tous les matins, je célébrais la sainte Messe dans sa chambre, et, de temps en temps, je le communiais en Viatique. Le jeudi 22, M^{gr} Kersuzan (2) lui dit que nous croyions bon de ne pas tarder à lui administrer les derniers Sacrements, selon le désir qu'il en avait lui-même témoigné dès le début de sa maladie.

« Moi aussi, dit-il, je sens que mes forces s'en vont. Je serai heureux de recevoir mon Dieu. Faites en sorte que la cérémonie ait toute la solennité possible. Ce sera une dernière prédication que je donnerai à ce cher et pauvre peuple, qui a tant peur des Sacrements. »

C'est dans l'après-midi de ce jour que M^{gr} Kersuzan lui porta le saint Viatique, dans la forme prescrite pour les évêques. Il le reçut en présence de tout le clergé de la capitale, des congrégations religieuses et d'un grand nombre de fidèles, avec des sentiments de foi et de piété qui firent fondre en larmes les assistants.

On sentait le saint.

Après avoir fait à tous, présents et absents, les plus touchants adieux, il ne songea plus qu'à s'en aller à Dieu ; toujours dans le plus grand calme ; toujours se possédant admirablement ; toujours sa belle et grande âme parfaitement maîtresse d'elle-même. Toute sa physionomie reflétait

(1) Son vicaire général et son auxiliaire.

(2) Evêque d'Hippa.

un éclat surnaturel. Les Anges de Dieu s'occupaient déjà de ceindre son large et beau front de l'auréole visible de la sainteté. Aucune crainte ne paraissait. On eût dit qu'il jouissait déjà de la récompense due à ses merveilleux travaux apostoliques.

M^{gr} l'évêque d'Hippa venait de dire la sainte Messe pour lui, dans sa chambre, samedi 24, et de faire la *Recommandation de l'âme*. « *Tibi gloriosus Apostolorum senatus adveniat! Tibi candidatorum Martyrum triumphator exercitus obviet! Te jubilantium Virginum chorus excipiat!...* » lorsqu'il s'éteignit doucement entre ses bras et les miens, après que je lui eus donné une dernière absolution et un dernier baiser. Il eut sa connaissance jusqu'à la fin.

Nous lui fermâmes les yeux à la place de tous ceux qu'il aimait là-bas. Et maintenant nous le pleurons avec vous, moi tout particulièrement, qui étais son fils spirituel, l'enfant de sa tendresse depuis plus de quarante ans, et qui lui dois tout ce que je suis. J'avais besoin de lui, il était mon père, mon pasteur, mon chef, mon guide, mon appui...

Cependant ne donnons pas trop aux larmes : C'EST UN SAINT QUI VIENT D'ENTRER AU CIEL : JE LE SAIS MIEUX QUE PERSONNE.

... Le deuil est universel. La ville entière est tendue de noir, et les consulats sont en berne.

Le corps est exposé à la métropole, qui ne désemplit ni jour ni nuit. Tout le monde veut baiser et rebaiser son anneau pastoral, ou tout au moins toucher la frange de son vêtement, tant est profonde et universelle l'idée que l'on a de sa sainteté.

L'Etat fait les frais des funérailles.

La ville de Port-au-Prince voulait réclamer le même honneur.

Un photographe s'est offert pour prendre la photographie du corps exposé, reproduire ses grandes photographies, et en tirer de petites pour des images mortuaires,

que la foule réclame déjà. Le photographe tient absolument à faire tout cela par piété et gratuitement. C'est un homme que nous ne connaissions pas.

Monseigneur était si universellement aimé et vénéré, que même les pires ennemis de notre sainte Religion sont forcés aujourd'hui de rendre à son auguste et très douce mémoire un sincère et public hommage.

C'est on ne peut plus touchant.

Le saint archevêque n'a guère goûté de consolation de la part des hommes pendant sa vie mortelle. Mais il nous en procure de bien grandes, à nous qui restons, par l'explosion de vénération universelle dont il est l'objet. Dieu le permet ainsi, pour que nous ayons la force de supporter la séparation.

C'est au nom de M^{gr} l'évêque d'Hippa lui-même que je vous écris. Je n'ai ajouté que peu de chose à sa lettre pour votre famille. Le temps me manque pour en dire davantage. Nous sommes débordés par les occupations, et le courrier nous presse. Mais je suis à votre disposition pour vous donner, à vous et aux vôtres, tous les renseignements qui peuvent servir à vous consoler et à vous édifier.

Sursum corda! Mon bien cher ami, vous avez un puissant protecteur au ciel. Priez-le pour nous qui restons orphelins...

EDOUARD RIBAUT,
*camérier d'honneur de Sa Sainteté,
chancelier de l'Archevêché.*

P. S. — Les funérailles solennelles seront célébrées jeudi, 29 octobre, à 8 heures du matin.

Selon le désir de Monseigneur l'archevêque, son corps sera inhumé dans le chœur de la nouvelle cathédrale, qu'il avait tant à cœur de construire.

E. R.

NOTA. — M^{gr} Ribault est aujourd'hui protonotaire apostolique et vicaire général du Cap-Haïtien.

Oraison Funèbre

DE SA GRANDEUR

Monseigneur ALEXIS GUILLOUX

ARCHEVÊQUE DE PORT-AU-PRINCE

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE

Le 24 novembre 1885

PAR

Mgr Constant-Mathurin HILLION

ÉVÊQUE DU CAP-HAÏTIEN

*Eruditus est omni sapientia... erat potens
in verbis et operibus.*

Il fut orné de la sagesse complète, il était
puissant par la parole et par les œuvres.

(Art. VII, 22.)

MONSEIGNEUR (1),

MONSIEUR LE PRÉSIDENT (2).

Quand la mort entre dans une famille, elle a pour cortège la douleur et la désolation. Les parents et les amis de celui qu'elle a touché de sa main glacée, si chrétienne que soit leur résignation, ne peuvent arrêter ce cri, qui se place instinctivement sur leurs lèvres : O mort, que ta visite est amère (3) ! Qu'elles sont cruelles et déchirantes les séparations que produisent tes coups !

Mais, quand la mort frappe le chef de cette grande famille qui s'appelle un diocèse, quand elle fait disparaître du milieu de son peuple un Pontife qui ne cessait de lui prodiguer les trésors de sagesse, de bonté, de dévouement dont son âme était remplie, le deuil devient universel, la tristesse envahit tous les cœurs, des larmes coulent de tous les yeux, la foule se presse recueillie

(1) Mgr Kersuzan, évêque titulaire d'Hippa, vicaire général et auxiliaire de Mgr Guilloux.

(2) Le général Salomon, Président de la République d'Haïti.

(3) *Siccine separat amara mors* ? (I Reg. xv, 32.)

autour de la couche funèbre du défunt, et conduit sa dépouille mortelle jusqu'à la tombe, en faisant monter vers le Ciel ses gémissements et ses plus ferventes prières.

N'est-ce pas là, M. T. C. F., le consolant et imposant spectacle qu'il nous a été donné de contempler au jour des funérailles de notre archevêque bien-aimé ? Qui d'entre nous ne s'est senti pénétré de la plus vive émotion en voyant se dérouler, à travers les rues de cette ville consternée, cette longue et majestueuse procession de la mort, en entendant ces chants lugubres, qui sont tout à la fois un gémissement douloureux, un acte de pieuse résignation et un cri d'espérance ? Non, rien n'a manqué à cette fête des larmes : ni la présence du Président de la République d'Haïti et de M^{me} la Présidente, qui ont voulu suivre à pied le cortège au milieu des Ministres Secrétaire d'État, ni les regrets unanimes du clergé et des congrégations religieuses, ni le concours des membres du Corps diplomatique, des diverses administrations, de la magistrature et de l'armée, ni les sanglots de la population tout entière.

Un mois s'est écoulé depuis ce jour, et je vous vois réunis ici avec la même affluence, avides d'entendre une parole qui puisse alléger votre douleur. Pour me mettre à l'unisson de vos sentiments, il me suffit d'écouter les battements de mon cœur. Le temps, en effet, n'a pas affaibli la vivacité de mes regrets. Chaque fois que le nom de mon vénéré Métropolitain se présente à ma pensée ou se place sur mes lèvres, je suis obligé de retenir mes larmes et de comprimer mes sanglots. Chacun de vous pleure un bienfaiteur, un père ou un ami ; mais tous ces titres se présentent à la fois devant moi pour me faire sentir plus douloureusement son absence. Si donc je ne consultais que l'état de mon âme, je garderais le silence dans cette triste cérémonie ; mais je ne saurais décliner

l'invitation qui m'a été faite d'être en ce jour l'interprète de notre commune affliction, et de faire revivre pour un instant devant vous la noble physionomie d'un Pasteur tendrement aimé.

Plus d'une fois, pendant que ma main tremblante a tracé cette ressemblance, ma tendresse s'est alarmée, tant elle se reconnaissait impuissante à reproduire, dans un langage digne de notre illustre défunt, digne de votre deuil et de votre attente, la grande figure qui demeurera, dans l'histoire de cette jeune Église d'Haïti, le modèle accompli de toutes les vertus apostoliques. Si, pour remplir cette tâche délicate et chère, mon amour et ma reconnaissance ne peuvent élever ma parole à la hauteur de notre commune admiration, je me sentirai du moins soutenu par votre bienveillance, et par la pensée que ce sera pour moi un soulagement d'esquisser les principaux traits d'une âme qui, pendant de longues années, a versé dans la mienne les trésors de son affection, les confidences d'une amitié tendre, dont le souvenir sera le bonheur et l'honneur de ma vie.

Nos Livres saints ont dit de Moïse qu'il possédait la sagesse complète, et qu'il fut puissant en paroles et en œuvres (1). Ces paroles de l'Esprit-Saint me paraissent résumer et caractériser si parfaitement la vie et les vertus de notre regretté Pontife, que je ne veux point aller chercher ailleurs l'inspiration de ce discours. Le texte sacré sera mon guide, dans l'éloge que je consacre à la mémoire bénie et vénérée de notre Illustrissime et Révérendissime Seigneur et Père en Dieu, Alexis-Jean-Marie Guilloux, Archevêque de Port-au-Prince, Administrateur apostolique des diocèses des Cayes et des Gonaïves, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, Assistant au Trône pontifical, Comte romain, etc.

(1) Act., VII, 22.

I

Dieu a voulu que toutes les sociétés de ce monde fussent régies par des hommes. Il n'a point fait une exception pour son Église, dont le Saint-Esprit a confié le gouvernement aux Evêques (1). L'Evêque n'est donc pas un Ange dans l'éternel rayonnement de la gloire ; il est pris parmi les hommes, pour traiter auprès de Dieu les intérêts des hommes (2). Comme le Christ dont il est l'image vivante, il est enveloppé d'infirmités (3), parce qu'il doit compatir à toutes les misères humaines. D'autre part, au travers de ces infirmités, doit rayonner une majesté surnaturelle qui force le monde à reconnaître en lui le mandataire, le représentant de Jésus-Christ ; homme comme ses frères, il doit être plus grand, plus saint que ses frères.

Dans de pareilles conditions, l'Église, cette virgine épouse du Christ, n'est-elle point exposée aux souillures sacrilèges de l'erreur ? Le ministère sacré n'est-il point livré aux défaillances de la condition humaine ? Ne craignez rien, M. T. C. F. : l'Église qui sait que *nul ne doit s'emparer de soi-même des honneurs du sacerdoce s'il n'y a été appelé par Dieu, comme Aaron* (4), exerce une garde vigilante, à l'entrée du sanctuaire, pour en écarter ceux qui ne portent pas les marques de la vocation divine. L'Esprit-Saint, à son tour, prépare de longue main les Pontifes qu'il destine à être des lumières éclatantes au

(1) *Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei.* (Act. xx, 28.)

(2) *Omnis Pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum.* (Hebr. v, 1.)

(3) *Circumdatus est infirmitate.* (Hebr. v, 2.)

(4) *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo, tanquam Aaron.* (Hebr. x, 4.)

firmament des âmes ; il les prévient de ses grâces, il les couvre de ses bénédictions dans leur jeunesse, il les chauffe de sa flamme au jour de leur sacerdoce, il verse à flots dans leur âme ses divines ardeurs, dont le rejaillissement au dehors est le signe manifeste que Dieu les appelle à prendre rang parmi les princes de l'Église.

Cette vérité va vous apparaître de la manière la plus saisissante dans l'admirable vie du grand Evêque que nous pleurons.

ALEXIS GUILLOUX naquit à Ploërmel, au diocèse de Vannes (France), le 5 juin 1819, de parents honorables et chrétiens, qui s'empressèrent de le présenter aux fonts du Baptême. Qu'il me soit permis de penser que ce n'est pas sans une intention particulière que Dieu plaça son berceau dans un pays justement renommé par son attachement inviolable à la Foi catholique, et qu'il le fit naître d'une de ces familles particulièrement bénies du Ciel, où les saines traditions se conservent, où la piété se transmet comme la plus belle part d'un héritage. Voulant donner à son Église un *vaillant soldat* (1), il le prend dans cette race que le plus grand conquérant des temps modernes a nommée une *race de géants* (2). Quand cet enfant aura grandi, on le verra réunir dans un harmonieux ensemble, à un degré éminent, l'affabilité qui gagne les sympathies, la douceur, qui est le caractère de la véritable force, l'énergie, qui soutient les résolutions, la sainte obstination du bien, qu'aucune difficulté ne décourage, qu'aucun obstacle ne saurait fléchir.

Dès ses premières années, en effet, on voit poindre comme l'aurore des vertus que le Pontife fera briller et resplendir. Il se distingue des enfants de son âge par sa

(1) *Bonus miles Christi.* (II Tim. ii, 3.)

(2) Napoléon I^{er} a dit cette parole des Bretons et des Vendéens.

candeur, sa docilité, la rare précocité de son intelligence, son admirable piété. Lorsque ses parents lui permettent des promenades avec son frère et ses deux sœurs, c'est à lui qu'ils adressent leurs recommandations, tant ils ont de confiance dans sa soumission et l'inflexibilité de sa conscience.

Après une fervente première communion, le jeune Alexis s'efforce de rendre de jour en jour plus intimes les liens qui l'unissent à son Dieu.

A quatorze ans, il fait le vœu de ne jamais commettre de propos délibéré un seul péché véniel. Celui qui sonde les cœurs et les reins (1) pourrait seul nous dire dans quelle mesure notre jeune héros a tenu parole. Ce que je sais, c'est que le pieux abbé Houeix, aumônier des Ursulines de Ploërmel, qui fut pendant de longues années son confesseur et son ami (2), a déclaré bien souvent qu'il regardait son pénitent comme un saint, et que, dans ses rapports quotidiens avec lui, il ne l'avait jamais vu commettre une faute. Il y a quelques mois à peine, notre vénérable défunt disait à M^{gr} d'Hippa qu'il croyait n'avoir jamais manqué à son vœu. Il m'a fait à moi-même, dans l'intimité d'un entretien fraternel, l'aveu de cette fidélité à sa promesse.

Quand un enfant, à l'âge où l'esprit et la volonté sont d'ordinaire si mobiles, est capable de formuler une résolution assez énergique pour qu'elle se maintienne durant toute la vie, il est certain que cet enfant est prédestiné à marcher à grands pas dans les voies de la perfection. Je ne vous surprendrai donc point, M. T. C. F., en vous disant qu'il fut le parfait modèle de l'écolier. Après avoir fait ses premières études classiques au collège de Ploërmel, il fut envoyé, pour les compléter, à l'institution

(1) *Ego sum scrutans renes et corda* (Apoc. II, 23.)

(2) Chaque jour ils récitaient ensemble leur bréviaire, au pied du Très Saint Sacrement.

Saint-Martin, de Rennes, dirigée par les RR. PP. Eudistes, que je me plais à saluer en passant comme des maîtres parfaits dans l'art si difficile d'élever la jeunesse. Et je ne fais ici que leur payer une dette de reconnaissance pour les soins qu'ils m'ont prodigués à moi-même, au collège Saint-Sauveur de Redon (1).

Sous la direction de ces habiles éducateurs, le jeune Alexis fit de rapides progrès dans la science et dans la vertu. Avec un travail ordinaire, ses rares aptitudes auraient suffi pour lui conquérir le premier rang, et lui assurer une ample moisson de lauriers scolaires ; mais ces lauriers, il veut les gagner à la sueur de son front. Il étudie en quelque sorte avec passion, afin de ne rester incomplet dans aucune des branches de l'enseignement. Ses succès, brillamment attestés chaque année, sont couronnés par l'obtention du diplôme de bachelier, que lui délivrent les examinateurs universitaires avec la mention la plus élogieuse, *summa cum laude*. A dix-sept ans, le voilà donc déjà instruit dans les lettres et les sciences humaines ; mais il travaille avec une ardeur plus grande encore au perfectionnement de son âme. Tout son bonheur est d'assister aux réunions de la congrégation de la très sainte

(1) Mgr Guilloux venait d'être ordonné prêtre, quand il fit, à Ploërmel, la rencontre providentielle et extraordinairement bénie du jeune Constant-Mathurin Hillion, alors âgé de 13 ou 14 ans.

Au premier coup d'œil, l'homme de Dieu ne s'y trompa pas. Il le discerna tout de suite des enfants du même âge ; et, malgré l'importance de son ministère, malgré la multiplicité et la gravité de ses occupations, il sut trouver le temps de lui donner fréquemment des leçons de français, de latin, de grec, d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, d'histoire, de géographie... Bref, trouvant dans son élève une application soutenue par un grand désir de réussir, il put l'envoyer en classe de seconde, à Redon, au bout de quelques années à peine.

Peu de temps après, ayant fondé à Ploërmel l'institution secondaire libre Saint-Stanislas, il l'appela près de lui comme professeur.

En 1874, il l'emmena en Haïti en qualité de vicaire général, et, en 1873 il le fit sacrer évêque du Cap-Haïtien. Ce fut son premier suffragant.

On comprend dès lors comment Mgr Hillion a pu dire qu'il perdait dans la personne de Mgr Guilloux, à la fois « un maître, un bienfaiteur, un père et un ami ».

Vierge, de rendre de fréquentes visites à Jésus-Christ dans le très saint Sacrement, et de suivre les exercices de piété pratiqués au collège. Sa soumission à ses maîtres, sa douceur, sa condescendance envers tous, la limpidité de son regard, où se reflétaient la pureté et la sérénité de sa belle âme, l'avaient placé si haut dans l'estime et la vénération de ses condisciples que tous avec admiration l'avaient surnommé *saint Louis de Gonzague*.

Ses succès exceptionnels pendant le cours de ses études classiques, sa jeunesse parfumée de chasteté et d'innocence, sa famille (1), sa position de fortune, tout lui permettait de choisir une carrière enviée selon le monde. Les plus riantes perspectives s'ouvraient devant lui ; mais Dieu le voulait sans réserve.

Pendant les longues heures qu'il passait prosterné devant le Tabernacle, à s'entretenir cœur à cœur avec Jésus-Hostie, ou à méditer le beau livre des *Visites au Saint-Sacrement*, par saint Alphonse de Liguori (2), il entendait souvent la voix de son divin Bien-Aimé lui dire à l'oreille du cœur : *Tu seras prêtre pour l'éternité*.

Sa vocation ne fait de doute pour personne ; elle est évidente pour tout le monde et pour lui-même. Dès lors tous ses désirs l'entraînent vers le sacerdoce. Il entre au grand séminaire de Vannes.

L'œil fixé sur le but à atteindre, le pieux élève du sanctuaire se livre à l'étude de la science sacrée et à la formation de l'esprit ecclésiastique. Est-il besoin de dire avec quelle ardeur il s'adonne à la théologie, cette vaste synthèse des révélations divines, avec ses horizons sans bornes, ses profondeurs infinies, ses immuables certitudes ? L'élévation de son intelligence, la pénétration de

(1) Son grand-père maternel, M. Maillard, avait été assez longtemps juge d'instruction, puis président du tribunal de Ploërmel.

(2) C'est, dit-on, à la méditation de ce livre que Monseigneur attribue sa vocation.

son esprit, les intuitions de son cœur et les impétueux élans de sa foi lui donnent des ailes pour planer dans les hauteurs où resplendissent les vérités de l'ordre surnaturel et divin. La Sagesse éternelle, répondant à ses généreux efforts, s'insinue profondément dans son âme pour la former à son école : *Eruditus est omni sapientia*.

Notre pieux lévite, orné déjà de toutes les vertus, a terminé les études du grand séminaire ; mais il n'a pas encore atteint l'âge requis par les sacrés canons pour recevoir les saints Ordres (1). Pendant plus de deux ans, il reste dans sa famille, ou plutôt dans la maison paternelle ; car, sous ce toit aimé, il n'a plus près de lui que son frère. Dieu a successivement appelé à lui son père, sa mère et ses sœurs. Lui-même, épuisé par les mortifications qu'il s'impose, plus encore que par les fatigues de l'étude, paraît ne devoir pas leur survivre bien longtemps. Il n'en continue pas moins une vie austère, partagée entre la prière, l'étude, la visite des pauvres et l'enseignement du catéchisme au pensionnat des Frères de Ploërmel.

M. l'abbé Jean-Marie de Lamennais (2), le vénéré fondateur de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne, désireux de s'attacher le saint abbé Guilloux (comme on l'appelait déjà), obtint pour lui une dispense d'âge de trois mois, et le fit ordonner prêtre, le 11 mars 1843, par Mgr de la Motte de Broons et de Vauvert, alors évêque de Vannes.

Le jour même de son ordination, le jeune prêtre était nommé aumônier de la maison mère des Frères dans sa ville natale. Il y entra escorté de tant de titres à la confiance et à la vénération, qu'il y demeura pendant vingt et un ans, comme une glorieuse exception à cette sentence qui dit que *nul n'est prophète dans son pays* (3).

(1) Il était sous-diacre, et avait 21 ans.

(2) Qui aimait à l'appeler son *bras droit*.

(3) *Nemo propheta acceptus est in patria sua.* (Luc. iv, 24.)

Durant cette longue période de sa vie, il y exerça le saint ministère, non seulement avec abnégation et renoncement, mais encore avec le désintéressement le plus complet, le plus absolu, *sans jamais vouloir d'autre rétribution que le bonheur de se dépenser sans mesure pour Dieu et les âmes*. Comme le grand Apôtre, son maître et son modèle, il pouvait dire en toute vérité : *J'ai la nourriture et le vêtement : cela me suffit* (1).

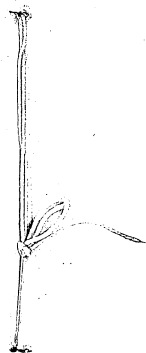
C'est à cette époque, — pardonnez-moi ces souvenirs personnels, puisqu'ils sont tous à la louange de notre cher défunt, — c'est à cette époque qu'il me distingua parmi mes condisciples et me prit pour l'auxiliaire de ses œuvres de charité, pour le compagnon de ses promenades. Je n'oublierai jamais avec quel abandon aussi délicieux que saint il s'entretenait avec son petit confident, qui comptait à peine 13 ou 14 ans ; avec quelle douce et suave onction, avec quels accents de pénétration, souvent même de componction, il parlait de Dieu, de la très sainte Vierge, de l'Église, des choses du temps et de l'éternité. Il m'ouvrait ainsi, sans le savoir, le sanctuaire de son âme, et j'y découvrais des beautés qui me saisissaient de respect et d'admiration (2).

L'aumônerie de la maison principale des Frères n'était point une sinécure. Vous pourrez vous en rendre compte quand vous saurez que cet établissement comprenait le

(1) *Habentes autem alimenta, et quibus tegamur, his contenti sumus.* (1 Tim. vi, 8).

(2) Combien de prêtres doivent ainsi leur vocation à Mgr Guilloux ?... Il serait sans doute bien difficile sinon impossible de le préciser. Ce qui est certain, c'est que le nombre en est très considérable ; et, ce qui l'est également, c'est que parmi les heureuses rencontres que fit, au sujet des vocations sacerdotales ou religieuses, ce véritable *chasseur d'âmes, venator animarum*, il faut compter au premier rang celle racontée dans ce court passage, où l'on sent que, même après 40 ans et plus, l'émotion trahit encore l'heureux compagnon du saint homme.

« Quel prêtre tout de même que Mgr Guilloux ! » s'écriait un jour un des plus vaillants missionnaires d'Haïti. — « Oui, quel prêtre vraiment selon le cœur de Dieu, reprit un autre qui lui devait aussi sa vocation, et comme il était déjà possédé du Saint-Esprit ! »



postulat, le noviciat, un bon nombre de Frères profès, et un pensionnat où plus de deux cents enfants recevaient l'instruction. Plusieurs conférences par semaine, de fréquentes méditations, une instruction tous les dimanches et les jours de fête, l'audition des confessions, plusieurs retraites chaque année, des catéchismes au pensionnat, la direction des congrégations de la très sainte Vierge et des saints Anges, que lui-même avait fondées : voilà le travail écrasant qui se présentait au jeune aumônier ; travail que son zèle trouva le moyen de multiplier encore, en fondant dans la ville de Ploërmel, avec le consentement du curé, une conférence de Saint-Vincent-de-Paul, une congrégation de la très sainte Vierge et l'œuvre de la Sainte-Enfance.

Toujours prêt, quand il s'agissait de faire du bien (1), il se faisait un plaisir et un bonheur de rendre service à ses confrères, qui l'invitaient souvent à prêcher des retraites de première communion, et à travailler aux missions paroissiales.

Confier ainsi à un jeune prêtre de vingt-trois ans la mission si délicate et si difficile de former à la vie religieuse une Congrégation naissante d'instituteurs, chargés à leur tour d'être les éducateurs d'une grande partie de l'enfance et de la jeunesse de Bretagne et des colonies, pouvait paraître une véritable témérité ; mais l'illustre fondateur, avec ce regard intuitif qui le caractérisait, avait compris quel trésor était le savant abbé Guilloux, d'une grande valeur intellectuelle et d'une très rare sainteté, merveilleusement doué en un mot, et parfaitement à la hauteur de ce ministère, pour lequel la divine Providence semblait en vérité l'avoir préparé.

Le bon prêtre d'ailleurs, le saint prêtre n'a pas d'âge, quel que soit le nombre de ses années terrestres, puisqu'il est *prêtre éternel*, dépositaire d'un pouvoir qui compte les

(1) *Ad omne opus bonum instructus.* (II Tim. III, 17.)

années de Dieu même. Cependant on aime à trouver en lui l'expérience, et Monseigneur Guilloux possédait à un degré éminent une doctrine sûre, un jugement droit, un cœur aimant, une pureté d'âme égale à sa bonté, une générosité sans borne et tous les fruits savoureux d'une précoce maturité. Cet heureux assemblage de qualités si rares, en lui assurant l'honneur de son ministère, ne pouvait manquer de lui donner en même temps une légitime influence sur tous ceux qui le connaissaient. Aussi fut-il bientôt le confesseur, le directeur et le conseiller d'un très grand nombre de ses confrères. Tous, prêtres et laïques, riches et pauvres, hommes publics et simples particuliers, lui portèrent constamment une estime égale à la confiance qu'ils avaient en lui, un respect, une vénération proportionnée à l'attachement qu'ils avaient voué à sa personne.

Je n'entrerais point, M. T. C. F., dans le détail de cette vie toute de dévouement. Il est cependant des choses que je me reprocherais de passer sous silence.

M. l'abbé Guilloux regardait avec raison comme une œuvre de première importance de préparer à l'Église des prêtres selon le cœur de Dieu. Il apportait, en conséquence, le plus grand soin à découvrir parmi les élèves les marques de vocation à l'état ecclésiastique. Dès qu'il les avait reconnues dans quelques enfants, il se faisait leur professeur, les envoyait terminer leurs études dans un collège ecclésiastique et mettait généreusement sa bourse à la disposition de ceux qui ne pouvaient payer leur pension.

Ploërmel possédait un collège communal dont l'entretien était ruineux pour la ville. Ce n'était pas l'école sans Dieu, dans le sens où on l'entend aujourd'hui ; mais l'instruction religieuse occupait une part si mince dans le programme des études que beaucoup de jeunes gens, en sortant de cette maison, se faisaient gloire de vivre sans religion comme sans moralité. M. l'abbé Guilloux, qui

gémissait de cet état de choses, faisait depuis longtemps les plus vives instances auprès de M. de Lamennais pour arriver à détruire cette source de mal par la fondation d'un collège ecclésiastique. Ses vœux furent enfin exaucés. En 1850 il ouvrit, dans la maison même des Frères, une institution d'enseignement secondaire, sous le patronage de saint Stanislas Kostka. Il en fut nommé supérieur. Cet établissement eut d'humbles commencements, et, comme toutes les œuvres de Dieu, subit des épreuves dont le directeur ressentit le contre-coup douloureux. Transféré depuis 1870 dans l'ancien monastère des Carmes, il est aujourd'hui petit séminaire diocésain, et, comme tel, placé sous l'autorité immédiate de Mgr de Vannes. Ce qui réjouissait M. l'abbé Guilloux, c'était la pensée d'assurer par cette fondation le recrutement du clergé. Ses prévisions se sont réalisées au delà de toute espérance. Depuis quarante ans, en effet, la paroisse de Ploërmel (1), qui n'avait fourni à l'Église que quatre prêtres, en a donné près d'une trentaine, grâce à son collège, dans le même espace de temps. Je suis fier d'ajouter que bon nombre de missionnaires sont venus en Haïti, après avoir fait leurs études et puisé leur vocation au collège Saint-Stanislas-Kostka.

Nous sommes en 1861, Mgr Monetti, évêque de Cerchia, venait de rentrer en Europe, après avoir rempli à Port-au-Prince la mission dont le Saint-Siège l'avait chargé relativement au concordat conclu, le 28 mars de l'année précédente, entre Rome et le gouvernement haïtien. On avait arrêté en principe qu'il y aurait en Haïti un archevêché et quatre évêchés suffragants. Le Souverain Pontife avait chargé un prêtre de sa confiance de lui désigner les futurs évêques, en lui recommandant de les choisir, autant que possible, parmi le clergé breton, dont Sa Sainteté connaissait le dévouement et la fermeté dans la foi.

(1) Pour ne parler que d'elle.

Un jour, au moment où nous allions sortir de table, au collège de Ploërmel, on apporta à M. l'abbé Guilloux une lettre dont la lecture le fit pâlir et trembler. Tous les professeurs remarquèrent comme moi cette étrange et pénible impression. Quand nous eûmes quitté la salle, je le suivis, et lui demandai la cause de son chagrin. Soit qu'il ne m'entendit pas, soit qu'il eût le cœur trop gonflé par l'émotion, il garda le silence.

Je me retirai ; mais bientôt, n'y tenant plus moi-même et sachant qu'il n'avait point de secrets pour moi, je montai dans sa chambre. Je l'y trouvai aux pieds de son crucifix, à genoux sur son prie-Dieu qu'il baignait de ses larmes.

— Degrâce, lui dis-je, veuillez, si je ne suis pas indiscret, me faire connaître la cause de vos larmes. — Prenez cette lettre, me dit-il, et lisez. C'était l'annonce de sa nomination à l'un des évêchés d'Haïti. — Je ne vois pas, lui dis-je alors, pourquoi cette nomination vous afflige à ce point. Il n'est personne, parmi ceux qui vous entourent, qui ne vous regarde comme prédestiné à l'épiscopat. — Mon cher ami, ne tenez pas devant moi ce langage, dit-il ; je n'ai ni les talents ni les vertus nécessaires pour une dignité si grande, pour assumer une responsabilité si redoutable.

— Eh bien ! répliquai-je, il vous reste une ressource, c'est de refuser.

— Refuser ? répondit-il, vous n'avez point lu toute la lettre. Elle dit expressément que le Pape n'admettra pas de refus. Je suis donc contraint d'aller dans un pays lointain, inconnu, sans savoir si j'aurai la consolation d'y faire quelque bien. Si du moins je pouvais emmener avec moi un ami intime, il me semble que mon sacrifice serait moins accablant. — Comptez sur moi, lui dis-je : je suis prêt à vous suivre. — A ces mots, il se leva, s'avança vers moi, et m'embrassa avec effusion.

L'heure marquée par la divine Providence pour notre

arrivée parmi vous n'était point encore venue. Pie IX envoya à Port-au-Prince Mgr Testard du Cosquer, avec le titre et les pouvoirs de délégué, pour compléter le concordat dont Mgr Monetti n'avait arrêté que les bases essentielles. Sa Grandeur, après avoir éclairci les difficultés, comblé les lacunes que présentait cette importante convention, crut qu'au lieu de nommer en même temps plusieurs évêques, il serait plus avantageux de se borner à pourvoir tout d'abord l'archevêché de Port-au-Prince et de grouper autour de ce centre des missionnaires qui rayonneraient jusqu'aux extrémités du pays et prépareraient ainsi la création des autres évêchés. Je n'ai point à juger cette mesure qui entraînait sans doute dans les desseins de Dieu.

Pendant ce temps, M. l'abbé Guilloux continuait à remplir ses fonctions d'aumônier principal des Frères et de supérieur du collège Saint-Stanislas-Kostka. En 1861, Mgr Dubreuil le nomma chanoine honoraire de la cathédrale de Vannes. Dans la même année, un personnage considérable par son influence auprès de l'empereur Napoléon III, lui proposa un siège épiscopal en France, mais en lui demandant la promesse de faire quelques concessions en faveur du gouvernement, si les exigences de la politique venaient à les réclamer. C'était bien mal connaître son sujet. M. Guilloux répondit qu'il se croyait indigne de l'épiscopat ; mais que si Dieu lui imposait ce redoutable honneur, il en remplirait les charges dans toute la liberté de sa conscience, en se conformant sans réserve aux enseignements du successeur de Pierre (1).

Vous le voyez, M. T. C. F., *l'honneur l'a cherché ; mais il n'a point lui-même cherché l'honneur* (2). Que dis-je ? Il l'a fui, au contraire ; il a résisté pour ne point le subir.

(1) Nous ne savons à quelle date, mais il refusa d'une manière analogue l'évêché de Saint-Brieuc.

(2) *Non honorem persecutus, sed ab honore quæsitus.* (S. Greg. Naz., Ord. XLVI, in honorem Basilii.)

Malheur au peuple dont le pasteur devrait son élévation uniquement à la faveur humaine, et non à la volonté divine: Saint Paul a dit, il est vrai, que celui qui désire l'épiscopat désire une bonne chose (1) ; mais il le disait à une époque où la consécration épiscopale était comme le prélude et l'assurance du martyre. Malheur au prêtre qui ne verrait dans cette éminente dignité qu'un accroissement de considération aux yeux du monde ! L'institution canonique et le caractère sacré de son ordination assureraient sans aucun doute la validité de ses actes ; mais il lui manquerait la grâce pour sa propre sanctification et pour la fécondité de son ministère auprès des âmes.

Mgr du Cosquer ayant terminé les négociations dont le Saint-Siège l'avait chargé près du gouvernement haïtien, fut nommé archevêque de Port-au-Prince et retourna à Rome pour y recevoir la consécration épiscopale. Avant de rentrer en Haïti, il passa par Ploërmel, pour obtenir d'emmener avec lui des Frères et surtout pour solliciter le concours de M. l'abbé Guilloux, dont il connaissait depuis longtemps la réputation de dévouement, de science et de sainteté. Il lui proposa donc de le suivre dans sa lointaine mission en qualité de vicaire général. La décision devait être prompte, car le départ avait lieu quelques jours après. M. l'abbé Guilloux vit dans cette proposition l'appel de Dieu, et l'accepta avec d'autant plus d'empressement qu'il y voyait l'occasion de se sacrifier sans assumer sur lui la responsabilité épiscopale. Il n'eut que le temps d'obtenir l'autorisation de son évêque, laquelle ne lui fut accordée qu'à regret, et de faire à la hâte ses préparatifs de voyage. Le jour où il quitta Ploërmel, emmenant avec lui M. l'abbé Ribault, qui lui est resté constamment fidèle, fut un jour de deuil pour la communauté des Frères, pour le collège, le clergé et la ville entière. Tous

(1) *Si quis episcopatum desiderat, bonum opus desiderat* (I Tim. III, 1), id est, *præclarum, arduum et sanctum opus*, disent les interprètes.

versaient des larmes, car tous comprenaient le vide qu'allait causer son absence.

Le 13 mai 1864, M. l'abbé Guilloux débarque sur le rivage de Port-au-Prince avec un certain nombre de missionnaires et quelques Frères de l'Instruction chrétienne. Un mois plus tard, Mgr du Cosquer y descend lui-même, entouré de nouveaux auxiliaires que son zèle a rassemblés autour de sa houlette pastorale. Sa Grandeur assigne aussitôt à chacun son poste de combat, expression que j'emploie à dessein, car pour implanter le règne de Dieu et faire accepter l'organisation de l'Eglise, il y avait des luttes à soutenir, des préjugés à dissiper, des abus à détruire.

Pendant trois ans, M. le vicaire général prend une large part des travaux incessants, des sollicitudes plus accablantes encore de l'administration diocésaine. En mai 1867, l'archevêque part pour l'Europe et lui laisse à diriger les cinq diocèses d'Haïti : charge effrayante, qui demandait, surtout alors, une prudence consommée, un courage à toute épreuve. Partout, en effet, se font sentir des frémissements révolutionnaires. Bientôt le pays tout entier est en armes, et n'offre de toutes parts que le deuil, la désolation et les ruines. Qu'est-il besoin, M. T. C. F., de faire le tableau des événements déplorables dont vous avez tous gardé un si douloureux souvenir ? Qu'il me suffise de vous dire que, devant les balles et sous le bruit du canon, M. le vicaire général se tient constamment debout, sentinelle vigilante, portant d'une main ferme et d'un cœur intrépide l'étendard du Seigneur. Il relève les courages abattus, assure à ses prêtres la liberté de leur saint ministère, le respect de leurs personnes, affirme les prérogatives de l'Eglise et revendique ses droits méconnus ou violés.

Ne voyez-vous pas, M. T. C. F., que les desseins du Ciel sur sa personne deviennent de jour en jour plus transparents ?

Après la mort de Mgr du Cosquer, il est successivement nommé vicaire apostolique, le 3 août 1869 ; préconisé comme archevêque de Port-au-Prince, le 27 juin 1870 ; sacré dans l'église paroissiale de Ploërmel, le 25 janvier 1871, par Mgr Bécél, évêque de Vannes, assisté de Mgr Sergent, évêque de Quimper, et de Mgr Fournier, évêque de Nantes. Saint Grégoire de Nazianze a dit de saint Basile : *Il était prêtre avant même d'être prêtre* (1). Disons, nous aussi, de Monseigneur Guilloux : *Il fut évêque avant d'être évêque* ; oui, évêque par la gravité de ses mœurs, par l'ardeur de son zèle, par la constance de sa foi. Il possédait éminemment les vertus de l'épiscopat avant d'en avoir reçu le caractère. Ainsi conduit par la Providence sur les sommets du sacerdoce, il ne pouvait manquer de faire honneur à l'Eglise et de produire de nombreux fruits de salut.

II

Avant de rappeler à votre mémoire les travaux apostoliques du Pontife qui excite nos regrets unanimes, permettez-moi d'écarter, d'une main respectueuse et fraternelle, un coin du voile qui couvre les profondeurs intimes de cette âme d'élite, afin que nous puissions nous édifier ensemble au spectacle des vertus dont elle était ornée sous le regard de Dieu.

Laissons-le nous dire lui-même quelle haute idée il se forme de la dignité épiscopale et de la perfection qu'elle exige. « L'épiscopat, dit-il, est le couronnement de toutes les grâces que la vertu divine des sacrements de Jésus-Christ répand dans une âme raisonnable. Le caractère sacré qu'il

(1) S. Greg. Naz., Orat. xxi.

y imprime, opère en celui qui en est revêtu une transformation merveilleuse. Il le revêt d'une auréole de sainteté, de puissance, d'autorité, de grandeur admirable. L'évêque est un autre Moïse que le Seigneur appelle à gouverner son peuple et à converser avec lui dans le secret du tabernacle. C'est l'apôtre de Jésus-Christ, la représentation vivante de sa personne.

«... Quelle éminente sainteté, quelle vigilance, quels soins incessants, quels sacrifices de tous les jours exige de nous la charge pastorale dont Nous sommes revêtu (1) ! Avant de Nous imposer les mains, le Pontife du Seigneur, suivant l'antique tradition, Nous a demandé si Nous voulions être le modèle du troupeau, Nous adonner, avec l'aide de Dieu, à la pratique de tout bien. D'une voix tremblante, Nous avons répondu : Je le veux : *Volo* (2). »

Voyons maintenant, M. T. C. F., comment notre saint archevêque, pour remplir ce serment solennel, reproduit dans son âme les traits de Jésus-Christ, chef des pasteurs et leur divin exemplaire.

Lorsque Dieu forme le cœur d'un Pontife, la première qualité qu'il y fait naître, c'est la bonté, ce composé admirable de mansuétude, de bienveillance et d'amour, qui est comme un puissant aimant pour attirer et gagner les cœurs. N'est-ce pas sous ce caractère que se montra Jésus au milieu des peuples (3) ? Eh bien, je vous le demande, M. T. C. F., qui d'entre vous s'est approché de notre vénéré prélat sans être frappé de son amabilité dans l'accueil, de sa mansuétude dans la conversation, de la bonté qui rayonnait sur son front, dans son regard, dans son sourire ? N'a-t-il pas toujours accueilli avec bienveillance les pauvres comme les riches, les faibles comme

(1) Recueil des Lettres circulaires de Monseigneur Guilloux, vol. I, pp. 193 et suiv.

(2) Recueil des Lettres circulaires de Monseigneur Guilloux, vol. I, p. 193.

(3) *Apparuit benignitas Salvatoris nostri.* (Tit. III, 4.)

les puissants ? S'il a eu quelque prédilection, elle était pour les petits enfants. Comme ceux-ci comprenaient bien qu'il les aimait ! Comme ils s'empressaient de lui faire cortège, au sortir des divins offices, et de recevoir une caresse après avoir baisé son anneau pastoral ! A toute heure de la journée, on en rencontrait à l'archevêché, toujours avides de recevoir la même faveur et sûrs de n'être jamais rebutés.

Sa charité pour le prochain était si grande qu'on ne l'entendait jamais dire du mal de personne. Lui racontait-on de ces faits qu'il est impossible d'excuser : il se constituait alors l'avocat du coupable, en plaidant les circonstances atténuantes.

Doux, non par tempérament, mais à force de vertu, comme saint François de Sales, si sa parole était quelquefois empreinte de vivacité, ce n'était jamais sous l'impression d'un mécontentement personnel, mais par l'ardeur d'un zèle qui ne peut voir sans une vive émotion les droits de Dieu contestés ou le devoir méconnu. Il savait, par la conduite de Notre-Seigneur à l'égard des pharisiens et des vendeurs dans le Temple, qu'il y a une sainte colère, et que la douceur qui supporte tout en silence n'est pas une vertu, mais une indifférence coupable. Le devoir accompli, il revenait à cette aménité charmante qui était l'un des traits les plus saillants de son caractère.

Bienveillant, affable envers tout le monde, il avait le don d'apaiser les discordes et de réconcilier les familles. Et, s'il paraissait hésiter dans certains cas, où les esprits superficiels, — si nombreux de nos jours, — attendaient de lui une réponse nette et tranchante, ces espèces d'hésitation, qui procédaient d'un fond d'âme naturellement délicate et sensible, n'avaient d'autre source qu'une grande défiance de lui-même, une profonde humilité, et souvent la clairvoyance même, la pénétration de son esprit donnant naissance à la crainte de froisser des

susceptibilités qu'il importait de ménager pour un plus grand bien.

Jamais âme ne fut plus franche, plus sincère, plus droite, plus lumineuse, plus noble, plus généreuse. Sa parole était sacramentelle ; et, quand il tranchait une difficulté, c'était toujours avec la vérité, jamais avec des expédients.

Ne croyez pas, M. T. C. F., que la bonté de Monseigneur Guilloux ait jamais dégénéré en faiblesse. Sa vie tout entière vous donnerait un solennel démenti. « Quelque doux et pacifiques que soient les évêques, dit saint Grégoire de Nazianze, il est un point sur lequel ils ne souffrent jamais de devenir accommodants et faciles : c'est quand, par le repos et le silence, la cause de Dieu est trahie. » Dans notre pontife, la bonté et la vigueur s'harmonisent, loin de s'exclure. *Doux comme le miel, il est fort comme le lion* (1). Étranger aux complaisances funestes comme aux agressions intempestives, il ne connaît pas les défaillances qui s'abritent devant de prudentes pusillanimités. Le 4 juillet 1869, — il n'était encore que vicaire général, — on lui remet, au moment où il se rendait à la grand'messe, un arrêté présidentiel en date du 28 juin, qui déclare que « Mgr Testard du Cosquer a cessé d'être archevêque de Port-au-Prince depuis la fin du mois de mai 1867 (2). » Aussitôt, du haut de la chaire de cette métropole, au nom de sa conscience et du devoir de sa charge, il proteste avec la dernière énergie contre cet acte attentatoire aux principes et aux droits de l'Eglise catholique, canoniquement et légalement établie en Haïti. Il déclare, en conséquence, l'acte de dépossession nul et de nulle valeur.

Ce courage apostolique, il le montre durant tout son épiscopat. Souvent même — et mieux que personne au

(1) *Dulcior melle, fortior leone.* (Judic. xiv, 18.)

(2) Lettres circulaires, etc., vol. I, p. 146.

monde nous pouvons l'attester — il se faisait violence pour en contenir l'ardeur. Naguère encore je lui conseillais de garder le silence, pour éviter toute discussion irritante avec des adversaires qui y trouveraient moins de lumière que d'éloignement. « Vous avez raison, me dit-il; mais avouez, Monseigneur, que le silence est pénible. Quand on représente l'Eglise, on ne doit pas se laisser fusiller sous la table. Si l'on reçoit des coups, il faut au moins les recevoir comme les reçoivent les braves, en pleine poitrine. » Oui, vraiment, dans un siècle qui se distingue si tristement par la déchéance des caractères, dans un siècle où il semble que nulle fibre humaine ne remue que sous le souffle avilissant de l'intérêt, on est heureux de rencontrer et de saluer des âmes viriles ainsi capables d'affronter toutes les austérités du devoir, par pur amour pour Dieu, pour le pays, pour l'Eglise.

L'amour de l'Eglise! voilà, M. T. C. F., le trait vraiment caractéristique de notre archevêque vénéré. Il aime l'Eglise, et par conséquent Jésus-Christ dont elle est le *corps mystique et la plénitude* (1). Il aime l'Eglise, et par conséquent les âmes dont elle est la patrie surnaturelle, la gardienne et la mère. Comme Jésus-Christ son divin modèle, *il se sacrifie pour elle, afin de la sanctifier, afin qu'elle lui apparaisse dans tout son éclat, sans tache, sans ride, sans souillure d'aucune sorte, mais toute sainte et tout immaculée* (2). Nous dirons bientôt comment il la défendit par sa doctrine et par ses œuvres. Bornons-nous à dire, en ce moment, que son amour pour elle fut constamment le soleil de ses pensées, le principe de ses jugements, la vertu de son ministère, le centre de sa vie.

Père à l'égard de tous, *il aimait toutes les âmes dans la*

(1) *(Ecclesia) quæ est corpus ipsius, et plenitudo ejus.* (Eph. I, 23.)

(2) *Christus dilexit Ecclesiam et seipsum tradidit pro ea, ut illam sanctificaret... ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata.* (Eph. V, 25, 27.)

charité de Jésus-Christ (1). Néanmoins, il aimait à se montrer tout particulièrement le père des pauvres, ces privilégiés du Seigneur, que le saint concile de Trente recommande aux préférences de leurs pasteurs (2).

S'attacher à la terre, c'est être homme; la dédaigner, elle et ses trésors, c'est être un ange de Dieu. On peut dire que sous ce rapport Monseigneur Guilloix mérita d'être appelé l'ange de Port-au-Prince et d'Haïti. Il en est — pourquoi ne le dirais-je point en passant? — il en est qui accusent le prêtre de venir ici pour s'enrichir. Jamais accusation ne fut plus injurieuse ni plus injuste. Grâce à Dieu, vos prêtres ne sont point des mercenaires. Vous savez aussi que la plupart d'entre eux sont dans une situation précaire, que beaucoup parmi vous se résigneraient difficilement à accepter. Notre vénérable archevêque avait une fortune personnelle qui lui permettait de vous dire avec l'apôtre saint Paul : *Ce ne sont pas vos biens que je cherche, c'est vous-mêmes* (3). *Je vous donnerai ce que j'ai, et volontiers je me donnerai moi-même par surcroît pour vos âmes* (4).

Jamais personne ne fut plus que lui dédaigneux de l'argent. A l'exemple de saint François d'Assise dont il était le fils spirituel, par son entrée dans le Tiers-Ordre, il chérissait la pauvreté. Pauvre dans ses vêtements, pauvre dans l'ameublement de sa demeure épiscopale, il ne portait jamais d'argent sur lui, comme s'il avait craint de se souiller au contact de ce métal. Son secrétaire seul connaissait l'état de sa caisse; mais il n'avait pas besoin de coffre-fort : ses libéralités étaient si nombreuses que l'argent ne faisait pas long séjour à l'archevêché.

(1) *Cupiam omnes vos in visceribus Christi.* (Philip. I, 8.)

(2) *Curam agant miserabilium personarum.* (Conc. Trid., sess. 23, c. v de Reform.)

(3) *Non enim quæ vestra sunt, sed vos.* (II Cor. XII, 14.)

(4) *Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris.* (II Cor. XII, 15.)

Il vénérât Jésus-Christ lui-même dans la personne des pauvres, et savait que l'aumône est le moyen d'acheter des *actions* qui rapportent au centuple pour le ciel, où les *trésors ne craignent ni la rouille ni les voleurs* (1).

Les demandeurs ont sans doute abusé plus d'une fois de sa générosité; mais le penchant de son cœur le portait toujours à donner. Si le pauvre pouvait le tromper, lui ne se trompait pas en ouvrant sa bourse, car c'est à Jésus qu'il donnait. Qui pourrait compter les misères qu'il a soulagées, les infortunes qu'il a secourues, les malheureux qu'il a nourris et vêtus? O vous qui avez eu part à ses largesses, vous avez trahi, par vos larmes, le secret de ses charités habituellement si dérobées. Pendant sa vie, il vous a traités comme des enfants privilégiés; à sa mort, il vous institue ses héritiers, sans songer qu'il ne laissera rien après lui, puisqu'il donne tout à mesure qu'il reçoit, laissant le lendemain à la charge de la divine Providence. Dégagé de toute attache aux biens de ce monde, il pouvait dire à Dieu, chaque jour, avec vérité : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.*

Plus d'une fois, sans doute, vous vous êtes demandé, M. T. C. F., à quelle source cette âme d'élite puisait sa bonté, son courage, son désintéressement, son abnégation. N'en doutez pas : le secret de sa vaillance se trouve dans son angélique piété, dans son commerce intime et habituel avec Dieu, avec *le Sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, où, selon l'expression d'un saint, *il avait élu domicile.*

Il impose à ses journées une fidélité ponctuelle, une simplicité d'habitudes, une régularité de cénobite, dont il ne se départit que pour le service du prochain. Chaque matin, il s'entretient cœur à cœur avec Dieu, sa méditation nourrit et active la flamme de la charité (2); il sort

(1) *Ubi neque ærugo, neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt, nec furantur.* (Matth. vi, 20.)

(2) *In meditatione exardescet ignis.* (Ps. xxxviii, 4.)

de sa contemplation plus riche de science, plus éblouissant des irradiations divines. Quand il montait à l'autel du sacrifice, quelle dignité! Quelle édification pour l'assistance! Dites-le-nous, prêtres qui l'avez accompagné dans cette sublime fonction, quelle impression produisait sur vous le spectacle de sa piété. En le voyant dans une attitude si recueillie, les yeux fixés sur l'hostie sacrée, vous vous disiez à l'envi : Monseigneur n'a plus seulement la foi, mais la vision de Dieu même!

Et vous, âmes chrétiennes, combien de fois n'avez-vous pas été édifiées par les visites prolongées qu'il faisait plusieurs fois chaque jour au pied du saint Tabernacle? C'est là qu'il aimait surtout à réciter son Bréviaire; car la parole divine, dont ce livre est en grande partie composé, revêt un charme particulier en présence de Dieu lui-même. Confiant en cette promesse de Jésus : *Quand deux ou trois personnes sont réunies en mon nom, je suis au milieu d'elles* (1), il ne récitait jamais seul son Office, à moins d'impossibilité.

A défaut d'un prêtre ou d'un clerc, il prenait un jeune homme (2) pour alterner avec lui la prière officielle de l'Église. Il en prononçait tous les mots avec un respect profond et les savourait comme on savoure un rayon de miel.

Le culte public et solennel avait pour son admirable piété des attrait irrésistibles. Il se faisait un bonheur plus encore qu'un devoir d'assister à tous les offices de la cathédrale. Une de ses joies préférées était de s'unir aux fidèles, en chantant avec eux les louanges du Seigneur. Il semble qu'on sentait alors son cœur se dilater, son âme s'épanouir. Avec quelle exactitude, quelle sûreté, quelle majesté, quelle sainte onction il observait les rubriques de

(1) *Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.* (Matth. xviii, 20.)

(2) Son familier, ordinairement élève ecclésiastique.

l'Église ! Il les connaissait d'ailleurs si admirablement, que je n'ai jamais connu personne au monde les possédant à ce degré de perfection. L'intelligence ou, pour mieux dire, l'intuition qu'il en avait, était incomparable.

Le chant grégorien, qu'il avait étudié à fond, au point de savoir par cœur le *Graduel* et le *Vespéral*, exerçait sur lui un charme inexprimable. Peu sensible à la musique proprement dite, et imbu en cela encore de l'esprit de l'Église, il ne pouvait pas souffrir qu'on la substituât au plain-chant dans le saint lieu ; mais les mélodies grégoriennes parlaient à son cœur, excitaient son enthousiasme, il aimait à les répéter souvent, comme on aime à redire une prière.

Toutes les dévotions qui constituent l'essence ou font seulement partie intégrante de la piété catholique, lui sont chères. Depuis longtemps son cœur s'est perdu dans le Cœur de Jésus, dont il est à la fois le disciple et l'apôtre plein de ferveur et de zèle, et dont il reproduit si admirablement la douceur et l'humilité. Personne plus que lui ne se montre dévot serviteur de Marie, que, dès sa plus tendre enfance, il a choisie pour patronne et pour Mère, et dont il propage partout le saint Rosaire et le Scapulaire ; de saint Joseph, qu'il charge de plaider auprès de Dieu les intérêts de sa Mission ; de sainte Anne, invoquée par les Bretons comme leur protectrice spéciale ; de saint Louis de Gonzague, de saint Stanislas Kostka, qu'il a donnés pour patrons au collège de Ploërmel, lors de sa fondation, et dont il imite si parfaitement la piété, la candeur, l'innocence et l'angélique pureté. Son âme se nourrit de ces dévotions vivifiantes ; sa vie s'écoule dans cette atmosphère du ciel. Dieu répondant à l'amour par l'amour, fait ruisseler dans son âme des flots de vie divine, et la rend de plus en plus brillante aux yeux des anges et des hommes

III

Ai-je réussi, M. T. C. F., à faire passer devant vous la vision de cette âme dans toute sa beauté ? Je n'ose le penser, encore moins le dire. Vos souvenirs, je l'espère, compléteront l'esquisse si faible et si décolorée que je viens de vous faire. Cependant cette ébauche imparfaite suffit peut-être pour vous faire comprendre que Mgr l'archevêque de Port-au-Prince possédait toute sagesse : *Eruditus est omni sapientia*.

Son éloge néanmoins serait trop incomplet, si je ne vous montrais la puissance de sa parole et la fécondité de ses œuvres : *Erat potens verbis et operibus*. Cette tâche, je vais la remplir.

L'évêque est un prophète du Très-Haut, chargé d'enseigner à son peuple la science du salut (1), c'est-à-dire, la science de tout ce qu'il est nécessaire de savoir et de pratiquer pour arriver au ciel. Mais comme cette science vient de Dieu, il faut qu'en passant par les lèvres ou dans les écrits du Pontife, elle soit l'écho fidèle de la vérité divine (2). Cette mission exige donc nécessairement une intelligence nourrie par l'étude, une âme attentive à scruter les pensées de Dieu et à recevoir les consignes du ciel pour les transmettre à la terre.

Or, je ne crains pas de le dire, Monseigneur Guilloux réunissait à un degré éminent cette double condition ; aussi sa doctrine est abondante et sûre : abondante, parce qu'elle est puisée dans les saintes Écritures, dans les Pères, la théologie, le droit canonique, méditée au pied

(1) *Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis... ad dandam gratiam salutis plebi ejus.* (Luc. I, 16.)

(2) *Testimonium Dei fidele.* (Ps. XVIII, 8.)

du crucifix, échauffée à l'ardeur de son zèle, enflammée par l'amour de Dieu et des âmes ; solide et sûre, parce qu'elle s'abrite derrière l'enseignement infaillible du Pontife romain. Il sait que Dieu a placé au centre de son Église un représentant visible *qu'il a rempli de sagesse et d'intelligence* (1), un représentant qui prononce des sentences sans appel. Ce centre, c'est Rome ; ce représentant, c'est le successeur de saint Pierre. « Tout homme que Dieu prédestine à un apostolat fécond reçoit de la Providence le contact avec la chaire de Pierre (2). » Monseigneur Guilloux aimait avec une sorte de passion ce fortifiant contact. Depuis son élévation à l'épiscopat, il est allé quatre fois visiter le tombeau des saints apôtres et se jeter aux pieds du Souverain Pontife (3). N'étant encore que simple prêtre, sa foi lui avait déjà fait entreprendre deux fois le voyage de la Ville éternelle et une fois le pèlerinage de Jérusalem (4).

Comme l'aiguille aimantée se tient toujours au nord, de même son intelligence et son cœur se tournent constamment vers Rome, foyer indéfectible de la doctrine révélée. Quand Rome parle, il s'incline comme *un serviteur docile* (5). Pasteur à l'égard des fidèles, il se montre comme eux brebis et disciple à l'égard de Pierre (6). Pour lui toutes les règles canoniques sont dix fois sacrées, tous les enseignements du Saint-Siège des sentences indiscutables. En se montrant ainsi soumis, il avait acquis, n'est-il pas vrai ? le droit d'exiger aussi l'obéissance des fidèles.

Cette sûreté de doctrine est la force de son enseignement dans le cours de son épiscopat. Ses mandements, ses

(1) *In medio Ecclesiae aperiet os ejus, et adimplebit illum spiritu sapientiae et intellectus.* (Eccli., xv, 5.)

(2) Oraison funèbre de Mgr de Ségur, par Mgr Mermillod.

(3) En 1871, 1875, 1878 et 1881.

(4) Le premier voyage, en 1853 ; les pèlerinages de Rome et de Jérusalem, en 1857.

(5) *Oportet servum Dei docibilem esse.* (II. Tim. II, 24.)

(6) *Tanquam vobis pastores sumus, sed sub illo pastore vobiscum oves sumus.* (S. Aug.)

lettres, ses instructions pastorales, sont nourris de la moelle de la science ecclésiastique. Il combat l'erreur sous quelque forme qu'elle se déguise, et fait briller aux yeux de son peuple la vérité pure, la vérité intégrale dont l'Église est la dépositaire et l'organe. Il expose avec netteté la divine constitution de l'Église, avec la double hiérarchie d'ordre et de juridiction qui détermine la mission et la nature des pouvoirs des pasteurs légitimes (1). Il traite successivement de la nécessité de la religion pour le maintien de l'ordre social (2) ; de l'Église dans les rapports avec la civilisation dont elle assure tous les progrès (3) ; de l'unité de la foi catholique (4) ; de la divinité du christianisme, prouvée par sa durée, par ses miracles (5) ; des suites funestes de l'indifférence en matière de religion (6) ; de l'enseignement religieux dans les écoles (7) ; du mariage chrétien et de ses conséquences sociales (8) ; et comme ce sujet est d'une importance capitale ; il le traite au long dans une brochure intitulée : *Le mariage religieux et l'avenir d'Haïti* (9). Il y expose des considérations de nature à porter la lumière sur une question dont la solution nette et sans ambages intéresse au plus haut point l'avancement matériel et moral du pays.

Cette rapide énumération vous dit, M. T. C. F., comment notre grand archevêque, l'honneur et la gloire d'Haïti comme de son pays, a rempli ses devoirs de pasteur. Tous les sujets que sa plume a traités sont des sujets fondamentaux dans la religion. On y chercherait vainement une

(1) Recueil des Lettres circulaires, etc., 2 vol., pp. 150 et suiv. (1868).

(2) Idem, pp. 165 et suiv. (1868).

(3) Idem, Carêmes, 1878, 1879.

(4) Carême de 1873.

(5) Années 1880 et 1881.

(6) Année 1875.

(7) Année 1876.

(8) Année 1877.

(9) Mai 1877.

expression hasardée, une décision douteuse, une preuve sans valeur, un exposé sans justesse. Son enseignement n'hésite pas et ne transige jamais, car il sait que celui qui tempère et affaiblit la doctrine, sous prétexte de la faire plus facilement accepter, fausse les esprits au lieu de les redresser, abaisse le sens chrétien, au lieu de le maintenir à la hauteur où Dieu le veut. Il dédaigne souverainement l'élégance recherchée. On dirait même qu'il craint l'éclat de la forme. Son style simple et naturel, mais toujours noble, s'élève ou s'abaisse avec la pensée pour toucher ou convaincre.

Mais notre prélat vénéré n'est pas moins puissant par la parole que par ses écrits. Après la prière, la prédication est le devoir propre de l'évêque (1). O vous qui fûtes son peuple, c'est à vous de nous dire avec quelle fidélité il s'acquittait de cette charge ! Combien de fois cette église métropolitaine n'a-t-elle pas retenti des accents de sa voix ?

Ne vous a-t-il pas distribué avec abondance et même avec une sorte de prodigalité le pain de la parole divine ? Fortement nourri de la pure doctrine, doué par la nature d'une grande facilité d'élocution, il aurait pu aborder tous les sujets sans être pris au dépourvu ; mais, par humilité et par respect pour la parole de Dieu, il ne montait généralement en chaire qu'après une sérieuse préparation. Dans le choix comme dans le développement de ses sujets, il était uniquement préoccupé de Dieu qui écoute le prédicateur, de Jésus-Christ au nom de qui il parle, des âmes qu'il veut convertir, sanctifier et sauver. Dépourvu des qualités extérieures qui donnent la puissance oratoire, n'ayant ni le geste imposant, ni la vivacité du regard, ni les sonores vibrations de la voix, il donne néanmoins à sa parole une onction qui pénètre les âmes et les touche profondément. Il plaît par le fond de la doctrine, toujours appropriée à

(1) *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.* (Act. VI, 4.)

l'auditoire ; il plaît par la forme qu'il sait rendre élégante sans recherche, ornée sans affectation, mais à laquelle il donne surtout la chaleur et la vie. C'est le bon ministre de Jésus-Christ *nourri de la foi et de la doctrine* (1), maniant comme il convient la parole de vérité (2).

Ce n'est pas assez pour l'élu du Seigneur d'affirmer la foi par la parole. Le zèle qui le dévore a besoin de se faire jour, d'étendre partout ses ardeurs et de se traduire par des œuvres de vie. Jaloux d'être la copie fidèle du Prince des pasteurs, qui joignait l'action à la prédication (3), notre bien-aimé Pontife fait surgir de toutes parts les institutions et les associations qui, sous des noms divers, assurent aux âmes, pour le présent et pour l'avenir, la sève et la vigueur de la vie chrétienne.

Ne pensez pas, M. T. C. F., que je veuille raconter ici toutes les œuvres produites par son zèle toujours dévorant (4), jamais assouvi. Ce travail demanderait, non un discours, mais un volume. D'ailleurs, Monseigneur lui-même a rendu ma tâche plus facile, en les exposant dans une brochure intitulée : *Le Concordat d'Haïti et ses résultats*, brochure que vous avez entre les mains et qui est la dernière œuvre importante sortie de sa plume. Dans le récit de ces travaux apostoliques, qui sera sans doute la page la plus glorieuse de l'histoire religieuse d'Haïti, celui qui les a entrepris, dirigés et menés à bonne fin, se cache avec tout le soin que lui commande son humilité ; mais nous ne sommes pas tenu à la même réserve ; et, puisque la mort nous a rendu la liberté de l'éloge, nous regardons comme un acte de justice de lui en attribuer la part la plus large, la plus difficile et la plus méritoire.

(1) *Bonus minister Christi ; enutritus verbis fidei et bonæ doctrinæ.* (I Tim. IV, 5.)

(2) *Sollicite cura teipsum... recte tractantem verbum veritatis.* (II Tim. II, 15.)

(3) *Cœpit Jesus facere et docere.* (Act. I, 1.)

(4) *Zelus... comedit me.* (Joan. II, 17.)

Ses premiers soins ont pour objet le recrutement du clergé. Lorsqu'il partit pour l'Europe, le 10 novembre 1870, afin d'y recevoir la consécration épiscopale, il ne restait que quarante-deux prêtres pour desservir les cinq diocèses de la province ecclésiastique dont la charge lui était confiée. Quelques jours après son sacre, à peine remis d'une maladie qui l'avait conduit aux portes du tombeau, il visita les séminaires d'Avignon, du Puy, de Lyon et ceux de la Bretagne, afin d'y susciter des vocations apostoliques. L'œuvre, disons-le sans détour, était difficile à cette époque où la mission était encore décriée à cause de son passé.

Cependant l'infatigable apôtre multiplia les voyages, les visites, les correspondances. Grâce à la confiance qu'inspira sa piété, grâce à l'inépuisable bienveillance des évêques, il recrute vingt-six nouveaux auxiliaires résolus à se dévouer sans mesure au salut des âmes.

Mais il ne peut renouveler fréquemment ses visites en France. Il est donc urgent de créer une source permanente de recrutement, pour remplacer les ouvriers qui tombent sur la brèche, moissonnés par la mort (1), et combler les vides que font les maladies ou le découragement. En 1872, il fonde, à cet effet, un grand séminaire qu'il place à l'ombre du calvaire de Pontchâteau, au diocèse de Nantes, et dont il confie la direction aux RR. PP. Missionnaires de la Compagnie de Marie, qui comptent plusieurs membres dans le diocèse de Port-de-Paix. Cet établissement, qui a fourni jusqu'à ce jour plus de cent prêtres à la mission, alimente les vocations apostoliques ; mais pour que « ces prêtres que d'autres cioux ont vus naître et qui ne les oublient pas, aiment aussi leur patrie d'adoption, où pourtant ils ne sauraient avoir un coin de terre qui leur appar-

(1) Dans l'espace de vingt-un ans, Monseigneur a vu succomber près de cent vingt prêtres, et cependant le clergé est plus nombreux que jamais.

tienne (1) », pour que leur généreux dévouement produise dans le pays des résultats plus assurés et plus féconds, ils doivent recevoir une même direction, agir sous le souffle d'un même esprit. Pour atteindre ce but si important, Monseigneur réunit, dès la première année de son épiscopat, un synode où sont discutés et promulgués des *statuts diocésains*, dont la publication est bientôt suivie de celle d'un *catéchisme* à l'usage des fidèles de l'archidiocèse (2). Douze synodes célébrés en quatorze ans, à la suite de la retraite pastorale, proclament hautement la sollicitude avec laquelle il travaillait à la sanctification du prêtre et à l'extension du règne de Dieu dans ce pays. O prêtres vénérés, qui étiez son amour, sa joie, sa couronne (3), vous seuls pourriez nous dire avec quel abandon il vous ouvrait son âme, avec quelle confiance il vous interrogeait sur tout ce qui intéressait le bien de son troupeau, avec quel bonheur il applaudissait à vos travaux, avec quelle ardeur il activait en vous la flamme apostolique !

Il comprend aussi que l'un des plus sûrs moyens de préparer au pays un avenir prospère, c'est de créer des écoles où la jeunesse puisse recevoir, avec une instruction solide et variée, une éducation sérieuse et vraiment chrétienne. Déjà Mgr du Cosquer avait fondé un petit séminaire-collège et en avait confié la direction à des prêtres du diocèse, qui s'acquittaient de leur tâche avec dévouement ; mais la guerre civile détruisit cet établissement situé à Twedy, à quelque distance de la capitale. Le nouvel archevêque ne voulut pas partir pour la France, où il allait recevoir la consécration épiscopale, sans avoir rétabli cette précieuse institution. Il sollicita et obtint de la bienveillance du gouvernement un terrain convenable

(1) Discours de Mgr Bélouino, évêque d'Hiéropolis, pour l'ouverture de l'Exposition nationale, à Port-au-Prince, le 4 septembre 1881.

(2) Ce sont les mêmes statuts et le même catéchisme pour toute la province ecclésiastique.

(3) *Gaudium meum et corona mea.* (Philip. IV, 1.)

dans la ville même de Port-au-Prince, s'entendit avec un architecte pour la construction d'un bâtiment qui pût répondre aux développements ultérieurs de l'œuvre, donna généreusement de sa bourse 30,000 fr., et posa solennellement la première pierre de l'édifice, le 7 août 1870. L'insuffisance du personnel dont disposaient les diocèses le contraignant à consacrer les professeurs au ministère dans les paroisses, il obtint le précieux concours des RR. Pères du Saint-Esprit et de l'Immaculé-Cœur de Marie, qui prirent, l'année suivante, la direction du petit séminaire. La bienveillance du gouvernement, qui prend à sa charge le traitement des professeurs, et l'appui de l'archevêque, dont il est l'œuvre, ont fait de cet établissement une institution qui n'a cessé de donner au pays des jeunes gens instruits, dont les services sont justement appréciés dans toutes les carrières, dans toutes les branches de l'administration.

Que dirons-nous de l'attachement de Monseigneur aux diverses Congrégations religieuses qui ont si bien répondu à son zèle et qui remplissent avec un si généreux dévouement la mission éminemment civilisatrice de l'éducation de la jeunesse ? Il leur a toujours témoigné le plus affectueux intérêt, les a protégées dans les circonstances critiques et n'a manqué aucune occasion de travailler à leur extension. N'étant encore que vicaire général, il se constitua l'aumônier des Frères de l'Instruction chrétienne et des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Il allait chaque semaine dans leurs maisons de Port-au-Prince, confesser, donner des instructions, faire le catéchisme aux élèves et les préparer à la première communion. En 1868, les Sœurs ayant été forcées, à cause des nécessités de la guerre, de quitter leur établissement, il mit à leur disposition l'archevêché où elles continuèrent leurs classes pendant plusieurs mois.

Les Filles de la Sagesse, appelées par lui en 1875, pour

travailler aussi à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, savent qu'elles ont constamment trouvé dans leur saint archevêque le concours le plus paternel et le plus dévoué. Puissamment secondé par les Supérieurs généraux de ces pieux instituts, Monseigneur a eu la consolation de voir s'élever à 2,700 le nombre des garçons qui fréquentent les douze écoles des Frères ; à 1,800, celui des jeunes filles instruites dans les neuf écoles des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, et à plusieurs centaines celui des jeunes élèves des Filles de la Sagesse.

Notre prélat bien-aimé portait écrite au fond de l'âme cette loi imposée par l'Esprit-Saint aux pasteurs des peuples : *Connais le visage de ton troupeau et considère avec soin tes brebis* (1). Il connaissait et aimait son clergé et les Congrégations religieuses, ainsi que nous venons de le voir. Il connaissait aussi et aimait tout son troupeau. Il aimait surtout ceux de ses enfants qu'il savait plongés dans le malheur. Quand les ravages de l'incendie ou de l'inondation ont porté dans une population la désolation et la mort, ne l'avez-vous pas vu quitter tout, pour voler au secours des malheureuses victimes, leur prodiguer ses consolations et faire appel à la charité publique en leur faveur ?

La visite régulière de ses vastes diocèses lui sembla toujours un devoir de premier ordre. Voyez avec quel courage, avec quelle intrépidité, il parcourt à cheval les savanes, il franchit les vallées, traverse les torrents, gravit les mornes escarpés, côtoie les précipices sous un soleil de feu ou sous les averses d'une pluie torrentielle. Il ne se contente pas de visiter les villes et les chefs-lieux paroissiaux ; il veut aller porter le bienfait de sa présence aux quartiers les plus reculés. A peine arrivé, il prêche, il confesse, il donne le sacrement de la confirmation, visite

(1) *Agnosce vultum pecoris tui et greges tuos considera.* (PROV. XXVII, 23.)

les écoles, s'enquiert des besoins de la population ; personnes et choses viennent successivement prendre rang dans sa prodigieuse mémoire pour ne s'y effacer jamais. Quelquefois même il visite deux localités dans le même jour. Ne lui parlez pas de fatigue : il ne la connaît point quand il s'agit de servir les âmes. Les plus rudes missionnaires qui l'accompagnent sont à bout de forces ; lui, continue ses courses avec une ardeur que rien ne ralentit.

Cependant, dans les dernières années de sa vie, il sent que l'âge ne lui laisse plus assez de vigueur pour continuer régulièrement ses visites pastorales. Cette pensée l'attriste pour son cher troupeau. C'est alors qu'il demande au Saint-Père, avec le consentement préalable du gouvernement, de lui accorder un évêque auxiliaire qui puisse suppléer à son insuffisance. Mgr Bélouino, évêque titulaire d'Hiéropolis, vient, en 1881, lui offrir son dévouement ; mais celui-ci ne peut malheureusement supporter les rigueurs du climat, et se voit obligé de rentrer en France, en emportant les regrets de son archevêque,

Mgr Kersuzan, évêque titulaire d'Hippa, reçoit ici même la consécration épiscopale le 13 janvier 1884, des mains de notre vénéré métropolitain (1). Vous avez depuis longtemps apprécié ses vertus et ses mérites, M. T. C. F., et nous savons avec quelle joie vous avez assisté au sacre de ce précieux auxiliaire qui a donné à Mgr Guilloux un concours aussi intelligent que dévoué.

Parfaitement instruit des besoins de son peuple, l'archevêque de Port-au-Prince s'efforce d'y pourvoir sous tous les rapports. Par sa puissante initiative les églises

(1) Au sacre de Mgr d'Hippa, Monseigneur l'archevêque était assisté par Mgr Carmené, évêque de Saint-Pierre et de Fort-de-France, et par Mgr Hillion, évêque du Cap-Haïtien. Le 10 août 1884, Mgr Guilloux donna à Saint-Pierre (Martinique) la consécration épiscopale à Mgr Bernardino de Milia, évêque de Tabarca, délégué apostolique près des Républiques de Santo-Domingo, Vénézuéla et Haïti.



sans pasteur sont pourvues d'un titulaire, des vicariats sont établis, de nouvelles paroisses érigées, dont deux à la capitale même (1).

La Mission ne possédait pas une seule église vraiment digne de la majesté de Dieu. Il encourage les pasteurs à en construire de nouvelles, jette lui-même les fondements d'une cathédrale plus vaste et plus belle, et réclame à cet effet le concours des populations. Sur tous les points du territoire soumis à sa juridiction et malgré le malheur des révolutions que le pays a traversées, s'élèvent des églises spacieuses, solidement construites et convenablement décorées. Celles de Saint-Joseph, de Saint-François et de Sainte-Anne sont aujourd'hui l'ornement de la capitale. Les deux premières ont reçu les honneurs de la consécration, ainsi que celles de Jacmel et du Grand-Goâve. Près de deux cents chapelles, bâties dans les sections rurales, permettent aux fidèles trop éloignés du chef-lieu de la paroisse d'y présenter les enfants au baptême, d'y entendre des instructions et d'y recevoir les sacrements.

D'autre part, les associations pieuses se répandent dans les proportions les plus consolantes. Un hospice confié au dévouement des Filles de la Sagesse abrite un certain nombre d'infirmes et de vieillards des deux sexes ; l'Œuvre de Saint-François-de-Sales, composée de dames pieuses, et une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul portent des secours aux pauvres à domicile. Dans le plus grand nombre des paroisses sont érigées canoniquement les confréries du saint Rosaire et du Scapulaire. Plusieurs d'entre elles possèdent en outre la Confrérie du Sacré-

(1) La paroisse de Sainte-Anne, érigée en 1870, et la paroisse de Saint-Joseph, érigée en 1873. La création de cette première paroisse est spécialement due au zèle de Monseigneur. Il n'y avait dans ce quartier de la ville qu'une petite chapelle, sous le vocable de Sainte-Anne, mais où l'on ne disait presque jamais la sainte Messe. Quand Mgr Guilloux arriva à Port-au-Prince comme vicaire général, il se constitua l'aumônier de cette chapelle et y exerça pendant plusieurs années toutes les fonctions du ministère paroissial.

Cœur de Jésus, le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, l'Association des Mères chrétiennes et la Congrégation des Enfants de Marie.

Qu'elles sont belles, qu'elles sont magnifiques, M. T. C. F., les œuvres qui se sont abritées à l'ombre du bâton pastoral de notre archevêque, qui ont germé et grandi sous l'influence de ses paternelles bénédictions ! Il n'a pas seul, j'en conviens, tout le mérite de cette luxuriante moisson ; mais c'est bien à lui cependant qu'en revient la gloire principale. Sans rien enlever, en effet, au mérite des ouvriers secondaires dans la construction d'un édifice, la part la plus noble et la plus importante est celle de l'architecte qui en conçoit le plan et préside à l'exécution. Or, dans un diocèse, l'architecte qui inspire, qui commande, qui apprend à chacun à remplir sa tâche, c'est l'évêque (1). Par son influence universelle, il est comme le principe et le centre de la vie des âmes.

Comment expliquer cette riche floraison d'œuvres saintes que vous voyez s'épanouir au milieu de vous ? L'explication la voici : elles ont été arrosées par les larmes et le sang du cœur de notre bien-aimé pontife ; elles sont le fruit de la souffrance. Dieu l'aimait trop pour lui refuser l'honneur de le faire boire à son calice d'amertume. Comme certaines plantes qui n'exhalent leur parfum qu'après avoir été foulées aux pieds, son cœur ne pouvait répandre tout son amour que sous le pressoir de la douleur. C'est du Calvaire que jaillissent sur les âmes la lumière, la force et la fécondité. Aussi, quand il gravit le sommet du sacerdoce, *qui n'est qu'un surcroît de tourments* (2), il ne se console de cette élévation qu'en mettant son espérance dans la croix, ainsi que l'indiquent

(1) *Sed quasi principales artifices sunt episcopi, qui imperant et disponunt qualiter prædicti suum officium esse qui debeant ; propter quod episcopi, id est superintendentes dicuntur.* (S. Thom., *Quodlibet*, VI, art. xiv.)

(2) *Quid est potestas culminis, nisi tempestas mentis ?* (S. Greg., *Pastor*.)

la croix placée dans ses armes et sa devise : *Spes unica*.

Dieu semble vraiment prendre plaisir à l'éprouver, comme un habile ouvrier éprouve l'or dans le creuset. Pour opérer le bien qu'il ambitionne, il faudra qu'il lutte contre les déceptions sans cesse renaissantes, contre des imprévus effrayants, contre des oppositions et des résistances aussi opiniâtres qu'elles sont inexplicables. Que de fois ses intentions les plus pures ont été méconnues, ses actes les plus méritoires critiqués et travestis ! Que de fois il a été abreuvé d'amertume par la méchanceté et la calomnie ! Et lui, il recevait ces crucifiements avec la patience et la résignation d'un martyr ; jamais un murmure, une plainte ; jamais une parole de récrimination. *L'Église peut avoir des ennemis*, disait-il, *mais elle ne les connaît que pour les aimer*. Elle combat leurs doctrines, c'est son devoir ; mais elle sait toujours se montrer indulgente et charitable envers les personnes. Ainsi faisaient les apôtres de Jésus-Christ (1).

Il ne manque rien à sa gloire, M. T. C. F. : ni les parfums de la vertu, ni les trésors de la doctrine, ni la fécondité des œuvres, ni le rayonnement de la douleur. Le moment approche où Dieu va l'appeler au repos et à la récompense. Le 21 septembre, il est atteint d'une maladie dont les progrès s'accroissent de jour en jour, de manière à ne laisser aucun espoir de guérison. Le malade lui-même ne se fait pas d'illusion ; mais la mort ne le prendra point à l'improviste. De sa couche d'agonie où le mal étend son corps sans amoindrir sa vaillance, il pourra lui dire : « Viens, ô messagère de Dieu ; il y a longtemps que *je désire la dissolution de mon corps afin d'être uni à Jésus-Christ* (2). Viens, je suis prêt : *pour moi mourir est un gain* (3). »

(1) *Le Concordat d'Haïti*. Avant-propos.

(2) *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo*. (Philip. I, 23.)

(3) *Et mori lucrum*. (Id., I, 21.)

A partir du 4 octobre, il fait célébrer chaque jour dans sa chambre le saint sacrifice de la Messe, et reçoit le Sacrement adorable qui conserve les âmes pour la vie éternelle. Voulant être jusqu'à son dernier jour le modèle de son troupeau (1), il demande qu'on lui administre solennellement les derniers sacrements de l'Église. Le 22 octobre, Mgr d'Hippa, entouré du clergé de la ville, des congrégations religieuses et d'un nombreux concours de fidèles, apporte le très saint Sacrement à l'auguste malade.

Celui-ci se soulève sur sa couche; son visage vénérable, auquel la souffrance n'a rien enlevé de son admirable douceur, s'illumine à la vue de son Dieu qui vient le visiter. D'une voix claire où vibre l'expression de la foi vive, de l'affection la plus tendre, il adresse à l'assistance émue et recueillie ses dernières recommandations et son suprême adieu. Il bénit ensuite son clergé et ses œuvres, Son Excellence Monsieur le Président et sa digne compagne, les congrégations religieuses, les écoles, les diverses confréries, le pays tout entier. Il remercie en particulier Mgr l'évêque d'Hippa, Mgr l'évêque du Cap-Haïtien, Mgr Ribault, de l'attachement inaltérable qu'ils lui ont témoigné, et les évêques de Bretagne qui lui ont prêté un si généreux concours. Après avoir renouvelé la profession de foi qu'il avait émise au jour de sa consécration épiscopale, il reçoit avec une angélique ferveur le saint viatique et l'extrême-onction.

Le lendemain, vendredi 23, Son Excellence Monsieur le Président de la République et Madame la Présidente, entourés de tous les Secrétaires d'État, vinrent le visiter sur son lit de douleur, et lui donner ainsi, au nom du pays, un dernier témoignage de sympathie et de reconnaissance.

Dès lors, son âme ne s'occupe plus que de l'éternité.

(1) *Forma facti gregis ex animo.* (I Petr. v, 3.)

Vers le soir, le R. P. Supérieur du petit séminaire lui rappelle que l'Église chante en ce moment les premières vêpres de saint Raphaël, dont la fête sera solennisée le lendemain. Le malade récite alors l'antienne de *Magnificat* en l'honneur du glorieux Archange. C'est la dernière prière entendue par ceux qui l'assistent. De temps en temps cependant, ses lèvres s'agitent encore, mais on ne le comprend plus. Le lendemain 24, Mgr d'Hippa récite au pied de son lit la prière des agonisants et célèbre le saint sacrifice de la Messe. La mort avance à grands pas. L'agonie commence, mais si calme et si douce que ceux qui assistent le moribond entendent à peine son dernier soupir. Il expire aux premiers rayons de l'aurore; c'est l'aube du jour éternel qui se lève pour lui.

Il est mort, laissant un immense vide à combler, un vide dans cet archidiocèse, un vide dans tout le pays, un vide dans nos cœurs. Nous porterons longtemps, M. T. C. F., nous porterons toujours l'amère et accablante douleur de son absence; mais nous donnerons à sa mémoire vénérée un tribut plus précieux que nos larmes; nous conserverons pieusement le souvenir de ses paroles et de ses œuvres, cette partie indestructible de lui-même qui est la meilleure portion de l'héritage paternel. Nous irons auprès de la tombe où repose son corps, en attendant la gloire de la résurrection générale, chercher les leçons du présent et les espérances de l'avenir. Nous irons y apprendre comment on pratique la vertu, comment on se sacrifie pour Dieu et la sainte Église.

O père bien-aimé, de la patrie céleste où notre foi aime à vous contempler, abaissez sur nous vos regards, veillez sur nous, protégez-nous. Entré que vous êtes *dans les puissances du Seigneur* (1), vous pouvez plus efficacement

(1) *Introibo in potentias Domini.* (Ps. LXX, 16.)

que jamais plaider notre cause, et obtenir les grâces dont nous avons besoin pour traverser saintement cette vallée de misères et de larmes. Vous qui, de ce siège archiépiscopal, aujourd'hui laissé vide par la mort, avez tant de fois étendu les mains pour bénir, bénissez encore, du haut de votre trône glorieux, bénissez votre famille éplorée ; bénissez ce clergé dont le dévouement et l'affection vous étaient si chers ; bénissez le gouvernement, afin qu'il conduise toujours le pays dans la voie de l'honneur et de tout véritable progrès ; bénissez ce peuple que vous avez tant aimé, afin que par sa soumission aux lois, par l'amour du travail et la pratique des commandements divins, il jouisse de tous les bienfaits d'une paix durable et féconde. Enfin, ô tendre Père, bénissez-nous tous, afin que nous demeurions, comme vous, fidèles jusqu'à la mort à la sainte Église catholique, apostolique et romaine, et que nous méritions ainsi d'être un jour associés à votre gloire dans les cieux !

ORAIISON FUNÈBRE

DU

RÉVÉRENDISSIME ET TRÈS VÉNÉRÉ SEIGNEUR ET PÈRE EN JÉSUS-CHRIST

ALEXIS-JEAN-MARIE GUILLOUX

2^e ARCHEVÊQUE DE PORT-AU-PRINCE

PRONONCÉE DANS LA CATHÉDRALE DE PORT-DE-PAIX (HAÏTI)

Le 24 novembre 1885

PAR

Le T. R. P. FRANÇOIS-XAVIER RIOMISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE MARIE, VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE
PORT-DE-PAIX,
ET CURÉ DE LA CATHÉDRALE

*Simon Oniæ filius, sacerdos magnus, qui
in vita sua suffulsit domum, et in diebus
suis corroboravit templum.*

(ECCLI. I, 1.)

MES FRÈRES,

A la place de ce Simon, fils d'Onias, dont l'Esprit-Saint fait ici l'éloge, mettons tout simplement le nom de l'homme de Dieu que nous pleurons, et disons : *Illustrissime et Révérendissime Alexis-Jean-Marie Guilloux, Pontife du Seigneur, soutint, aux jours de sa vie mortelle, la maison de Dieu, et augmenta les forces de la sainte milice.*

Chaque homme, en venant au monde, reçoit de Dieu une vocation spéciale. Heureux qui sait y correspondre ! Celle de Monseigneur Guilloux fut d'être, dans le sacerdoce, un vigoureux sanctificateur et sauveur des âmes. Ces vocations, Dieu les sème et les fait aboutir dans les familles qu'honore déjà la vertu. Telle était et telle est encore à Ploërmel, au cœur de cette vieille terre bretonne, si patriotique et si chrétienne, la famille qui vit naître cet enfant de bénédiction. Il reçut au saint baptême les prénoms de *Alexis-Jean-Marie*. Mais, comme d'ordinaire, le premier l'emporta sur les deux autres, et c'est sur l'enseigne du grand pauvre de Rome que notre Alexis a milité comme chrétien, comme prêtre et comme évêque, reproduisant admirablement, au milieu des grandeurs, le détachement, la vie humble et cachée de son saint patron. C'est qu'en effet le nom de baptême est

souvent un présage et une exhortation puissante pour tel genre de vie plutôt que pour tel autre.

Après l'éducation de la famille, qui est la ~~piété~~ angulaire de toute la vie, le jeune Alexis se rendit à Rennes, chez les Eudistes, pour y achever ses études. A cette époque, la piété était loin d'être en honneur ; mais, grâce à la foi robuste reçue au foyer domestique, il se garda pur et fidèle, et nous pouvons redire de lui ce que les historiens disent d'un autre Breton, un héros chrétien lui aussi (1), Louis-Marie Grignon de Montfort, qui l'avait précédé de 150 ans dans la même ville en qualité d'étudiant : « *Comme la grâce précoce qu'il avait reçue lui montrait que la sanctification de l'âme consiste dans l'accomplissement des devoirs ordinaires, il fut excellent écolier pour être fervent chrétien. Le travail, les exercices de piété, l'obéissance à ses maîtres, la vie laborieuse et solitaire le firent remarquer comme UN ÉLÈVE ACCOMPLI.* » Mais ne nous attardons pas trop sur ces premiers débuts déjà si riches. Arrivons vite à l'homme social, car nous avons une longue carrière à parcourir. Le jeune collégien de Rennes, ses premières études terminées, vint au séminaire de Vannes, où il fut ordonné prêtre, le 11 mars 1843.

L'exquise délicatesse de son cœur et la tournure particulière de sa piété le portaient vers une vie régulière et retirée. Il trouvait cela au cœur de sa ville natale même, dans la maison principale des Frères de l'Instruction chrétienne. Là, sous les yeux, et jouissant de la pleine confiance du vénéré fondateur, l'abbé Jean-Marie de Lammennais, notre jeune aumônier commença un ministère extraordinairement fructueux, dont le souvenir est encore très vivant et dont la renommée ne tarda pas à se répandre au loin. Les Frères et leurs jeunes élèves avaient envers lui un abandon tout filial. Les prêtres de la contrée

(1) Né à 10 ou 12 lieues de Ploërmel.

venaient auprès de lui puiser le goût de la saine doctrine, la science du zèle et l'amour de la sainte Église.

Lorsque, en 1850, s'ouvrit en France l'ère de la liberté pour l'instruction secondaire, le savant et saint abbé Guilloux se trouva tout prêt pour jeter en terre, avec le concours des Frères et dans leur maison même, un petit grain de sénévé qui devint vite un grand arbre, à l'ombre duquel se sont formées de nombreuses générations de prêtres : je veux parler du collège *Saint-Stanislas Kostka*, aujourd'hui transplanté *aux Carmes* et devenu petit séminaire du diocèse de Vannes (1).

Ce fut là pour Haïti, grâce aux ardentes et nombreuses sympathies qui s'attachaient à Monseigneur Guilloux, une riche pépinière d'ouvriers généreux et dévoués, dont un grand nombre sont morts sur leur sillon inachevé, dans ce pays brûlant qui dévore ses missionnaires.

Ceci nous amène naturellement à vous exposer ce qui vous regarde, vous particulièrement, Mes Frères, dans cette vie si apostolique, qui s'est dépensée, épuisée, consumée, éteinte à votre service.

Après diverses tentatives inutilement essayées par le Saint-Siège, pour régulariser la situation religieuse en Haïti, l'on finit, en 1860, par aboutir à un Concordat, tout à l'honneur et à l'avantage du pays. Cinq sièges épiscopaux étaient érigés : Port-au-Prince, le Cap, les Cayes, les Gonaïves et Port-de-Paix. Ces trois premiers devaient être immédiatement occupés ; les deux autres devaient attendre le progrès du temps.

Cet acte d'une politique sage et éclairée produisit, en France, une sensation de joie chrétienne. Il était dans l'ordre des choses que l'apostolat nouveau vînt se recruter

(1) A Ploërmel, l'ancien monastère des Carmes est occupé par le collège Saint-Stanislas, devenu petit séminaire ; l'ancien monastère des Carmélites, par les Ursulines ; et l'ancien couvent des Ursulines, par la maison mère des Frères de l'Instruction chrétienne.

parmi les enfants de l'ancienne métropole. Toutefois les souvenirs d'antan n'étaient pas sans inspirer quelque crainte et quelque répulsion. Ne vous offensez pas, Mes Frères, de ces détails : je fais une page d'histoire, et l'histoire ne doit aux hommes que la simple vérité ; mais le prêtre catholique ne voit qu'une chose, le règne de Jésus-Christ à propager, et des âmes à sauver. Donc, en ces temps-là, à Ploërmel, l'on s'entretenait beaucoup d'Haïti, et l'abbé Guilloux s'était offert des premiers pour cette nouvelle milice, pour ce pénible apostolat. On se mit à consulter dictionnaires, cartes, livres de géographie et d'histoire. Que disaient ces instructeurs muets ? *Pays fiévreux, climat brûlant, mortel pour l'Européen, fatigue, labeur et privations*, chacun disait son mot : nul ne disait *opposition systématique*, et cela se conçoit, le pays nous appelait. Néanmoins l'on y a eu un peu de tout, *autant de ceci que de cela*.

Bref, ce ne fut qu'en 1864 que le Concordat de 1860 put être mis en œuvre, et encore non complètement, puisque l'archevêché du Port-au-Prince fut seul pourvu. Le premier titulaire fut l'abbé Martial Testard du Cosquer. Ceux qui ont connu cet homme éminent se rappellent encore le prestige qu'il exerçait autour de lui. Son regard avait quelque chose de fascinateur, et sa parole quelque chose d'entraînant. Haïti pouvait dire que la France lui envoyait la fleur de ses enfants.

L'abbé Guilloux, qui, d'après le premier plan, devait occuper l'un des sièges suffragants, maintint, en qualité de simple soldat, l'offre de son dévouement. Mais Mgr du Cosquer était trop bon appréciateur du mérite pour ne pas donner à ce prêtre accompli un rang plus élevé.

Il en fit tout de suite son vicaire général, et c'est en cette qualité que, précédant de quelque temps (1) son

(1) De cinq ou six semaines, pensons-nous.

évêque, l'abbé Guilloux arrivait à Port-au-Prince, le 13 mai 1864. L'unique paroisse d'alors était administrée par le bon Père Pascal, qui, avec ses confrères, enfants du vénérable Liberman, travaillait à préparer le terrain pour la culture nouvelle. Ils furent de dignes préparateurs des voies de Dieu. Honneur à leur mémoire qui reste bénie comme celle du juste.

A cette époque, vicaire général ou vicaire de paroisse, c'était tout un ; et nous affirmons que celui-là avait moins d'avantages temporels que celui-ci. Nous voyons encore la modeste maison qu'occupa longtemps, dans la rue de l'Hôpital, le vicaire général de Port-au-Prince. Les petites choses sont souvent ce qui peint le mieux le vrai mérite. Certes, ici, le train de ménage n'était ni brillant ni somptueux. L'abbé Guilloux, peu fait pour ces sortes de soins, eut ici plus d'une difficulté à surmonter. Arrivait-il de ses courses pour prendre un peu de nourriture et de repos, il trouvait la table couverte de livres, comme il l'avait laissée, et la cuisine sans feu. — « Allons ! allons ! Chérinette, disait-il en frappant légèrement des mains, servez, servez ! — Tout à l'heure, Monseigneur, tout à l'heure, » répondait la bonne Chérinette, sans s'émouvoir ; puis, pour aller plus vite, prenant un vieux chapeau de son maître, elle s'en servait comme de soufflet pour attiser le feu. Pendant ce temps, Monseigneur utilisait, avec ses livres ou son chapelet, ses loisirs forcés. — D'autres fois, voulait-il monter à cheval pour faire une course pénible, il se trouvait que la pauvre bête n'était pas là. Le garçon, petit-fils de Chérinette, jeune adolescent de 12 à 13 ans, sous prétexte de la faire boire, l'avait enfourchée pour parader à la campagne. Que faire alors ? Prendre patience et s'en aller à pied. C'est ce que faisait Monseigneur, comme une chose toute simple et toute naturelle.

En ce temps, nous l'avons déjà dit, Port-au-Prince n'avait qu'une seule paroisse, la cathédrale. Au dehors

et même en ville une population nombreuse croupissait dans l'ignorance et dans l'oubli de tout devoir religieux. Il fallait aux prêtres, trop peu nombreux, se multiplier, pour porter plus au loin leur action. Le vicaire général fut des premiers à remplir, avec un zèle modeste et désintéressé, ce ministère si pénible. Il avait avisé, au cimetière intérieur, une sorte de chapelle ombrant la tombe d'un ancien gouverneur de Saint-Domingue : il en fit son église, je dirais volontiers sa première cathédrale.

Habitants de Morne-à-Tuf, vous souvenez-vous de ce prêtre au visage inondé de sueur, aux habits râpés et poudreux, qui s'en va par vos rues, sous le soleil et sous la pluie, ramassant vos enfants, et les menant à la chapelle pour leur faire le catéchisme ? Ne dirait-on pas un autre François Xavier ? Saluez en lui notre futur archevêque et le fondateur de cette belle paroisse de Sainte-Anne, qui fait aujourd'hui votre gloire et votre consolation. Nous connaissons certains prétendus grands hommes, qui, pour une parole creuse et sonore qu'ils ont dite en faveur d'Haïti, sont tout près de monter au rang des dieux. Que ferez-vous donc, Haïtiens, pour ceux-là qui vous donnent ce qu'ils ont et ce qu'ils sont, leur argent et leur vie ?

Cependant l'œuvre de Dieu marchait, lentement c'est vrai, mais elle marchait et progressait sans cesse ; et ces succès relatifs déplaisaient à l'ennemi de tout bien.

En 1867, l'homme qui avait conclu le Concordat, et qui rien que pour cela mérite la reconnaissance du pays, le président Geffard, succombait sous les attaques d'un parti dont le chef était le général Salnave. La présidence de celui-ci fut un véritable ouragan, qui ne laissa rien debout et qui ne fit que des ruines. Comme d'ordinaire, en pareil cas, les plus rudes coups furent portés à l'Église.

A la fin de mai, le premier archevêque partit pour la France et pour Rome, dans le dessein d'exposer au Saint-

Père la situation de son Église, et de recruter de nouveaux prêtres dont le besoin se faisait sentir partout. Monseigneur Testard du Cosquer s'en allait rassuré par les promesses pacifiques du pouvoir, et par la pleine et absolue confiance qu'il avait si bien placée en son vicaire général. De ce côté-ci, il n'eut qu'à s'en applaudir ; de l'autre, il en fut tout autrement. Le pasteur parti, la guerre commença contre le clergé, tantôt sourde, tantôt ouverte, mais toujours la guerre. Celui qui vous parle se souvient d'avoir entendu, de la bouche d'un ministre d'alors, cette profession de foi autocratique : « Vous nous parlez des canons de Trente ! Ils sont usés depuis longtemps, nous n'en savons que faire ! Non, les étrangers ne seront pas maîtres chez nous ; et si les prêtres ne veulent pas se soumettre, nous les chasserons ! » Qui fut chassé ? Le ministre d'abord, puis, bientôt, son maître après lui. Mais n'anticipons pas.

Pour conduire saine et sauve, au milieu de tant d'écueils et sur une mer si furieuse, la barque de l'Église en Haïti, il fallait au pilote un grand esprit de foi, une bonté que rien ne rebute, une patience à toute épreuve et une rare habileté. Ces qualités, par la grâce de Dieu, Monseigneur Guilloux les possédait dans la perfection ; et c'est à lui, Haïtiens, que vous devez de n'avoir pas vu sombrer votre foi dans cette tempête.

Mais il est des cas où la violence doit se faire jour malgré tout ; faute de quoi, quelques esprits ne parviennent pas à comprendre certaines vérités essentielles, par exemple l'indépendance de l'Église vis-à-vis de l'État aussi bien que vis-à-vis de la commune. En 1869, la Providence fit au pays une leçon qu'il sut comprendre, du moins en partie et pour quelque temps. Le 28 juin, le pouvoir exécutif lançait, du camp Boudet, plaine des Cayes, une bombe fulminante contre l'Église ; je veux dire un décret singulier, pour ne rien dire de plus, prétendant

casser l'archevêque, le priver de son titre et de ses pouvoirs ; et même, par un tour de force assez rare, faire remonter de deux ans en arrière cette cassation et cette privation. La date de cet acte (28 juin) était, on le comprend, d'assez mauvais augure pour le signataire. En effet, c'était la vigile des saints apôtres Pierre et Paul : Pierre qui tient en main les clefs du royaume des cieux et à qui il a été dit : *Tu es Petrus*, et Paul, qui, de son glaive à deux tranchants, menace les usurpateurs des droits de Dieu... Imprimée le 3 juillet, cette pièce parvint aux mains de l'autorité religieuse le lendemain dimanche, à peu près une demi-heure avant la grand-messe. Une demi-heure pour réfléchir et pour prier, c'était peu, mais c'était assez : car depuis longtemps l'on était plus ou moins préparé pour toutes sortes d'événements. Après l'évangile, le représentant de l'archevêque monte en chaire, lit cette pièce avec une émotion qui se communique à tous. En déclarer la nullité et signifier aux fidèles l'obligation rigoureuse de demeurer constants dans l'obéissance au vrai pasteur, c'était une seule et même chose. Jamais probablement, de mémoire d'homme, la foi du pays ne s'était vue dans une situation aussi critique. La terreur était en ville. Personne n'osait bouger ni rien dire. Je me trompe : quelques jeunes filles et femmes du peuple se levèrent pour revendiquer les droits de leur conscience, et témoigner de leur attachement inviolable au pasteur légitime. Quelques-unes furent mises en prison. Là, confondues avec les malfaiteurs, elles priaient et chantaient des cantiques, se préparaient à tout, même à la mort ; car alors on pouvait tout craindre. Jeunes filles et femmes chrétiennes, je salue en vous les premiers confesseurs de la foi en Haïti. Grâce à vous, l'honneur chrétien du pays sortit sain et sauf de cet orage ; et si maintenant Port-au-Prince voit fleurir dans son sein tant de piété et tant d'œuvres chrétiennes, qui m'empêche

de voir en vous les premiers auteurs de ce progrès béni ? L'orage ne donna point tous ses feux ; les captives furent libérées au bout de quelques jours ; mais la colère resta farouche sur les hauts lieux.

Pendant que ces choses se passaient dans la capitale de la république, le Pasteur se mourait, consumé par la peine, dans la capitale du monde chrétien. Cette nouvelle retentit ici comme un coup de foudre à la fin d'août, et fut une épreuve que plusieurs interprétèrent à contre-sens. Ils crurent voir dans cette mort comme une condamnation du Prélat, signée de la main de Dieu. Le pays avait aussi besoin de cette leçon ; ajoutons qu'il la prit bien. D'après les dispositions spéciales du Saint-Siège, le vicaire général du défunt lui succédait comme *vicaire apostolique*. Il ne fut pas officiellement reconnu : ce qui n'infirmit en rien la validité de ses pouvoirs. En conséquence, les choses religieuses marchèrent comme ci-devant. Mais bientôt, le 16 octobre, un simple avis parut au *Moniteur* déclarant : 1° *le Concordat suspendu* ; 2° *les pouvoirs spirituels dont le Pape avait revêtu son vicaire apostolique, révoqués* ; enfin 3° *les membres du clergé dégagés de tout lien d'obéissance envers lui*. C'était frapper un coup de bâton dans l'eau. Comme de juste, les prêtres continuèrent à obéir au vicaire apostolique, et les fidèles aussi. En réalité rien n'était changé. Et deux mois après, dans les journées tristement mémorables des 18, 19 et 20 décembre, l'homme terrible était en fuite. Encore deux ou trois semaines, et il viendra expier par sa mort, sur les ruines de son palais incendié par lui-même, tant de funestes attentats contre l'Église et contre son pays. Dirons-nous avec Bossuet : *Et maintenant, ô chefs des peuples, comprenez les leçons que Dieu vous donne, et vous qui jugez les autres, apprenez comment vous serez jugés vous-mêmes* (1) ?

(1) *Et nunc, reges, intelligite, erudimini qui judicatis terram.* (Ps. II, 10.)

Mais tirons un voile sur ce passé rempli de tant de deuil, et voyons l'œuvre de réparation qui sortit du tombeau préparé pour l'Église. Quelques mois après, le vicaire général de Mgr du Cosquer était présenté par le nouveau pouvoir, comme titulaire du siège vacant, à l'agrément du Saint-Siège. Celui-ci n'eut garde de refuser une présentation si bien justifiée, et Mgr Guilloux fut préconisé le 27 juin 1870, un an après le coup qui avait prétendu abolir le cours de la juridiction ecclésiastique régulière en Haïti. Donc, en 1871, le 25 janvier, à Ploërmel, dans cette vieille église Saint-Armel qui l'avait fait chrétien, le nouvel élu recevait la consécration épiscopale des mains de Mgr Bécél, évêque de Vannes, assisté de Mgr Sergent, évêque de Quimper, et de Mgr Fournier, évêque de Nantes.

A peine enrichi de l'onction sainte, notre vaillant apôtre se mit à parcourir les séminaires de France, dans le dessein de recruter des ouvriers pour cette vigne, si cruellement ravagée. De ceux qui répondirent à son appel, beaucoup sont morts à la peine, quelques-uns survivent, parmi lesquels Mgr l'évêque du Cap et Mgr l'évêque d'Hippa.

Mais ce n'était pas tout que de recruter quelques sujets en passant, il fallait créer une pépinière permanente, en un mot, un *séminaire*, pour y préparer et y développer les vocations ecclésiastiques. Comment faire ? A qui recourir pour cette œuvre si difficile et si délicate ? Le pays n'inspirait guère de confiance au dehors, car chacune de ses révolutions amoindrissait son crédit ; et ses attentats récents contre l'Église, fruit de ses vieilles traditions, décourageaient les meilleures volontés. Mais l'archevêque, si connu et si apprécié en France, rassurait et attirait en même temps. Voilà pourquoi jamais Haïti ne fut si bien pourvu de prêtres que sous son administration.

Toutefois l'établissement d'un grand séminaire ne

laissait pas qu'on offrit des difficultés sérieuses. Il y en avait eu un déjà (1) sous l'épiscopat de Mgr Testard du Cosquer, et la tempête l'avait emporté. Après divers projets pour le rétablir, Mgr Guilloux avisa une modeste congrégation de missionnaires, la Compagnie de Marie, et fit appel à son dévouement. Ici, comme ce n'était pas le but de tenir des séminaires, on refusa d'abord et à plusieurs reprises. A la longue, à force d'instance, et grâce au prestige exercé par le saint archevêque, on finit par accepter, avec l'agrément du Saint-Siège, comme on avait accepté déjà le diocèse de Port-de-Paix, la partie la plus abandonnée de son troupeau, disait-il. Les débuts furent pénibles ; néanmoins la bénédiction de Dieu descendit sur cette œuvre, et jusqu'ici, dans ses 12 ou 13 années d'existence, elle a fourni plus de 100 prêtres à la mission.

Un grand séminaire ne pouvait s'établir dans le pays, c'est vrai ; mais les mêmes raisons n'existaient point pour un petit. Déjà Mgr Testard du Cosquer l'avait essayé, mais l'œuvre, après avoir fonctionné quelque temps, était, elle aussi, tombée sous les coups de la tourmente politique. Il fallait refaire à neuf. Le bon pasteur ne recula devant aucun sacrifice, ayant fait siennes ces paroles du grand Apôtre : *Quant à moi, je donnerai tout très volontiers, et je me sacrifierai moi-même pour le salut de vos âmes, quoique, vous aimant beaucoup, je sois moins aimé de vous* (2).

Ce qu'il a coûté à l'archevêque d'argent, de soucis et d'amertumes, pour doter sa ville métropolitaine d'un établissement d'instruction supérieure et chrétienne, vous seul le savez, ô mon Dieu, vous qui comptez les gouttes de sang de vos martyrs, et les sueurs aussi bien que les soupirs de vos saints confesseurs. Mais n'importe, l'œuvre est fondée, elle fonctionne.

(1) Confié aux Pères du Saint-Esprit.

(2) *Ego autem libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris; licet plus vos diligens, minus diligar.* (II Cor. XII, 15.)

Haïtiens, gardez-la précieusement comme le legs d'un grand cœur et d'un admirable apôtre qui, après Dieu, n'aima rien tant que vous, pour l'amour de Dieu. L'instruction primaire était, comme l'autre, l'objet de sa plus vive sollicitude. Déjà, depuis longtemps, les Frères de l'Instruction chrétienne et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny rendaient au pays les services les plus signalés. Mais leur personnel déjà trop restreint et leurs établissements déjà trop peu nombreux avaient, eux aussi, reçu de rudes coups de la politique révolutionnaire. Avec l'aide d'un gouvernement réparateur, Monseigneur Guilloux leur imprima une impulsion toute nouvelle, beaucoup plus active, et les jeta comme une bonne semence aux quatre vents du pays. Bientôt l'on vit venir une nouvelle famille religieuse, les *Filles de la Sagesse*, qui s'établirent d'abord à Port-de-Paix, puis successivement à Jérémie, l'Anse-à-Veau, Port-au-Prince, Miragoane et Petit-Goave.

Comprenant bien que les Congrégations ne peuvent s'établir partout, à cause des exigences de leur vie de communauté, votre métropolitain, Mes Frères, caressait depuis longtemps le projet de fonder deux *écoles normales*, pour les deux sexes. L'une formerait des maîtres chrétiens, l'autre des maîtresses chrétiennes, les uns et les autres pris parmi les enfants du pays. Que de fois n'avez-vous pas entendu crier contre la domination étrangère, parce que vos prêtres et leurs auxiliaires les plus utiles vous viennent généralement du dehors !

Apprenez, Mes Frères, que la sainte Église de Dieu ne connaît point d'étrangers. Elle-même n'est étrangère nulle part. Tous les chrétiens sont ses enfants ; et les non-chrétiens, sa mission est de les attirer à elle, pour que soit réalisée cette parole du divin Maître : *il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur* (1). Quand vous aurez compris et adopté la politique de l'Église, vous

(1) *Fiet unum ovile et unus pastor.* (Joan. x, 16.)

verrez des enfants d'Haïti entrer partout, comme les autres, dans le sanctuaire aussi bien que dans le cloître. Mais vous avez parmi vous certains hommes de parti dont l'apôtre saint Paul a tracé le portrait en quelques mots : *Ce sont, dit-il, des hommes qui se recherchent eux-mêmes, qui se conduisent en ennemis de la Croix de Jésus-Christ, qui se font un Dieu de leur ventre, qui mettent leur gloire dans leur propre honte, et qui n'ont de pensées et d'affections que pour la terre. Ils auront pour fin la condamnation* (1). Voilà les hommes qui arrêtent le progrès, et qui troublent la paix de votre pays. Mais revenons au bien-aimé et vénéré Pasteur dont nous pleurons la mort. Comment ces désirs et ces projets sont-ils restés lettre morte ? Je n'ai pas à le dire. Sans doute le temps a manqué, et d'autres choses encore.

L'instruction n'était pas la seule préoccupation de notre zélé Pasteur. L'amour des pauvres et des malheureux était en lui dès son enfance, et si vous étiez à même d'interroger les échos de la ville natale, ils vous diraient sa charité, car *le bon M. Guilloux* n'y sera pas oublié d'ici longtemps. Que la capitale se rappelle les *Cayes Benjamin* et la maison *Saint-Martin*. Là, c'était une sorte de cour des miracles, où se réfugiaient des pauvres et des malheureux qui, après avoir couru la ville le jour, venaient y passer la nuit, y apportant chacun sa pitance, mais aussi son isolement et ses désordres. Ici, ce fut un premier essai d'hospice-hôpital à la façon de la France. De bonnes personnes charitables y faisaient régner l'ordre, la propreté et le bon esprit, pendant que d'autres, imitatrices des Petites Sœurs des pauvres, allaient en ville et au marché tendre la main pour les membres souffrants de Jésus-Christ. Cette maison eut une courte existence. La tempête politique l'abattit aussi elle. Mais c'était une idée, et comme les idées sont des semences, celle-ci a repoussé

(1) Phillip. iii, 18.

sous une autre forme, moins imparfaite, mais, hélas ! combien rudimentaire encore ! C'est aujourd'hui l'hospice Saint-François de Sales, confié aux dignes Filles de la Sagesse. Daigne le Dieu de toute bonté soutenir le zèle des âmes charitables qui ont aidé le Pasteur à l'établir, et qui sont jusqu'ici sa providence comme lui-même est leur gloire et leur mérite devant le Seigneur !

O mon Dieu, ai-je fini de dire à vos enfants ce qu'ils doivent à leur zélé et saint pasteur, à leur vrai père ? — Non, sans doute ; aussi bien n'ai-je pas besoin de tout dire. Le pays tout entier peut se lever et dire ce qu'il a vu. Quel est du nord au sud, de l'ouest à l'est, le coin de terre qui n'ait pas entendu le son de sa voix ? Quel est le morne abrupt qui ait arrêté ses pieds d'apôtre ?

A cheval, ou par mer, quoique peu fait pour ce genre de vie, il a parcouru tout le pays. Et, tenant à y porter remède dans la mesure du possible, il s'est rendu compte par lui-même de ses misères comme de ses besoins. Populations de *Port-de-Paix*, de *Saint-Louis*, de *Jean-Rabel*, du *Môle* et de la *Bombarde*, qui occupez cette pointe nord-ouest de la grande île, vous a-t-il oubliées ou négligées dans votre isolement ? Il n'était pas depuis six mois dans le pays, que, comme vicaire général, il venait vous visiter, pour se rendre compte de votre situation. Avec quelle foi et quelle âme il parle de vous, dans une lettre que, le 23 octobre 1864, il écrivait à l'un de ses amis, alors à Rome ! Son cœur saignait en constatant qu'entre vous tous vous n'aviez que deux prêtres, (et encore dans quelles conditions !) l'un au chef-lieu, l'autre à Jean-Rabel. *Eh bien, cher ami*, écrivait-il, *allez-vous laisser sans prêtre cette belle paroisse (Saint-Louis), ou tant d'autres plus importantes encore, qui en sont dépourvues ? Mais non, nous allons vous voir accourir bientôt en Haïti, pour y hâter l'heure de la miséricorde en faveur de tant d'âmes avides des vérités divines.....*

Après quelques détails, il terminait par cet appel chaleureux : « Je suis heureux de vous voir aller à Rome. *Memento* au tombeau des saints Apôtres. Je baise vos pieds de pèlerin, mais permettez-moi de vous rappeler le proverbe : *Vedere Roma, poi mori*. Voir Rome, et puis mourir. Donc, venez en Haïti. »

Diocésains de Port-de-Paix, cette pénurie spirituelle dont vous souffriez alors, le vicaire général de 1864, devenu, en 1870, le père de tout le peuple Haïtien, ne se donna point de repos qu'il n'y eût porté remède. Dès 1871, au sortir de son sacre, il obtenait des enfants de Montfort qu'ils vinssent à votre secours, et planter leurs tentes parmi vous. Si ceux-ci vous ont rendu quelques services, vous devez en remercier, après Dieu, ce pasteur si brûlant de charité pour vos âmes.

Loin de nous, Mes Frères, la prétention de tout dire de cette carrière si bien remplie. Ce que nous en avons dit n'en est qu'une légère et très légère esquisse. A vous de suppléer à notre insuffisance, paroisses autrefois délaissées, et maintenant pourvues de dignes pasteurs, œuvres saintes de tout nom, confréries d'hommes et de femmes, qui portez au grand jour l'étendard victorieux de la Croix ! Parlez par vos vertus, et que votre apostolat laïc étende plus au loin le règne du Christ, que vos prêtres, encore trop peu nombreux et trop surchargés, ne peuvent développer au gré de leurs désirs et dans la mesure des besoins.

Cependant, *quand les hommes se tairaient, les pierres elles-mêmes criaient* (1).

Voyez en effet toutes ces églises, toutes ces chapelles, germination bénie qui a poussé un peu partout, mais particulièrement à la capitale.— Parlez, saint Joseph ; parlez, sainte Anne ; parlez, saint François ; parlez, sainte Marie-Madeleine, et dites ce que peut envers et contre

(1) *Et si hi tacuerint, lapides clamabunt.* (Luc, XIX, 40.)

tout un zèle qui ne cherche que Dieu, et en Dieu le vrai progrès et le vrai bien. Parlez, vous aussi, nouvelle cathédrale, qui sortez à peine de terre, et dites si un cœur d'évêque regarde en arrière, pour contempler ce qu'il a fait, et se reposer. Non, dit-il, *pour Dieu et pour les âmes, jamais assez*. Il nous faut un monument hors ligne, qui dise à tous la grandeur de notre foi et de notre amour pour le grand Dieu que nous servons. Que le pays vienne y puiser le goût du beau dans l'art chrétien, en même temps que des leçons de hautes vertus, dont il verra le tableau peint sous ses yeux. Cette œuvre magnifique attendra encore longtemps sans doute son achèvement ; mais ce que le fondateur n'a pu faire de son vivant, il le fera après sa mort. Car les morts de Dieu parlent et agissent. Ce sépulcre est un titre, un gage, une source de bénédictions pour l'avenir.

Cependant, il eût manqué quelque chose d'essentiel à la gloire de notre grand et saint pontife, si la calomnie et la persécution n'étaient venues fondre sur lui et donner son dernier lustre à sa couronne.

En effet, le Maître a dit : *Bienheureux serez-vous lorsque les hommes diront faussement toute sorte de mal de vous, en haine de moi* (1). — Écoutez cet épisode. Il y a un peu plus d'un an, deux hommes s'abordent dans les rues de la capitale. En ces temps de politique cauteleuse, de quoi parler sinon du prêtre ? Écrire ou parler contre le prêtre n'est pas un crime à vous attirer une disgrâce. « Que pensez-vous de l'archevêque ? » dit l'un. — Puis, sans attendre la réponse, il ajoute : « Ou c'est un saint, ou c'est un fameux hypocrite. — Moi, je le regarde comme un saint, » dit l'autre. — Ce n'était pas le sentiment du premier, qui, lecteur de ces tristes journaux vendus au mal, n'avait pas eu assez de sens pour se dégager de leurs

(1) *Beati estis quum maledixerint vobis et persecuti vos fuerint et dixerint omne malum adversum vos mentientes, propter me.* (Matth. v, 41.)

intrigues et de leurs mensonges. Pour lui l'archevêque était un hypocrite ! Honte à la presse qui abuse ainsi de sa puissance. Nous pouvons dire d'elle ce que l'apôtre saint Jacques dit de la langue ou de la parole simplement parlée : « C'est, dit-il, tout un monde d'iniquités, un mal inquiet, rempli d'un venin mortel, qui brûle et qui souille sans rien respecter (1). » Le Christ, la bonté et la sainteté même, ne fut pas exempt de la calomnie, de la malveillance, de la méchanceté des hommes ; pourquoi ses ministres le seraient-ils ? *Non est servus major domino suo.* « Le serviteur n'est pas au-dessus du maître (2). »

Ai-je fini, Mes Frères ? — Non, sans doute. Mais comment tout dire dans une vie si belle, si sagement occupée, si apostoliquement, si saintement remplie ?

Laissons à l'histoire le soin de combler des lacunes obligées. Vous-mêmes, Mes Frères, pourrez en combler un grand nombre, si seulement vous savez vous souvenir et comparer. Près de 22 ans passés au service d'un pays qui nous traite d'*étrangers*, ne pensez-vous pas que ce soit un bon appoint ? Quinze ans d'archiépiscopat remplis de contradictions et d'œuvres éminemment utiles, est-ce quelque chose, ou n'est-ce rien à vos yeux ? Quel est, depuis 80 ans, le *national*, comme vous dites, qui vous ait servis avec cette constance et ce désintéressement ?

Un étranger, qui, père et bienfaiteur insigne de tous, n'a jamais eu le droit de posséder chez vous un pouce de terre, si ce n'est pour son tombeau, est un spectacle fait, me semble-t-il, pour inspirer autre chose que de l'indifférence ou de l'oubli. Abraham acheta, des fils de Heth, droit de sépulture pour Sara son épouse. Fils d'Haïti, votre grand archevêque, votre incomparable gloire, vous a payé le sien par ses innombrables bienfaits. Qu'il dorme donc en paix *chez lui*, et que bientôt s'a-

(1) *Universitas iniquitatum.* (Jacob. iii, 6.)

(2) Joan. xiii, 16.)

chève le monument grandiose qui lui servira de mausolée, en même temps que de temple au Dieu trois fois saint, qu'il a, si bien servi.

Et maintenant, ô Père tendre et vénéré, nous ne vous verrons plus sur cette terre. Vous n'êtes plus visible à nos yeux mortels. On ne vous verra plus porter à l'autel la dignité d'un pontife tout pénétré de sa science et de la majesté des saints rites. Vos pieds n'iront plus chez le pauvre et ne graviront plus ces mornes où vous alliez porter la lumière et la grâce du salut.

Vos prêtres ne vous verront plus présider leurs saints exercices et leurs réunions synodales, où, comme un autre saint Charles, comme un autre saint Turibe, vous aimiez à faire revivre les usages et l'esprit de la sainte antiquité. Mais, comme un autre Élie, vous n'êtes pas parti tout entier. Vous laissez après vous votre manteau, je veux dire votre esprit, avec le souvenir et la bonne odeur de vos vertus. Qu'un autre Élisée, quel qu'il soit, recueille votre héritage, et rien ne sera changé. *Defunctus adhuc loquitur*. Le mort vénéré parlera et agira dans son successeur. En effet, Mes Frères, dans l'Église de Dieu, si les prêtres meurent, le sacerdoce ne meurt point. Et c'est ainsi que Jésus-Christ est toujours avec son Église, sans interruption, jusqu'à la fin des siècles. Que si nous-mêmes nous voulons participer à cette immortalité de l'Église, attachons-nous à elle par les liens d'une foi généreuse et pratique. Ne soyons pas attachés à son corps mystique, comme des membres morts et déshonorés. Quiconque n'est pas avec l'Église, n'est pas avec Jésus-Christ, et n'est pas dans les voies du salut : vérité patente et indéniable. Que n'a-t-il pas fait, que n'a-t-il pas souffert, que n'a-t-il pas sacrifié pour venir au secours de vos âmes, ô Haïtiens, ce pontife inconfusable dont la perte se fera longtemps sentir ! Devons-nous prier pour le repos de son âme ? Sans doute, et c'est le

premier de nos devoirs, puisque le Dieu trois fois saint trouve des taches jusque dans ses Anges. Cependant nous prierons avec cette douce confiance que, nos prières ayant cessé de lui être utiles, serviront à d'autres et à nous-mêmes. Car n'avons-nous pas tout lieu de croire que, déjà suffisamment préparé par tant de mérites personnels couronnés par une sainte mort et après tant de prières offertes à son intention, il jouit, dès à présent, de la vue de Dieu ?

Pour terminer ce discours, entrant dans les vues et dans les goûts du défunt, nous appliquerons volontiers à sa mémoire cette épitaphe qui se lit si souvent sur la tombe des martyrs, aux Catacombes : Tel fut Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu Alexis-Jean-Marie Guilloux, 2^e archevêque de Port-au-Prince. Il vécut 66 ans 4 mois 19 jours. — Il servit Dieu et les âmes, dans le sacerdoce, 27 ans 9 mois 14 jours ; dans l'archiépiscopat, 14 ans 8 mois 29 jours. Il servit Haïti, au milieu de luttes et de contradictions incessantes 21 ans 5 mois 11 jours. Ajoutons-y l'épithète apposée par les chrétiens primitifs sur la tombe d'un martyr, saint Félicissime, dont il a lui-même rédigé la notice : *Inlibatus, intègre, et méritant tout éloge*. Et encore, selon l'usage antique, *in pace*, dans la paix du Christ.

Et maintenant, après tant de labeurs, dormez donc en paix votre sommeil de la tombe, ô vrai serviteur de Dieu et de vos frères ! Que votre âme, dégagée de ses liens mortels, jouisse au ciel de la paix et du repos que Dieu donne à ceux qui l'ont servi avec fidélité, avec abnégation, sur la terre. Mais ne cessez point de vous intéresser à tout ce qui regarde votre cher troupeau d'autrefois. Obtenez-lui du Père des miséricordes et du Dieu de toute consolation, qu'il écoute toujours la voix du bon pasteur et qu'il ne se détourne jamais vers les pâturages empoisonnés.

Puissions-nous tous, Mes Frères, après avoir compris et goûté les enseignements de la sainte Église, nous approprier ces paroles du psalmiste : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.* « Je me suis réjoui de cette parole qui m'a été dite : nous irons dans la maison du Seigneur. » Amen !

ORAISON FUNÈBRE

DE

Monseigneur GUILLOUX

ARCHEVÊQUE DE PORT AU-PRINCE

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE DE PLOERMEL

Le 10 décembre 1885

PAR

Monseigneur JEAN-MARIE BÉCEL

ÉVÊQUE DE VANNES

Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris, licet, plus vos diligens, minus diligar.

Pour moi, je donnerai tout très volontiers, et je me donnerai encore moi-même pour le salut de vos âmes, quoique, vous aimant beaucoup, je sois moins aimé de vous.

(11^e Ep. aux Corinthiens, xii, 15.)

MONSEIGNEUR (1),

MES FRÈRES,

Cette généreuse déclaration, empreinte d'une douce mélancolie et d'une résignation admirable, me paraît résumer assez complètement la précieuse existence qui vient de s'éteindre inopinément, au delà des mers, à deux mille lieues d'ici. C'est en quelque sorte la caractéristique des hommes que Dieu appelle à l'apostolat et qu'il embrase du feu de son amour. Ce qui faisait dire à saint Augustin : *Ubi amatur, non laboratur; aut, si laboratur, labor amatur*. Le pieux auteur de l'*Imitation* exprimait ainsi la même pensée : « L'amour souvent ne connaît point de mesure, mais, dans son ardeur, il passe toute mesure. L'amour ne sent point sa charge; il compte ses travaux pour rien; il entreprend plus qu'il ne peut; il n'allègue point l'impossibilité, parce qu'il se croit tout possible et tout permis. Ainsi l'amour est capable de tout,

(1) Mgr Trégaro, évêque de Séez.

exécute et achève beaucoup de choses (1). » Hélas ! Mes Frères, l'occasion nous serait offerte de nous en convaincre, si nous en avions jamais douté. Écoutez-moi. Votre bienveillante attention ne sera pas trompée.

Le 5 juin 1819, un enfant nouveau-né était présenté dans cette vieille église Saint-Armel pour y être fait chrétien. Il reçut au baptême les noms d'Alexis-Jean-Marie. Sa famille jouissait d'une grande considération, due à ses habitudes religieuses, à sa position de fortune, et à sa bienfaisante charité. Il était donc permis de bien augurer de la destinée de l'héritier d'un nom honorable dans la cité ploërmelaise. Comme il arrive en pareil cas, les amis et les voisins s'associaient à la joie si légitime des parents et à leurs projets d'avenir. Chacun sans doute prophétisait à sa manière. On s'interrogeait ainsi qu'à la naissance du Précurseur : *Quis putas puer iste erit* (2) ? Quelle place cet enfant occupera-t-il dans l'État ou dans l'Église ? Sera-t-il homme de parole ou d'action ? se couvrira-t-il de gloire sur les champs de bataille ? N'accomplira-t-il point plutôt l'œuvre de Dieu, à l'ombre du sanctuaire ?

De leur côté, les anges gardiens de son berceau devaient se livrer à des calculs plus conformes aux desseins de la divine Providence. Je me plais à croire qu'ils chantaient en chœur le cantique de Zacharie :

« Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, parce qu'il a visité et racheté son peuple,

« Et qu'il a suscité un sauveur dans la maison de son serviteur ;

« Et vous, enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut, car vous marcherez devant la face du Seigneur, pour lui préparer ses voies ;

(1) Liv. III, chap. v.

(2) Luc. I, 66.

« Pour donner à son peuple la connaissance du salut, pour la rémission de ses péchés ;

« Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort ; pour diriger leurs pas dans la voie de la paix (1). »

M'abuserais-je, Mes Frères ? ce passage du saint Évangile n'est-il pas applicable de tout point au docte et saint pontife que nous avons connu et aimé, et que nous pleurons aujourd'hui ? Je me propose d'en fournir la preuve, par un exposé sommaire de la vie si bien remplie de *l'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Alexis-Jean-Marie Guilloux*, deuxième archevêque de Port-au-Prince, où il s'est endormi doucement dans la paix du Seigneur, le 24 octobre dernier, entre les bras de son digne auxiliaire et de son confident le plus intime.

I

Mes Frères, revenons au texte sacré :

« Or, continue saint Luc, l'enfant croissait et se fortifiait en esprit, et il demeurait dans les déserts jusqu'au jour de sa manifestation devant le peuple d'Israël (2). »

Les *déserts* où le futur archevêque de Port-au-Prince commença d'acquérir les forces intellectuelles et morales qu'il devait mettre plus tard au service de Dieu et du prochain, lui offrirent des avantages dont il sut profiter. Non seulement il s'y tint à l'abri des dangers auxquels tant d'autres n'échappent pas, mais il y fit toujours et dès le commencement l'office de modèle et de protecteur.

Les leçons et les exemples du foyer domestique lui

(1) Luc. I, 68 et seq.

(2) Luc. I, 80.

furent d'autant plus salutaires que de cruelles épreuves lui étaient réservées dès son enfance. Il avait à peine cinq ans, lorsqu'il perdit sa mère. Deux ans plus tard, son père la suivait dans la tombe. De leur mariage étaient nés trois garçons, dont l'aîné ne vécut qu'un mois, et deux filles.

Un oncle et une tante sans enfants prirent soin des quatre orphelins. Ils ne négligèrent rien pour lui donner une éducation sérieuse et chrétienne, qui porta ses fruits.

En ce temps-là, il y avait à Ploërmel un collège municipal. Le petit Alexis y fut envoyé comme externe. A l'exemple de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, il ne connaissait guère que le chemin de l'école et celui de l'église, où, chaque jour, matin et soir, on le voyait entrer avec recueillement. Il ne manquait jamais, quand il le pouvait, de servir la messe et de faire sa visite au très saint Sacrement. Le culte de la divine Eucharistie était comme inné en lui. Du tabernacle il passait à l'autel de la très sainte Vierge. Son attitude avait quelque chose de ravissant. Au rapport d'un de ses condisciples, qui m'en parlait encore ces jours derniers, sa physionomie modeste et sereine reflétait la candeur de son âme virginale. C'était un mélange de gravité et de simplicité charmante. En présence de cette sympathique et imposante figure d'adolescent on pensait voir revivre saint Louis de Gonzague ou saint Stanislas Kostka (1). Aussi tous l'aimaient et même le vénéraient. Ce qui faisait dire à son directeur, devenu plus tard un de ses meilleurs amis : *Vous verrez, il sera un saint !*

Qu'elle dut être fervente la première Communion de cet enfant privilégié ! Il avait été prévenu des bénédictions d'en haut, et les divines touches de la grâce produisaient en lui de si merveilleux effets ! Ne vous semble-t-il pas, Mes Frères, l'apercevoir agenouillé à cette sainte table,

(1) Pour lesquels il eut toute sa vie une particulière dévotion.

recevant amoureusement son Dieu pour la première fois, savourant Jésus-Hostie, dont il sera plus tard le fidèle et auguste ministre ? Avec quelle foi il renouvela les vœux de son baptême, et combien sa consécration à Marie, la Reine des Apôtres, fut totale et confiante !

Après avoir accompli avec tant d'édification cet acte si important de la vie chrétienne, le futur archevêque de Port-au-Prince, dont le développement intellectuel faisait concevoir les plus heureuses espérances, fut conduit à Rennes, dans une maison d'éducation d'où sont sorties des légions d'hommes distingués et de saints prêtres, serviteurs dévoués de l'Eglise et de la France. Les élèves de la pension Saint-Martin, habilement dirigés par les fils du vénérable Eudes, suivaient les cours du collège royal. Plusieurs condisciples de notre intelligent et pieux jeune homme ont rendu le témoignage le plus flatteur de toutes ses qualités véritablement admirables d'esprit et de cœur. Son application, sa régularité, sa tenue noble et modeste, l'aménité de son caractère, son humeur toujours égale, ses progrès très rapides dans les différentes branches de l'enseignement classique, le distinguèrent éminemment entre tous.

Une congrégation en l'honneur de la très sainte Vierge fut érigée dans le pensionnat. Il en fut nommé préfet.

Ses maîtres avaient en lui une telle confiance que sa présence dans un groupe en récréation ou en promenade leur inspirait toute quiétude. C'était au point qu'il fut désigné pour remplacer le maître d'étude dans la première division, pendant que l'ecclésiastique chargé de cette fonction assistait au cours de théologie du grand séminaire. « Son excessive indulgence, nous a-t-il été rapporté, semblait incompatible avec la fermeté qu'exigeait un pareil emploi. Mais l'affection, je dirai même la vénération de ses condisciples, lui rendit la tâche facile. Tous craignaient de lui faire de la peine et de le troubler dans

ses travaux personnels. Un seul élève étourdi et jovial mettait parfois sa patience à l'épreuve, l'obligeait à lui infliger une punition, mais finissait par obtenir grâce. » C'est le lieu de placer une anecdote assez significative. Donnons la parole à l'un des acteurs (1) de cette scène d'intérieur scolaire : « Un jour, notre professeur nous avait dicté une composition difficile. Chacun de se récrier... Seul, celui que nous regardions tous comme nous étant véritablement supérieur en tout, l'indémontable 1^{er} prix, comme nous disions quelquefois, n'avait rien dit, mais avait fait son devoir en un instant, et, selon sa coutume, avait pris son chapelet : il priait sans respect humain. Il était mon voisin... Agacé de ne pouvoir réussir à terminer ma composition, je lève le pied, le passe dans son chapelet, que je brise... Au premier moment, il eut une émotion très vive : je crus qu'il allait me châtier de mon mauvais mouvement. Après un regard sévère, il me sourit en bon camarade, ayant l'air de me plaindre... Il fut le premier comme à l'ordinaire. »

Reçu bachelier très jeune, avec la plus grande distinction et la mention la plus flatteuse, *cum maximâ laude*, le brillant lauréat entendit l'appel de Dieu, et résolut d'entrer au grand séminaire de Vannes, son diocèse d'origine. Mais, loin de se glorifier des éloges que lui avaient valus ses triomphes sur ses rivaux, il ne se jugea pas suffisamment préparé à l'étude de la théologie. Nous tenons d'un de ses confidents qu'il voulut consacrer une année à travailler seul la philosophie, qui lui avait été enseignée trop sommairement, comme il arrive encore de nos jours, selon la remarque que nous en faisons naguère Léon XIII, dans un document magistral où il nous exhorte à combler une lacune si regrettable. D'ailleurs, sérieusement atteinte par trop de travail peut-être, mais sûrement par ses excès-

(1) M. Modille de Villeneuve, actuellement juge d'instruction près le tribunal civil de Ploërmel.

sives mortifications, sa santé réclamait impérieusement un repos momentané. Il ne sut le chercher que dans un nouveau genre de travail, et surtout dans l'exercice de toutes les œuvres de miséricorde : *In labore requies...* Ajoutons qu'il eut aussi bien des occasions de faire cette autre expérience : *In fletu solatium*.

La solitude du séminaire fut la dernière étape de sa vie cachée, si je puis ainsi parler. Il y passa trois ans, consacrés à l'étude et à tous les exercices spirituels, qui devaient achever de le préparer à devenir un prêtre selon le cœur de Dieu. Ils sont nombreux encore, dans notre diocèse, ceux de ses confrères qui l'ont vu à l'œuvre. Ils conservent le souvenir édifiant de son ardeur à deviner tous les secrets des sciences ecclésiastiques, et à se disposer de longue main aux saints ordres par les pratiques *d'une piété vraiment angélique*. Le mot est d'un de ses condisciples, qui vécut dans son intimité. Ils habitèrent la même chambre. Bornons-nous à relever quelques notes rapides. Elles nous ont été transmises par ce témoin oculaire, qui, après un demi-siècle, se félicite encore et plus que jamais de la bonne fortune qu'il a eue de contempler à loisir, dans une pauvre cellule de séminaire, la science et la vertu en action : « Son respect pour ses supérieurs était profond et réfléchi. Il voyait en eux l'autorité de Dieu. Il agissait toujours avec un grand esprit de foi, qui l'inspirait dans sa tenue, simple et digne, dans ses manières polies et obligeantes, dans ses conversations intéressantes et charitables, dans ses lettres, en un mot, toujours et partout. EN SA PRÉSENCE, ON RESPIRAIT UN PARFUM DE SAINTETÉ; ON SE SENTAIT MEILLEUR OU DÉSIREUX DE LE DEVENIR. Comme il aimait à étudier les cérémonies de notre sainte religion ! Comme il était heureux d'en parler ! Comme il le faisait avec connaissance de cause et les exerçait ponctuellement ! Que dire de ses dons naturels ? Il était doué d'une mémoire heureuse, déjà fort bien meublée, d'une intelli-

gence plus vive encore, d'un goût exquis et d'un jugement extrêmement sûr. Aussi remportait-il, chaque année, les premiers prix aux concours du grand séminaire... Il savait déjà par cœur une partie de son Bréviaire, dont il n'eut besoin plus tard que pour les leçons des nocturnes. Il en fut bientôt de même des offices et des chants liturgiques... Sa bienveillance incomparable égalait sa patience, qui fut mise presque continuellement à l'épreuve, et souvent à dure épreuve (1). *Il ne se plaignait jamais de personne et souffrait en silence les indécotes et les injustices, QUI NE LUI FURENT PAS ÉPARGNÉES DANS LE COURS DE SA VIE.* Il se disait comme saint Paul, dont il aimait à méditer la doctrine : « Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je ne suis qu'un airain sonnante, ou une cymbale retentissante. Quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais les mystères de toutes les sciences ; quand j'aurais toute la foi possible, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Et quand je distribuerais tous mes biens aux pauvres, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, tout cela ne me sert de rien... La Foi, l'Espérance et la Charité demeurent maintenant toutes les trois ; mais la plus grande de toutes, c'est la Charité (2). »

Un assemblage aussi complet de rares qualités et de dons surnaturels avait suffisamment armé, pour les combats du Seigneur, cet intrépide et vaillant athlète. Il avait faim et soif du salut des âmes. Ses ardentes aspirations ne peuvent mieux se traduire que par ces paroles de mon texte, empruntées à saint Paul, son maître et son

(1) Notamment : a) au sujet des doctrines romaines, qu'il soutint souvent héroïquement, et sans jamais faiblir, contre les prétendues libertés de l'Eglise gallicane.

b) Au sujet de saint Alphonse de Liguori, dont il défendait admirablement les doctrines contre celles des jansénistes, alors en faveur, et dont il cachait les ouvrages dans la paille de son lit, malgré le renvoi certain, dont Dieu le préserva, mais auquel il savait parfaitement s'exposer ainsi.

(2) 1^{re} Ep. aux Corinthiens, xiii, 1, 2, 3, 13.

modèle : *Ego autem libentissime impendam et superimpender ipse pro animabus vestris, licet plus vos diligens, minus diligar.* « Pour moi, je donnerai tout très volontiers, et je me donnerai moi-même pour le salut de vos âmes, quoique, vous aimant beaucoup, je sois moins aimé de vous. »

Cependant, Mes Frères, s'il arrive que, chez certaines âmes d'élite, la science et la vertu n'attendent, pas plus que la valeur, le nombre des années, notre séminariste modèle, parvenu au terme du cours de théologie, dut compter avec les sages prescriptions du droit canonique, où il se plut à rechercher, pendant toute sa vie, les règles de la discipline ecclésiastique.

Sous-diacre à 21 ans, à sa sortie du séminaire, il put disposer encore de deux années d'études spéciales, auxquelles il s'adonna méthodiquement, avec ardeur et persévérance, dans des conditions particulièrement favorables.

C'est à cette époque qu'il eut la douleur de perdre ses deux sœurs. A deux mois de distance, en juin et en août 1840, il eut la consolation de leur fermer les yeux. Elles moururent en prédestinées, à la fleur de l'âge, 18 et 20 ans. Il les pleura avec une religieuse tendresse, fit son sacrifice, puis retourna à ses livres, à ses œuvres de charité.

L'étude avait pour lui des attraites pour ainsi dire irrésistibles. Il eût échangé des trésors pour une bibliothèque bien choisie, au frontispice de laquelle il eût volontiers, comme un ancien, gravé ces mots : Remèdes contre les maladies de l'âme.

Or cette ressource allait lui être procurée au sein de sa ville natale, par un homme de haute valeur, un véritable bienfaiteur de l'humanité, dont la mémoire restera en bénédiction, particulièrement dans notre chère Bretagne et dans les colonies françaises. L'abbé Jean-Marie de

Lamennais (1), comprenant son époque, et préoccupé de ses besoins, avait eu la charitable pensée de fonder, sous la Restauration, un Institut, dans le but spécial de procurer aux humbles pasteurs des campagnes de pieux auxiliaires pour l'instruction chrétienne de l'enfance et de la jeunesse. L'illustre fondateur avait besoin de "coopérateurs intelligents et désintéressés, pour mener à bonne fin une pareille entreprise. Le jeune et saint abbé Guilloux sortait donc fort à propos, comme saint Jean-Baptiste, des *déserts* où nous l'avons vu se préparer à la manifestation de son industrieuse activité, de son merveilleux talent et de son admirable apostolat. C'était un ouvrier d'élite. Le maître s'empressa de lui ouvrir sa maison. En attendant qu'il lui fût loisible de déployer son zèle, de prodiguer son dévouement, de donner tout très volontiers et de se donner lui-même pour le salut des âmes, il employait à fouiller la riche bibliothèque de cet établissement tout le temps que lui laissaient la prière et les bonnes œuvres. Quelle somme de connaissances il dut acquérir, de 1840 à 1843, lui dont l'intelligence était si pénétrante et la mémoire si fidèle !

M. de Lamennais avait compris quelle perle et quel trésor la Providence mettait ainsi à sa disposition, pour lui et pour son œuvre. Il avait des vues sur le jeune lévite. Il fondait sur lui les plus hautes comme les plus

(1) Avant la grande Révolution, la petite ville de Ploërmel faisait partie du diocèse de Saint-Malo, patrie des Robert de Lamennais. C'est ce qui explique comment l'abbé Jean-Marie de Lamennais s'y fixa, et y mourut en 1860, à l'âge de 80 ans, après y avoir passé la plus grande partie de sa vie.

Le fameux Féli, son frère cadet, passa lui-même plusieurs années dans le pays de Ploërmel. Il y vécut quelque temps en compagnie d'une pléiade d'hommes éminents, qui aimaient à l'entendre, à se faire ses disciples, et qu'il fascinait. On y garde encore le souvenir de Maurice de Guérin (le frère d'Eugénie), qui eut un instant la pensée d'embrasser la vie religieuse; de l'abbé Rohrbacher, qui prêchait toujours les vérités terribles; de l'abbé Gerbet, qui aimait à boire un bol de lait bien frais, dans ses promenades à la campagne, etc...

légitimes espérances. Aussi le voyons-nous associer dès lors à ses travaux, pour la formation de ses fils spirituels, celui qui, devenu prêtre, ne cessa d'être son plus ferme appui, son bras droit, son conseiller admirablement sage et parfaitement désintéressé. C'est pourquoi rien n'est plus juste que d'appliquer à Monseigneur Guilloux ces paroles de saint Grégoire de Nazianze, parlant de saint Basile : *Il était prêtre avant d'être prêtre*. Oui, il exerçait déjà une sorte de sacerdoce, sous le toit hospitalier de M. de Lamennais.

Ce fut une inauguration anticipée d'un ministère très laborieux, très fructueux, tout plein d'épreuves, mais aussi, par la grâce de Dieu, rempli de consolations.

Le 11 mars 1843, notre docte et pieux lévite, bénéficiant d'une dispense d'âge obtenue pour lui à Rome par M. de Lamennais, devint prêtre pour l'éternité. Il y eut, ce jour-là, une grande joie au ciel, et, sur la terre, des espérances furent conçues, qui se réalisèrent au delà de tout ce qu'on eût osé supposer.

Sur la demande de M. de Lamennais, Mgr de la Motte de Broons et de Vauvert, alors évêque de Vannes, nomma aussitôt le nouveau prêtre aumônier des Frères de l'Instruction chrétienne.

Pendant 21 ans, il se donna à eux d'esprit et de cœur (1), ne cessant de leur prodiguer sans mesure les trésors de science, de sagesse et de vertu amassés dans son âme sacerdotale; en éclairant leur vocation, l'encourageant, la fortifiant, afin de les rendre aussi capables que possible d'exercer une influence salutaire partout où l'obéissance les conduirait.

Chers Frères, qui reçûtes les prémices de son apostolat dans votre maison mère, rappelez-vous ses enseignements et ses exemples, son zèle ardent, son inépuisable charité.

(1) Selon la devise des Machabées, qui était bien aussi quelque peu la sienne : *corde magno et animo volenti*.

C'est vous qui pourriez nous instruire et nous édifier, en nous racontant comment il se dépensait pour votre avancement spirituel (1). Tour à tour, les postulants, les novices et les profès usaient largement de sa complaisance. Il se faisait tout à tous. Et Dieu sait les besoins auxquels il avait à pourvoir, les détails où il fallait entrer, et les complications inévitables aux débuts d'un ministère de cette nature. Sa science ascétique, profonde et sûre, le mettait à même de donner des avis de haute spiritualité. Il multipliait ses instructions, puisées à bonne source, ses conférences pratiques, qu'il savait mettre à la portée des plus simples. Juge, docteur et médecin au tribunal de la pénitence, il prononçait, sans rigueur ni faiblesse, ses sentences, et pensait d'une main sûre et compatissante les blessures les plus profondes et les plaies les plus invétérées. Ce sage et ferme directeur avait des entrailles de miséricorde et des délicatesses de mère. Il était passé maître dans la vie spirituelle. Et quel admirable maître il était en effet ! Ses confrères et beaucoup d'autres recouraient sans cesse à ses lumières et à sa charité. C'était l'homme de bon conseil, l'ami sûr, le bienfaiteur généreux, le consolateur des affligés ; son cœur et sa bourse étaient ouverts à toutes les infortunes. Malgré les occupations toujours croissantes qui se disputaient tout son temps, il arrivait à évangéliser les paroisses voisines et à faire fleurir au loin comme auprès les grandes œuvres catholiques de la Sainte-Enfance et de la Propagation de la Foi. Que de fois cette chaire a retenti de sa parole nourrie de l'Écriture et des Pères, facile, correcte, éloquente ! Il savait *insister, encourager, reprendre, corriger en toute*

(1) Il entretenait en lui-même avec soin cette vie spirituelle, qu'il développait dans les autres. Un de ses grands moyens était la retraite annuelle. Depuis sa sortie du séminaire en 1840, jusqu'à son départ pour Haïti, en 1864, il n'a pas manqué une seule année de faire sa retraite chez les Pères Jésuites de Vannes. Elle comprenait huit jours d'exercices spirituels.

patience et doctrine (1), après avoir prié et médité au pied de son crucifix. Jamais sa bonté ne dégénéra en faiblesse. Il se montrait ferme, résolu, et, au besoin, inflexible.

Les communautés religieuses, notamment celle des Ursulines de Ploërmel, recouraient souvent à sa parole et à sa direction.

Il trouvait du temps pour visiter les pauvres et accomplir, par lui et par d'autres, toutes les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle, dans la paroisse, où il avait établi, avec l'agrément du pasteur, une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

Une de ses œuvres de prédilection c'était de favoriser les vocations ecclésiastiques. Depuis la grande tourmente révolutionnaire, la sève sacerdotale avait produit peu de fleurs et de fruits à Ploërmel et aux alentours. Il en gémissait souvent et courait à la recherche des enfants qui donnaient des espérances pour le sanctuaire. Voici un fait qui remonte à 1849. L'aimable aumônier des Frères rencontre sur la rue un enfant qui arrive de la campagne. Il lui paraît sympathique. Il l'aborde ; et, de son ton gracieux : « Vous allez au collège, mon enfant ? — Oui, Monsieur. — D'où êtes-vous ? — De..... » Bref, l'enfant répond sans détour à toutes ses questions... « Venez me voir de temps en temps, ajouta le saint prêtre, le jeudi, par exemple..... » Captivé par cette ouverture toute paternelle, l'enfant se rendit à son appel, aussi souvent que possible. Il le trouvait dans la grande bibliothèque des Frères, toujours souriant et disposé à lui donner, avec les meilleurs conseils, des leçons de latin, etc... L'écolier quitta Ploërmel l'année suivante, mais n'oublia point son bienfaiteur, qui voulut bien entretenir avec lui des relations amicales... C'est aussi M. Guilloux qui, dix ans

(1) II^e Ep. à Tim., IV, 2.

après, l'assistait à l'autel, le jour de sa première Messe (1).

Que d'autres lui doivent, après Dieu, le bonheur d'être prêtres ! Plusieurs n'ont pas seulement été attirés et soutenus par ses avis... Il faisait les frais de leur instruction. Mais sa main gauche ignorait les largesses que sa main droite répandait de tous côtés (2).

Les événements politiques lui facilitèrent l'exercice de son zèle au-dessus de tout éloge, notamment pour le recrutement du clergé. Depuis longtemps le monopole universitaire était battu en brèche avec autant de logique que d'éloquence par l'épiscopat français, à qui une phalange d'écrivains et d'orateurs célèbres prêtaient l'appui de leurs talents éprouvés et de leurs persévérants efforts. Enfin la liberté d'enseignement, réclamée pour de si justes motifs et avec une énergie si digne d'éloge, obtint gain de cause au Parlement, en 1850. La nouvelle loi, sans faire droit à toutes les revendications légitimes des catholiques, leur accorda toutefois une indépendance relative qui permit d'ouvrir çà et là des collèges de plein exercice. Ploërmel eut le sien, grâce à la bienveillance de M. de Lamennais, et au zèle, à la sollicitude apostolique de l'infatigable aumônier, qui en fut nommé supérieur.

Ce n'est pas le lieu de mentionner les diverses péripéties par lesquelles passa cet établissement. Des membres du clergé régulier y firent une apparition de courte durée. Après leur essai infructueux, M. Guilloux, foulant aux pieds tout sentiment d'amour-propre, eut l'humilité de consentir à reprendre la direction des études et du corps

(1) Ce prêtre est M. Guillonnet, né à Beignon et décédé, en retraite, à Josselin, après avoir été successivement professeur au collège Saint-Stanislas de Ploërmel, secrétaire particulier de Mgr Bétel, et supérieur du grand séminaire de Vannes.

(2) *Le cas de M. Guillonnet est en effet bien loin d'être isolé ; et Mgr Bétel reçut, pour son oraison funèbre, une foule de renseignements de ce genre, très précis, très circonstanciés et très intéressants, que Sa Grandeur ne jugea pas bon d'utiliser et qui malheureusement sont aujourd'hui perdus.*

professoral, sans négliger ses fonctions d'aumônier des Frères. Il avait bien fait des démarches auprès de l'autorité diocésaine dans le but de s'incorporer à une communauté religieuse, pour de là diriger son essor vers les Missions. L'intervention de M. de Lamennais qui connaissait la valeur de ce collaborateur éprouvé, mit fin à ses perplexités. Nous avons en notre possession les pièces officielles de ces pourparlers. Elles font grand honneur à ces deux prêtres, dignes d'être associés à de pareilles œuvres de propagande religieuse et sociale.

A la voix de son évêque, M. Guilloux reprit avec la même ardeur et la même sérénité le double cours de ses occupations. A force de courage, d'activité, de patience et de bonté, il opéra des merveilles. Il parvenait à trouver le chemin des cœurs les plus rebelles. Ses avis généraux et particuliers étaient toujours bien accueillis ; ses conférences spirituelles, données à la salle d'étude, surtout la veille des fêtes, disposaient admirablement les âmes. Par tous ces moyens, il inspira profondément aux élèves cette piété vraie, cette obéissance facile, cette union fraternelle, ce *bon esprit* qui ont régné au collège Saint Stanislas Kostka (1), comme au petit séminaire de Notre-Dame des Carmes. Le dévouement du vénéré Supérieur s'étendait à tout et à tous. Il était en même temps préfet des études et de discipline, et n'hésitait jamais à remplacer un professeur ou même un surveillant. Il se chargea longtemps du cours d'histoire et de géographie, et se ménageait encore des loisirs pour donner des répétitions à des élèves moins bien doués que leurs condisciples. Sans

(1) A ce sujet, voici, pris entre mille, un exemple qui montre bien l'amour filial que M. Guilloux inspirait aux élèves (ses enfants, comme ils ont toujours aimé à s'appeler) : chaque quinzaine, en qualité de supérieur, il allait donner à l'étude les places des compositions. Or, à cette occasion, il arriva qu'un jour, ayant à se plaindre de la paresse d'un élève, il lui infligea publiquement une *punition exemplaire* : cinq minutes d'arrêts ! — Toute l'étude en trembla.

ce surcroît de peine de sa part, ils eussent manqué leurs études. Quelques-uns sont devenus d'excellents prêtres.

M. Guilloux était aimé et estimé des professeurs, qui trouvaient en lui un père et un ami plutôt qu'un chef et un maître. Aussi ses désirs étaient des ordres. Il semblait leur demander un service, quand il les exhortait au devoir. En toutes circonstances il prêchait d'exemple. Sa régularité parfaite, sa vie toujours admirablement sacerdotale, son indulgente charité, son dévouement sans borne, sa bonté communicative, son parfait détachement du monde, son zèle vraiment apostolique, son esprit d'abnégation brillaient aux yeux de tous comme autant de phares lumineux, qui signalaient les écueils et montraient le port.

Qui donc eût osé se plaindre de sa tâche, quand chacun l'apercevait payant continuellement de sa personne, — et beaucoup plus que tout autre incomparablement, — le sourire aux lèvres, le cœur et les yeux au ciel ? Il aimait passionnément le travail, et consacrait ses loisirs à l'étude de la théologie, de l'Écriture sainte, du droit canonique, de l'archéologie, des sciences naturelles même... C'était un chercheur. Il faisait de belles trouvailles et les gardait précieusement, pour s'en servir à l'occasion... Que ne puis-je, disait-il un jour, refaire mes études classiques ! Possédant plusieurs langues vivantes (1), il cultivait assidûment le grec et le latin. Les sciences sacrées avaient ses préférences. Lorsqu'il accompagnait les élèves en promenade, la conversation ne tardait pas à être mise sur un sujet littéraire ou scientifique. Il utilisait sa récréation du soir en initiant ses jeunes compagnons à la connaissance de l'astronomie. Rien n'était donné à la pure curiosité de l'esprit ; l'âme de ses

(1) Étant Supérieur au collège Saint-Stanislas, il établit, pour les hautes classes, un cours d'anglais qu'il professa lui-même, jusqu'à son départ pour Haïti.

auditeurs ne manquait jamais de recevoir de lui son pain quotidien, toujours délicieusement imprégné de Dieu. Ennemi du terre-à-terre, des banalités, il avait le secret d'élever les cœurs, et, s'il le fallait, de les soutenir pour les habituer à planer sur les hauteurs. Il possédait un tel ascendant sur son heureux entourage qu'il le portait tout naturellement au bien. Ses moyens d'émulation ou d'amendement n'accusaient jamais la moindre violence ou mauvaise humeur. Aussi étaient-ils efficaces. « Allons, disait-il, courage ! Faites tout cela pour Dieu, pour sa sainte Mère, pour votre saint patron... Craignez de contrister votre Ange gardien... Pensez au ciel, à l'enfer, à vos fins dernières... » S'il jugeait opportun, après avoir entendu une confession, d'infliger une pénitence longue ou difficile : « Nous partagerons, disait-il ; je jeûnerai avec vous tel jour. » Ou encore : « Nous ferons ensemble le Chemin de la Croix, une visite au très saint Sacrement..... »

Les professeurs du collège Saint-Stanislas et un grand nombre d'autres ecclésiastiques, qui aimaient à recourir à lui dans leurs doutes et leurs difficultés, recevaient toujours une réponse prompte, sûre et motivée. Il donnait surtout sa mesure dans les conférences théologiques qu'il présidait, chaque semaine, pendant les deux dernières années de son supériorat.

Comment peindre son renoncement, sa longanimité et sa soumission dans les peines ? Dieu, qui veut éprouver ses élus par la voie des tribulations, comme on épure l'or dans la fournaise, lui envoya *toutes sortes de contradictions amères, de mécomptes inattendus, de petites trahisons* qui font les martyrs à coups d'épingle. Un de ses familiers écrivait ces jours derniers : « J'ai souvent été le témoin attristé, navré, mais souverainement édifié des tristesses poignantes dont son cœur aimant et inoffensif a été abreuvé. Il les supportait avec une générosité

inexprimable. Dans ses moments d'expansion intime, il disait volontiers à ses amis ce qu'il avait souffert injustement, mais il ne se plaignait jamais. Son amour de la Croix est résumé dans la devise qu'il ajouta à ses armoiries épiscopales : *SPES UNICA* ! Je l'ai entendu célébrer cet amour de la Croix dans des causeries touchantes. Quand il nous racontait, les larmes aux yeux, son pèlerinage en Terre-Sainte, avec quelle émotion il décrivait les lieux où Notre-Seigneur a souffert, et les principales circonstances de sa douloureuse Passion !... »

Le disciple, devait-il se dire, pour conserver son calme et ne pas perdre le mérite de ses souffrances, n'est pas au-dessus du Maître... Jésus vint parmi les siens, et les siens le méconnurent, lui firent endurer mort et passion. A son exemple, je rendrai le bien pour le mal, je prierai pour mes ennemis. Ils ne savent pas ce qu'ils veulent, encore moins ce qu'ils font. Si c'est nécessaire, je donnerai ma vie pour eux. Dieu m'en fasse la grâce ! — Quel bonheur. *Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris, licet, plus vos diligens, minus diligar...*

II

M. Guilloux avait beau s'adonner de toutes ses forces à ses œuvres nombreuses et attrayantes, qui prenaient chaque jour une extension et une importance plus considérables, une voix intérieure lui criait sans cesse : *Excelsior et ultra* ! Plus haut et plus loin. A plusieurs reprises, il avait été convié à moissonner abondamment sur des plages inconnues, qui manquaient d'ouvriers évangéliques. Il se sentait donc à la fois attiré et retenu...

Admirons, Mes Frères, la conduite de la Providence ! Avec quelle sagesse elle gouverne le monde ! Elle daigne même se servir de nous pour tracer ses voies et y faire passer les miséricordes du Seigneur.

C'est ainsi que cet admirable prêtre, puissant en paroles et en œuvres, à la veille de devenir un missionnaire plus admirable encore, semble-t-il du moins, était parvenu à grouper autour de lui une compagnie de volontaires, tous pleins d'ardeur et de générosité, prêts à le suivre partout où la gloire de Dieu et la charité les appelleraient plus tard. Un jour viendra, qui n'est pas éloigné, où le collège Saint-Stanislas Kostka lui payera glorieusement tribut.

Rappelons un autre signe avant-coureur du souffle divin qui portera bientôt, vers une terre jadis française, une colonie de prêtres bretons, sous la conduite d'un chef aimé, sur la tête de qui reposera, quelques années après, le sort de l'Église d'Haïti.

La mort avait brisé beaucoup des liens qui attachaient M. Guilloux à son diocèse, à sa famille, à ses amis. Celui que tout le monde appelait le Père, au sein de la famille religieuse formée par lui, avait disparu lui-même depuis plus de trois ans déjà. Son fidèle auxiliaire, qui fut si longtemps son bras droit et son meilleur ami, se sentait donc plus libre de répondre à sa vocation apostolique, dans les Missions lointaines (1).

Sur ces entrefaites, le premier archevêque de Port-au-Prince, un Breton lui aussi, arrivait à Ploërmel, dans le but et avec l'espoir fondé de ne pas s'en retourner seul. Sa démarche aboutit et ses vœux furent exaucés. Habile négociateur, d'un naturel expansif et séduisant, Mgr Testart du Cosquer réussit à faire une douce violence à

(1) Le jour de son ordination sacerdotale, Monsieur Guilloux avait demandé à Dieu, entre autres grâces, celle d'être envoyé aux âmes les plus délaissées, les plus abandonnées, et de mourir à leur service.

M. Guilloux, qu'il fit immédiatement son vicaire général. Quel courage il fallut à cette victime volontaire du dévouement sacerdotal pour se séparer (1) de tous ceux qu'il aimait sincèrement dans son pays natal, où, pendant près d'un quart de siècle, il avait parlé et agi avec une autorité persuasive et débonnaire ! Combien il dut souffrir d'un éloignement qui pouvait être un éternel adieu, et qui brisait les fibres les plus délicates au fond de son cœur si sensible ! Mais son parti fut pris vite et irrévocablement. Certes, il n'était pas homme à regarder en arrière, après avoir mis la main à la charrue (2) pour défricher et arroser de ses sueurs une terre fertile, où la bonne semence germerait promptement et produirait au centuple. Qu'il va lentement, devait-il se dire à lui-même, le navire auquel j'ai confié le salut de milliers d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, et pour lesquelles la mienne éprouve déjà de mystérieuses affinités ! La traversée fut heureuse, et le chaleureux accueil réservé au nouveau venu était de nature à le reconforter et à enflammer son zèle. Il ne tarda pas à passer du second rang au premier. Son archevêque dut revenir en Europe. Il mourut à Rome en 1869, abreuvé des plus amers chagrins compagnons habituels du bâton pastoral particulièrement dans les pays de mission. L'heureuse nouvelle de l'élection de son successeur nous causa une joie vive et légitime.

La situation était pleine de périls, jamais elle n'avait été aussi hérissée de difficultés. Le Pape avait ordonné. L'obéissance fut prompte et complète. A cette occasion, Monseigneur Guilloux écrivit à un ami : *Le Saint-Père m'a demandé un grand sacrifice, et m'a imposé une charge écrasante. Je ne dois pas essayer de m'y soustraire. Fiat !* Son profond attachement au Saint-Siège et les tendances

(1) En plein Carême, 1864.

(2) Luc. IX, 62.

de ses convictions religieuses n'étaient un mystère pour personne. L'ancien aumônier des Frères de l'Instruction chrétienne avait souhaité ardemment le rétablissement de la liturgie romaine. Il avait combattu *suaviter et fortiter* certaines doctrines surannées qui, dans la théorie et dans la pratique, divisaient les esprits, aigrirent les cœurs et affamaient les âmes (1)...

Mes Frères, saluons sans plus tarder, avec bonheur et espérance, l'aurore du 25 janvier 1871. Quelle journée mémorable pour cette ville et le diocèse entier ! Chacun s'écriait : *C'est bien le Seigneur qui a fait ce grand jour ; laissons nos cœurs déborder de joie dans cette sainte et glorieuse solennité* (2) !

Que se passa-t-il, Mes Frères, dans cette église, par le ministère de trois pontifes, en présence d'une foule immense de prêtres et de fidèles qui priaient avec ardeur et pleuraient d'attendrissement ? Regardez ce vitrail qui représente quelques épisodes de la vie de l'apôtre saint Paul. Il fut offert généreusement, en souvenir de cette grâce insigne, par le vénérable et regretté Prélat qui reçut de nos mains, tremblantes d'émotion et de contentement, la consécration épiscopale. *Ad multos annos*, chantions-nous à l'envi ! Hélas ! Dieu n'a pas mesuré les années selon nos souhaits à l'égard de celui que nous fêtons encore aujourd'hui, pour notre consolation... N'ayons pas la témérité de scruter les jugements de Dieu, « plus terribles pour les pasteurs que pour les troupeaux », nous dit le Saint-Esprit au livre de la Sagesse. Si nous avons le consolant et ferme espoir que *le serviteur bon et fidèle*, dont nous ne contemplerons plus ici-bas le visage

(1) Il y aurait un long et très intéressant chapitre à écrire sur les luttes qu'il soutint en Bretagne, pendant un quart de siècle, contre les trop fameuses erreurs jansénistes et gallicanes, et sur les persécutions dont il ne cessa de souffrir à ce sujet.

(2) *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea.* (Ps. cxvii, 23.)

aimable, calme et souriant comme l'innocence, est entré dans la joie de son Seigneur, prions quand même pour le repos de sa belle âme. Le souverain Juge des vivants et des morts fera de nos religieux suffrages une application conforme à sa justice et à sa miséricorde envers les pauvres captifs du purgatoire. Mais c'est l'heure de rendre un dernier et solennel hommage à la mémoire bénie de Monseigneur Guilloux, en disant : Pontife bien-aimé, nous avons à cœur de vous donner ce témoignage public de notre affectueuse vénération, de nos vifs regrets et de notre sincère gratitude, dans le lieu saint où vous avez reçu et distribué tant de grâces. *Vous avez été et vous demeurerez une des gloires les plus pures de notre pays : Tu honorificentia populi nostri* (1).

Mes Frères, permettez-moi de vous avouer mon embarras et mon insuffisance. Oui, je me sens incapable d'esquisser le tableau de l'apostolat de votre illustre et vénéré concitoyen, depuis la cérémonie grandiose de son sacre — 25 janvier 1871 — jusqu'au jour d'affliction et de deuil où il disait encore, avant d'expirer : *Non recuso laborem !* Je n'ai ni la force ni le temps de traiter un pareil sujet. Ce n'est pas un discours, c'est un livre qu'il faudrait faire. Je tracerai seulement les grandes lignes de la vie de Monseigneur Guilloux en Haïti. Puisse une main amie placer, tôt ou tard, dans ce cadre, le portrait achevé d'une des figures les plus édifiantes de l'épiscopat contemporain !

Le nouveau pontife brûlait de l'ardent désir de porter à son peuple ses premières bénédictions et toutes les faveurs spirituelles attachées à sa présence. Mais il était nécessaire qu'il assurât préalablement des ressources de toutes sortes à sa Mission et à ses missionnaires présents et futurs. Il s'y appliquait avec le soin et l'intelligence qu'il apportait toujours à ses affaires, lorsqu'il apprit qu'un grand

(1) Judith xv, 10.

chrétien du voisinage venait de mourir loin de sa demeure et de sa famille, victime de son dévouement pour la France vaincue, mutilée et rançonnée. Monseigneur Guilloux, qui l'avait beaucoup connu, voulut bien venir rendre les derniers devoirs à cet homme de bien, et se faire l'interprète de la reconnaissance publique et de notre commune condoléance.

L'Ange de l'Église de Port-au-Prince prit ensuite son essor vers Haïti, où de magnifiques ovations devaient être suivies de persécutions d'autant plus méritoires qu'il s'en vengeait toujours par de nouveaux bienfaits. Tant il est vrai qu'il lui appartenait de répéter avec l'Apôtre des Gentils : *Quant à moi, je donnerai tout très volontiers, et je me donnerai moi-même, bien que, vous aimant beaucoup, je sois moins aimé de vous.*

Le nouvel archevêque de Port-au-Prince se trouva aux prises avec des difficultés de toute nature. Son infortuné prédécesseur n'avait fait, à bien dire, que passer en Haïti, et tenter de déblayer ce terrain volcanique des ruines amoncelées, au point de vue religieux, par les révolutions politiques et l'effervescence des passions d'un peuple impressionnable, rêvant d'indépendance et de liberté, très jaloux de ses droits, peut-être moins soucieux de ses devoirs, qui ne pouvait atteindre de prime saut l'apogée de la vraie civilisation.

Il s'agissait d'élever, sur ce sol mal affermi, dans des conditions exceptionnelles et insuffisamment déterminées, l'édifice spirituel d'où dépendait le salut éternel de tant de milliers d'âmes. L'architecte était sur les lieux. Il avait apporté les plans tracés de la main de son divin Maître. Comme lui, il s'écriait à la vue de cette multitude d'affamés : *Misereor super turbam.* — *J'ai pitié de cette foule* (1). Je ne me résignerai jamais à la renvoyer à jeun. Mais qui

(1) Marc. viii, 2.

m'aidera, mon Dieu, à lui rompre le pain transsubstantiel de la vérité et de la justice ?

Mes Frères, où Monseigneur Guilloux trouvera-t-il les ouvriers dont il ne saurait se passer ? Il en avait amené quelques-uns sur lesquels il pouvait compter (1). Il en attendait d'autres aussi pleins de bonne volonté, et il se proposait de tendre la main à ses collègues de France, particulièrement de la catholique Bretagne. Mais, quand il mesurait l'étendue de ses besoins, il soupirait : *Sed hæc quid sunt inter tantos* (2) ?

La pensée d'un clergé indigène n'était pas réalisable. Les survivants d'un autre âge, peu nombreux d'ailleurs, ne jouissaient pas tous de la considération indispensable au ministre du Sauveur des hommes. Comment sortir de cet embarras ? où chercher un petit coin de terre pour semer et planter une sorte de pépinière apostolique ? Les fils spirituels du Vénérable Louis-Marie Grignon (3) donnèrent asile dans leur maison de Pontchâteau aux futurs coopérateurs de l'archevêque d'Haïti. C'était rendre un service signalé à une chrétienté que la France ne saurait regarder d'un œil indifférent. La Congrégation des Pères de la Compagnie de Marie a donné d'autres gages de sa religieuse sympathie pour cette Mission, dont le développement appelait tant de sacrifices et demeurait subordonné à des organisations intérieures et hiérarchiques qui préoccupèrent aussitôt l'archevêque de Port-au-Prince.

Aux termes du Concordat consenti entre le gouvernement haïtien et le représentant du Souverain Pontife, outre le siège archiepiscopal de Port-au-Prince, quatre sièges épiscopaux avaient été reconnus. Ils étaient inoccupés. Trois le sont encore, au détriment des fidèles de ces circonscriptions.

(1) Dès 1871, une vingtaine de ses amis et de ses anciens élèves demandèrent à le suivre, et l'accompagnèrent en Haïti.

(2) Joan. vi, 9.

(3) Depuis lors, déclaré Bienheureux.

Grâce à Dieu et aux instances de Monseigneur Guilloux, le diocèse du Cap-Haïtien possède, depuis douze ans, un évêque intelligent, pieux, zélé, émule de son ancien métropolitain (1).

Monseigneur Guilloux se connaissait en hommes. Il avait le don de se concilier l'estime et l'attachement des meilleurs. Nous l'avions autorisé à puiser dans le trésor dont nous sommes le gardien, malgré notre indignité.

Les deux prélats bien-aimés qui partagent, pendant le douloureux veuvage de l'Eglise de Port-au-Prince, les soucis et les responsabilités de l'administration diocésaine, sont aussi nos compatriotes. Plaignons-les de tout notre cœur ; souhaitons que leurs efforts soient appréciés, et que justice leur soit rendue.

Avant de jeter les yeux sur M. l'abbé Kersuzan, qu'il choisissait pour auxiliaire au commencement de l'année 1884, Monseigneur Guilloux avait déterminé un prêtre des plus recommandables du diocèse de Saint-Brieuc à lui prêter le même concours. Mgr Bélouino, nommé évêque d'Hiéropolis, fut sacré à Lamballe et s'embarqua pour Haïti. Malheureusement sa santé ne lui permit pas d'y rester.

Pendant qu'il invitait ainsi de bons ouvriers à *entrer dans ses travaux*, pour perpétuer ses œuvres, ce pasteur vigilant employait les moyens les plus propres à sanctifier son troupeau. Il publiait un catéchisme, tenait des synodes, promulguait des statuts, bâtissait des églises et des écoles, organisait de pieuses associations, etc.

Que de fatigues lui causaient ses visites pastorales, dans un pays vaste et accidenté, où les voies de communication étaient presque impraticables ! Toutefois il s'en allait péniblement, le cœur joyeux, par monts et par vaux, vers ces pauvres gens, privés de tout secours religieux, et dont

(1) Mgr Hillion.

l'accueil empressé le délassait. Il les instruisait, les consolait, les bénissait. Après les avoir enseignés, baptisés, confessés, communisés et confirmés, il leur recommandait d'observer fidèlement les préceptes de Dieu et de l'Église, de renoncer à leurs superstitions, de ne s'affilier à aucune des sociétés secrètes dans lesquelles leur bonne foi était surprise et leur liberté enchaînée ; il leur écrivait ensuite des lettres pastorales marquées au coin des plus saines doctrines, où il condamnait, toujours sans faiblesse, les erreurs contemporaines. Toutes les fois que le Père commun des fidèles signalait les périls de l'heure présente, la parole infaillible du successeur de Pierre trouvait à Port-au-Prince un écho fidèle et puissant. Les innombrables sectaires de cette capitale et de la contrée lui tinrent rigueur de son invincible intrépidité. Leurs accusations, leurs outrages, leurs menaces n'ébranlèrent jamais un seul instant cette sentinelle vigilante et incorruptible qui, sous les apparences les plus bénignes et les moins offensives, ne reculait jamais devant l'ennemi. Elle parlementait, tempérait, épuisait tous les moyens apostoliques de conciliation.

Poussée dans ses derniers retranchements, elle répondait hardiment : *Non licet ! Non possumus !* Ceux-là mêmes qui lui avaient fait l'opposition la plus injustifiable, étaient les premiers à éprouver les bienfaisants effets de son indulgente bonté (1). Ce pardon si doux des injures, ce mépris des calomnies et des persécutions, je dirai même volontiers, son amour de la Croix, qui formait toutes ses armes, et en qui il avait placé son espérance, justifient assez ces paroles de mon texte : « Pour moi, je donnerai tout très volontiers, et je me donnerai encore moi-même, pour le salut de vos âmes, quoique, vous aimant beaucoup, je sois moins aimé de vous. »

(1) On disait qu'il avait l'habitude de se venger des injures par des bienfaits, à l'exemple et pour l'amour du Christ qui a dit : « Faites du bien à ceux qui vous font du mal. »

En abordant aux rivages de sa patrie d'adoption, Monseigneur Guilloux s'était bien promis d'y mourir et d'y dormir son dernier sommeil. Avec quels scrupules il gardait la résidence. Les trois voyages qu'il a faits en Europe depuis sa prise de possession, n'ont jamais eu pour but la douce satisfaction qu'il éprouvait naturellement à revoir son pays, sa famille et ses amis, ni même le désir de reprendre des forces, mais bien plutôt le besoin de pourvoir aux nécessités de sa Mission et d'aller demander au Pape ses bénédictions, ses encouragements et ses ordres.

En 1875, il revint fort à propos pour imposer les mains, au pied de cet autel au plus jeune de ses neveux, qu'il avait baptisé lui-même, dans cette église, 23 ans auparavant.

A peine était-il de retour parmi nous et avait-il goûté un instant les charmes du foyer fraternel, qu'il paraissait impatient de regagner son poste d'observation et de combat. Si les courriers qui lui venaient du fond de l'Atlantique, apportaient des nouvelles inquiétantes, il se reprochait de prolonger son séjour en Europe. Or nous savons, Mes Frères, qu'il l'employait pourtant à visiter les diocèses et les communautés qui pouvaient lui donner aide et secours. Quelles touchantes supplications il adressait, dans ses rencontres, aux Pères du Saint-Esprit, à ceux de la Compagnie de Marie, aux Frères de l'Instruction chrétienne, aux Sœurs de la Sagesse et de Saint-Joseph de Cluny ! Comme il se montrait reconnaissant envers tous de ce qui lui était accordé ! Il commençait toujours par faire ses affaires, pour être à même de s'embarquer au plus tôt, si quelque éventualité le rappelait à l'improviste ! Lors de sa dernière apparition, nous tentâmes vainement de le retenir, en lui faisant observer que sa santé, profondément atteinte dès lors, lui imposait un délai de quelques mois (1). Toutes nos représentations échouèrent en pré-

(1) Au fait, il ne resta guère, cette fois, que quelques semaines en Europe, ce qui hâta certainement sa mort.

sence de renseignements apportés par le dernier paquebot et dont il se tourmentait excessivement. En nous quittant, il avait le pressentiment de sa fin prochaine. Les dernières paroles qu'il nous adressa et sa dernière étreinte, donnée et rendue avec une effusion inexprimable, nous serrèrent le cœur. Il disparut à nos yeux remplis de larmes aussi amères que celles qui naguère inondèrent notre visage lorsque, à quelques jours d'intervalle, sans avoir été préparé à ces coups de foudre, nous reçûmes du Cap-Haïtien et de Port-au-Prince ces deux dépêches lamentables :

« Monseigneur Guilloux est mourant !

« Monseigneur Guilloux est mort ! »

Oui, mes Frères, il est mort ce chef valeureux et expérimenté de l'armée du Christ, Sauveur du monde, après avoir conduit ses soldats à la conquête pacifique des âmes ! Il est mort, ce grand prêtre de la loi nouvelle, qui d'une main ferme tenait le glaive flamboyant de la parole de Dieu ; tandis que, de l'autre, il restaurait le temple de l'Esprit-Saint ! Oui, il est mort, cet admirable et grand archevêque ! Il est mort, comme il a vécu, en apôtre et en saint ; offrant tout très volontiers, s'offrant lui-même *de grand cœur* (1) en holocauste pour le bonheur de son peuple ; se réjouissant d'avoir aimé, sans calcul humain et sans mesure, Dieu par-dessus toutes choses, et son prochain jusqu'au sacrifice de sa vie, à l'exemple et pour l'amour de Jésus-Christ.

Au lieu de chants funèbres, les anges gardiens de son cercueil répétaient sans doute avec d'harmonieux transports : *Pour moi, je donnerai tout très volontiers, et je me sacrifierai moi-même entièrement pour le salut de vos âmes, quoique, vous aimant beaucoup, je sois moins aimé de vous.*

Auraient-ils été entendus d'ici-bas, interprétant, dans leurs chants du ciel, les sentiments sublimes du juste

(1) *Corde magno et animo volenti.* (II Mach. I, 3.)

expirant : *Vous savez, Seigneur Jésus, mon Dieu, que je suis un serviteur inutile, et vous connaissez mon désir d'aller à vous ; toutefois, si je suis encore utile à votre peuple, je ne refuse pas le travail : que votre volonté soit faite !* Toujours est-il qu'un immense cri de douleur, de regrets et d'admiration, retentit à Port-au-Prince et dans le pays tout entier, à la nouvelle de la perte irréparable que faisait Haïti, dans la personne de son vénéré métropolitain. Ses funérailles furent une marche triomphale, à laquelle prirent part, à côté des prêtres, des religieux, des religieuses et de la population désolée, toutes les autorités constituées, ayant à leur tête le chef de l'État.

Ce fut un concert de louanges posthumes, un hommage justement mais officiellement rendu à la vertu, au mérite et au dévouement poussé jusqu'à l'héroïsme chrétien.

Pour nous, Mes Frères, qui connaissons le mobile de cette charité pastorale, soyons heureux et fiers d'avoir vu l'un des nôtres se sacrifier ainsi, sans réserve, pour le salut des âmes, et recevoir, à la fin de sa carrière, un gage certain de la récompense promise à tous ceux qui auront combattu le bon combat et gardé la foi. Dieu nous fasse la grâce de marcher avec la même générosité dans la voie de l'honneur chrétien, afin de mourir comme lui, de la mort des justes ! *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia* (1) ! — Amen !

(1) Num. xxiii, 10.

DEUXIÈME PARTIE

QUELQUES LETTRES

ET

ARTICLE DES MISSIONS CATHOLIQUES



LETTRE CIRCULAIRE DE M^{sr} KERSUZAN

ÉVÊQUE D'HIPPA
ET ADMINISTRATEUR DE L'ARCHIDIOCÈSE DE PORT-AU-PRINCE, DES GONAÎVES
ET DES CAYES

*au clergé et aux fidèles de ces trois diocèses,
à l'occasion de la mort de l'Illustrissime et Révérendissime Père en J.-C.*

MONSEIGNEUR ALEXIS-JEAN-MARIE GUILLOUX

ARCHEVÊQUE DE PORT-AU-PRINCE,
ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DU DIOCÈSE DES GONAÎVES ET DES CAYES,
PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ,
ASSISTANT AU TRÔNE PONTIFICAL, ETC.

BIEN-AIMÉS COOPÉRATEURS,
ET NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Les espérances que Nous vous exprimions dans Notre lettre circulaire du 10 octobre ne se sont malheureusement pas réalisées. Depuis dimanche dernier, l'état de Monseigneur l'archevêque s'est aggravé, ses forces sont allées en diminuant de jour en jour; jeudi après-midi, Nous lui avons administré solennellement, en présence du clergé de la capitale, des Congrégations religieuses et de nombreux fidèles, le saint Viatique et l'Extrême-Onction, qu'il a reçus avec des sentiments de piété admirables, après avoir fait les plus touchants adieux à ses auxiliaires et aux fidèles. A partir de ce moment, son unique pensée a été de se préparer à la mort, en offrant à Dieu pour

(1) Nombres, xxiii, 10.

l'Église d'Haïti ses souffrances qu'il supportait avec la plus parfaite résignation. Nous le voyions, le cœur brisé, baisser à vue d'œil.

Cependant, le lendemain 23, notre vénéré malade put recevoir la visite de Son Excellence le Président, de M^{me} Salomon et de MM. les Secrétaires d'État, et leur émoigner combien il était sensible à cette marque de sympathie. Ce matin, à 6 heures, après une nuit pleine d'angoisse, il s'est endormi doucement, dans la paix du Seigneur, entre Nos bras et ceux de Mgr Ribault, au moment où nous venions d'offrir pour lui le saint sacrifice dans sa chambre, et pendant que, dans les différentes églises et chapelles de la ville, les prêtres qui s'étaient pressés autour de son lit de douleur priaient pour lui.

« Que de sujets n'avons-nous pas, pour Nous servir de ses propres paroles, et emprunter ses sentiments à la mort de son vénérable prédécesseur (1), — que de sujets n'avons-Nous pas de donner des larmes à ce Père tendre et vénéré, dont la brillante intelligence, le noble cœur, la parole éloquente, la charité vraiment épiscopale, ont laissé parmi nous de si profonds et si touchants souvenirs !

Toutefois, N. T. C. F., que les grandes pensées de la foi adoucissent nos justes regrets. C'est surtout sur la tombe d'un évêque qu'il est doux de faire entendre les consolantes paroles que l'Apôtre adressait aux fidèles de Thessalonique : « Ne vous affligez pas, mes frères, comme ceux qui n'ont pas d'espérance. (Thessal. iv, 12.)

A la suite d'une vie consacrée tout entière, avec un si complet dévouement, au service de la sainte Église et EN PRÉSENCE D'UNE MORT QUI RESSEMBLE EN TOUT A CELLE D'UN SAINT, n'avons-Nous pas tout lieu d'espérer que, maintenant réuni à Jésus-Christ, le Prince des pasteurs, il intercède pour nous auprès de Dieu !

(1) Lettre du 31 août 1869.

« Cependant, pour citer encore ses paroles, comme les âmes les plus pures et les plus saintes ne sauraient, au moment de la mort, avoir la pleine assurance d'être complètement dégagées de ce qui pourrait offenser les regards d'un *Dieu qui trouve des taches jusque dans ses Anges* (Job, iv, 18), prions, ah ! prions, N. T. C. F., pour ce Pontife bien-aimé, afin que s'il n'était pas encore en possession du bonheur des élus, la miséricorde de Dieu l'admette au plus tôt dans le séjour du rafraîchissement, de la lumière et de la paix. »

A CES CAUSES :

1° Jusqu'à la cérémonie solennelle des funérailles, dans toutes les églises paroissiales de la ville de Port-au-Prince, on sonnera le glas funèbre, cinq fois le jour, pendant un quart d'heure, à la suite de chaque annonce de l'*Angelus*, à 9 heures du matin et à 5 heures du soir.

2° Pendant tout ce temps, les églises paroissiales de la ville seront tendues de deuil, à l'intérieur et à la porte principale.

3° Le corps du vénéré défunt sera exposé à l'église métropolitaine, dans la chapelle du Sacré-Cœur, jusqu'au moment des funérailles, qui seront célébrées jeudi, 29 octobre, à 8 heures du matin.

4° Tous les jours, jusqu'à mercredi inclusivement, une messe de *Requiem* sera chantée à l'autel de la chapelle ardente, à 7 h. du matin. Le soir, on chantera l'office des morts. Jour et nuit, un prêtre, en habit de chœur, présidera les prières en présence du corps. Le service de trentième jour sera chanté à la métropole le mardi 24 novembre.

5° Les fidèles sont invités à venir faire la garde d'honneur et à unir leurs prières à celles des Congrégations et Associations pieuses, qui se presseront avec le clergé autour des restes vénérés de Monseigneur l'archevêque.

La nuit, les Frères de l'Instruction chrétienne et les hommes désignés par MM. les curés seront seuls admis.

Nous engageons toutes les âmes pieuses à offrir leurs prières, leurs bonnes œuvres et surtout leurs communions pour le repos de l'âme du bien-aimé Père que nous pleurons.

6° Dans les autres églises de l'archidiocèse de Port-au-Prince et des diocèses des Gonaïves et des Cayes, ainsi que dans les chapelles du Grand et du Petit Séminaire, un service solennel sera chanté pour Monseigneur l'archevêque, le premier jour non empêché après le dimanche qui suivra la réception de la présente circulaire.

7° Nous demandons instamment aux prêtres de ces trois diocèses de se souvenir au saint autel de celui qui était pour eux, depuis près de dix-sept ans, un si digne chef et un si parfait modèle. Après la réception de cette lettre, ils réciteront pendant trente jours, à la fin de la messe, le *De profundis* avec l'oraison *pro Episcopo defuncto*, à la suite des prières prescrites par le Souverain Pontife.

8° Chacun des trois dimanches qui suivront le service demandé, dans toutes les églises et chapelles ayant chapelain, on chantera, avant la messe paroissiale, le *Veni Creator*, avec l'oraison du Saint-Esprit, pour demander à Dieu qu'il donne au plus tôt à l'Eglise de Port-au-Prince un pontife selon son cœur. A la métropole on commencera le jour de la Toussaint. Le chant de la même hymne se continuera tous les premiers dimanches du mois jusqu'à la préconisation d'un nouvel archevêque.

Nous invitons tous les prêtres, ainsi que les fidèles de cet archidiocèse et des diocèses des Gonaïves et des Cayes, à offrir au Ciel leurs prières et bonnes œuvres à la même intention pendant toute la vacance du siège.

9° Conformément à l'article 8 du Concordat, qui prescrit que, dans le cas de décès ou de démission de l'archevêque ou de l'évêque diocésain, le diocèse sera administré par le

vicaire général que l'un ou l'autre aura désigné comme tel, et en vertu des lettres authentiques de Monseigneur l'archevêque, de vénérée mémoire, en date à Port-au-Prince du 15 juin 1883, nous avons, pendant la vacance du siège, les pouvoirs d'administrateur des trois diocèses de Port-au-Prince, des Gonaïves et des Cayes.

Nous comptons sur les prières et le dévouement du clergé et des fidèles pour nous aider à porter dignement ce fardeau trop lourd pour nos faibles épaules.

Sera notre présente lettre circulaire lue au prône de la messe paroissiale dans toutes les églises et chapelles des trois diocèses confiés à notre administration, le dimanche qui en suivra la réception.

Port-au-Prince, le 24 octobre 1883.

† FRANÇOIS-MARIE, évêque d'Hippa,

administrateur des diocèses de Port-au-Prince,
des Gonaïves et des Cayes.

Par mandement de Mgr l'Administrateur :

EDOUARD RIBAUT,
Camérier d'honneur de Sa Sainteté, secrétaire.

LETRE CIRCULAIRE

DE

Mgr L'ÉVÊQUE DU CAP HAITIEN

au clergé des diocèses soumis à sa juridiction, pour lui annoncer la mort

DE

Monseigneur ALEXIS-JEAN-MARIE GUILLOUX

ARCHEVÊQUE DE PORT-AU-PRINCE,
ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DES DIOCÈSES DES CAYES ET DES GONAÎVES

Cap-Haïtien, le 25 octobre 1885.

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Nous avons le cœur plein de larmes en vous annonçant la douloureuse nouvelle que Nous avons reçue, ce matin, et que Nous vous transmettons en ce moment.

Monseigneur Guilloux, archevêque de Port-au-Prince, Notre vénéré Métropolitain, s'est doucement endormi dans la paix du Seigneur, avant-hier, après avoir reçu solennellement les sacrements de la sainte Église.

Ses dernières paroles ont été des paroles de bénédiction pour son peuple qu'il a tant aimé, des vœux pour la prospérité de ce cher pays auquel il s'est sacrifié sans réserve.

Le bateau que M. Rivière a mis à Notre disposition doit partir au plus tôt et Nous transporter à Port-au-Prince pour que Nous puissions, jeudi prochain, 28, répandre sur la dépouille mortelle de notre cher défunt les prières de la sainte Église, avec les larmes de Notre affection et de Notre profonde tristesse.

Il Nous est donc impossible, cher Monsieur le Curé, de retracer ici l'admirable physionomie du Père bien-aimé dont la mort est un deuil pour le pays tout entier. Vous savez, d'ailleurs, combien sont nombreuses et grandes devant Dieu et devant les hommes les œuvres de son apostolat dans ce pays.

Elles proclament bien haut et rediront à la postérité sa science profonde, sa foi ardente, son zèle infatigable, son dévouement à toute épreuve, son courage que les contradictions n'ont jamais pu ébranler. Pendant plus de vingt ans, il a fécondé de ses prières, de ses amours, du sang de son âme, cette jeune Église d'Haïti à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir. Comme l'apôtre saint Paul, il a pu dire : *Je me suis fait tout à tous pour gagner toutes les âmes à Jésus-Christ* (1). Comme lui, son cœur a pu dire avec confiance au moment de la mort : *J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la Foi. Il ne me reste plus qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée et que le Seigneur, juste Juge, me rendra en ce grand jour* (2).

Cette couronne immortelle, Nous en avons le ferme espoir, Dieu l'a déjà posée sur son front chargé de mérites, acquis pendant soixante-sept années dépensées sans mesure à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Nous prions néanmoins pour notre regretté défunt, et nous acquitterons ainsi envers lui la dette sacrée de notre affection et de notre reconnaissance.

En conséquence, cher Monsieur le Curé, Nous ferons célébrer dans Notre église cathédrale un service solennel pour le repos de l'âme de Notre vénéré Métropolitain. Vous voudrez bien en faire célébrer un, à la même

(1) *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.* (I Cor. ix, 22.)

(2) *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, Fidem servavi; in reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus Juxta.* (II Tim. iv, 7.)

intention, dans votre église paroissiale. Vous inviterez les fidèles à y assister, et les exhorterez à faire la sainte communion pour Notre bien-aimé défunt. Le 24 novembre prochain, on célébrera, dans l'église métropolitaine de Port-au-Prince, un service solennel pour le repos de l'âme de Monseigneur l'Archevêque.

Recevez, cher Monsieur le Curé, l'assurance de Nos sentiments respectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

† CONSTANT-MATHURIN, *évêque du Cap-Haïtien*,

Administrateur apostolique de Port-de-Paix.

LETTRÉ CIRCULAIRE

DE

Monseigneur l'ÉVÊQUE DE VANNES

à l'occasion de la mort

DE

Monseigneur ALEXIS-JEAN-MARIE GUILLOUX

ARCHEVÊQUE DE PORT-AU-PRINCE

Vannes, le 29 novembre 1885.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Si je ne me suis pas accordé plus tôt la consolation de recommander à vos ferventes prières l'âme du vénérable archevêque de Port-au-Prince, c'est que des affaires

urgentes me tenaient éloigné de Vannes, lorsque la douloureuse nouvelle de la mort du bien-aimé prélat vint plonger dans le deuil son honorable famille et ses nombreux amis. A la date du 27 octobre, Mgr Kersuzan m'annonçait, en ces termes touchants, le malheur que nous déplorons avec lui : « C'est au milieu des larmes que je vous écris. Mon vénéré et bien-aimé Père, Monseigneur Guilloux, n'est plus. Après un mois de maladie et des alternatives de craintes et d'espérances pour nous, il s'est éteint doucement entre mes bras et ceux de Mgr Ribault, samedi dernier, 24 octobre. Nous ferons, jeudi 29, les funérailles solennelles. Quel coup pour moi, et quelle perte pour ce cher pays ! Je ne puis que vous faire entendre ce cri de douleur... Monseigneur m'a chargé de transmettre ses derniers remerciements aux évêques de Bretagne... Ses adieux ont été des plus émouvants : il a pensé à tout le monde... »

En retour de ce bienveillant souvenir d'un mourant qui nous était uni par des liens indissolubles, Messieurs et chers Coopérateurs, faisons mémoire de lui au saint sacrifice de la Messe. Ce devoir, doux à remplir, sera le meilleur témoignage de notre condoléance.

Nous célébrerons, le jeudi 10 décembre, dans l'église paroissiale de Ploërmel, à 11 heures, un Service solennel pour ce cher défunt. Ceux d'entre vous qui auront la pieuse pensée d'y assister voudront bien apporter leur habit de chœur.

Monseigneur Guilloux a trop bien mérité, pendant un quart de siècle, de son diocèse d'origine, dont il était une des gloires les plus pures, pour que nous n'ayons pas tous à cœur de lui payer notre tribut d'hommage, de vénération et de reconnaissance. Votre Évêque qui avait en lui un ami et un fidèle modèle, ne pouvait se refuser la consolation de prononcer, très imparfaitement sans doute, l'oraison funèbre d'un *prêtre selon le cœur de Dieu*, d'un pontife plein

de vertus, de savoir et de zèle, d'un *bon pasteur qui a donné héroïquement sa vie pour ses brebis*. Il nous est certes permis d'espérer que nous avons un protecteur de plus auprès du Seigneur. Après nous avoir édifiés sur cette terre, il intercédéra pour nous au ciel. Toutefois, s'il n'avait pas encore reçu la récompense promise aux serviteurs fidèles qui ont combattu le bon combat, gardé la foi, en la propageant, nos ardents suffrages plaideraient efficacement, au tribunal du souverain Juge des vivants et des morts, les circonstances atténuantes de la fragilité humaine, dont les natures d'élite elles-mêmes ne savent pas toujours triompher. C'est ainsi que des chrétiens trouvent le secret d'adoucir leurs peines et de rendre méritoires les sacrifices que la Providence leur impose. Ne pleurons donc jamais en vain, comme ceux qui n'ont plus d'espérance au delà du tombeau.

Agréez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mon paternel attachement.

† JEAN-MARIE,

Evêque de Vannes.

On lit dans le journal LE MONDE du 2 décembre 1885 :

D'une lettre écrite par un prêtre d'Haïti, à l'un de ses amis à Paris, et que l'on veut bien nous communiquer, nous extrayons les détails suivants sur la mort et les funérailles d'un grand et saint évêque (1).

(1) Cette lettre est du R. P. Lejeune, de la Congrégation du Saint-Esprit, Supérieur du Petit Séminaire-Collège de Port-au-Prince, et confesseur de Monseigneur Guilloux.

Monseigneur Guilloux, archevêque de Port-au-Prince, est mort le samedi 24 octobre, vers 6 heures du matin.

Depuis le 22 septembre, il était atteint d'une grave dysenterie. Avec des alternatives de mieux et de moins bien, il est resté tout un mois, s'affaiblissant à peu près constamment.

Deux jours avant sa mort, le jeudi 22 octobre, à cinq heures du soir, réunion générale à la métropole et à l'archevêché, pour assister à la cérémonie des derniers Sacrements, administrés solennellement au saint archevêque.

Son auxiliaire, Mgr l'évêque d'Hippa, en chape, assisté de Mgr Ribault et de diacre et sous-diacre, portait processionnellement le Très Saint-Sacrement sous le dais.

Foule immense : chanoines, curés, vicaires de Port-au-Prince, Pères du séminaire, Frères, Sœurs de Saint-Joseph, Sœurs de la Sagesse, Tiers-Ordre, Congrégation du Sacré-Cœur, Congrégation des Enfants de Marie, etc., etc., tous en rang et portant des cierges.

Chose à peine croyable ! Monseigneur Guilloux, habillé et assis, trouve assez de force pour parler plusieurs fois pendant la cérémonie, et longuement.

Avant de recevoir le saint Viatique, il fit ses adieux à tous : touchantes et déchirantes paroles à Mgr Kersuzan, à Mgr Ribault (pour Mgr Hillion), à tous les Pères du Saint-Esprit et de Montfort, à tous les Frères, aux Sœurs de Saint-Joseph et de la Sagesse, aux membres du Tiers-Ordre, du Sacré-Cœur, de toutes les Congrégations, à tous les fidèles, et pour le Président et la Présidente. Personne ne fut oublié.

Tout le monde pleurait, à l'exception du saint archevêque.

Mgr Kersuzan lui donne ensuite le saint Viatique. Grande émotion !... Monseigneur Guilloux parle une seconde fois ; et, répondant en quelque sorte aux sanglots mal

étouffés de la foule, il redit les paroles de notre grand saint Martin mourant : *Si adhuc populo tuo sum necessarius, Domine, non recuso laborem ; verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat !*

Avant de lui donner l'Extrême-Onction, Mgr l'Évêque d'Hippanne prend à son tour la parole, en son nom et au nom de tous, puis demande la bénédiction de Monseigneur Guilloux.

De ma vie je n'ai assisté à une scène aussi touchante.

Monseigneur s'est confessé très souvent pendant sa maladie.

Le 23 octobre, Messe solennelle et officielle à son intention.

Après la Messe, le Président, la Présidente, les Ministres, les aides de camp se rendent auprès de l'auguste moribond. Tous étaient profondément émus ; plusieurs pleuraient.

Le lendemain, Monseigneur Guilloux, bon envers la mort, comme il l'avait été toute sa vie envers tout le monde, rendit à Dieu sa belle âme, sans agonie, doucement, et pour ainsi dire avec cette majesté surnaturelle toute pleine de délices et de suavité, que donne le baiser divin du Christ Jésus.

Il était environ 6 heures du matin.

Son auxiliaire venait de dire la sainte Messe pour lui, dans sa chambre.

Le P. Martin était à prier près de son lit, et moi-même j'offrais le saint Sacrifice à son intention.

Embaumé le même jour, le corps vénéré, revêtu des ornements pontificaux, est demeuré exposé à la cathédrale jusqu'au jeudi 29, jour de l'enterrement, qui a été un jour de triomphe sans pareil pour l'Église en Haïti. Le dimanche même, Messe solennelle de *Requiem* ainsi que les lundi, mardi, mercredi et jeudi. Le soir, Vêpres, Matines et Laudes.

Foule énorme toujours, cérémonies très imposantes, absoutes nombreuses.

Nous autres, nous faisons la veillée de nuit. C'est par centaines que les hommes et les jeunes gens nous venaient tenir compagnie.

Funérailles splendides, triomphales, et comme on n'en avait jamais vu en Haïti.

Deux évêques, plus de soixante prêtres (1), le Président de la République, la Présidente, l'état-major, les ministres, le corps diplomatique, le conseil municipal, ... toutes les autorités civiles et militaires assistaient en grande tenue officielle, et suivaient à pied.

Après la Messe solennelle, chantée par Mgr l'évêque du Cap-Haïtien, celui-ci monte en chaire. Il parle avec des larmes dans la voix ; et au moment où, rappelant le retour dans le pays de Monseigneur comme archevêque, il communiquait à l'assistance entière l'émotion qu'il ressentait lui-même, quelques fidèles ne peuvent s'empêcher d'exprimer hautement leur profonde douleur. — Émotion générale. — L'orateur est obligé de s'arrêter assez longtemps, et ne continue ensuite qu'avec peine.

Au sortir de l'église, le convoi a peine à se frayer un passage sur la place même, couverte de monde.

Décoré aux couleurs de Monseigneur l'archevêque sur un fond noir, le corbillard est traîné par quatre superbes chevaux, magnifiquement caparaçonnés.

Les bouquets, les couronnes pleuvent de toutes parts. Les jolies fleurs naturelles sont jetées à profusion sur le corbillard, par les personnes qui se tiennent à genoux aux fenêtres et aux balcons.

Le cercueil étant demeuré ouvert, tous peuvent encore voir et admirer les traits calmes, admirablement reposés et comme angélifiés du grand apôtre d'Haïti. Personne ne fut plus que lui François de Sales par la douceur, François Xavier par le zèle.

(1) Tous ceux qu'on avait pu avertir à temps.

Commencée à huit heures précises, la cérémonie ne prit fin qu'après-midi.

Bientôt s'élèvera, sur la tombe de cet homme de bien s'il en fut jamais, une majestueuse cathédrale ; mais, quelque grandiose que soit l'édifice, quelque nombreuses et extraordinaires qu'aient été les manifestations en son honneur, à l'occasion de sa mort et de ses funérailles, il y a quelque chose de plus grand encore : c'est l'œuvre de paix et de civilisation chrétiennes, l'œuvre de sanctification et de salut qu'a su entreprendre et mener à bonne fin l'apôtre incomparable dont tout Haïti pleure la mort et loue la vertu.

Coïncidence frappante et très remarquée : Monseigneur l'archevêque mourait le samedi matin. Quelques heures après, l'impie X..., rédacteur d'un journal franc-maçon, qui lui avait fait une guerre odieuse, tombe subitement malade. Bientôt, il se trouve très mal. Il veut parler : immédiatement sa langue est paralysée. Il veut écrire : sa main droite est également frappée de paralysie.

Il meurt le mardi 27, sans avoir vu de prêtre.

Le peuple haïtien dit que Monseigneur a *héli li* (hélé lui).

Et nous, nous disons : *Le doigt de Dieu est là* (1).

(1) *Digitus Dei est hic.*

Extraits d'une lettre du Frère Directeur de l'école des Gonaïves (Haïti).

†
DIEU SEUL.

Ploërmel (Morbihan), 29 décembre 1885.

... La nouvelle de la mort de Monseigneur Guilloux se répandit avec rapidité jusqu'aux Gonaïves. Partout ce n'était qu'un cri : « Le saint est mort ! le saint est mort ! »

... En arrivant à Port-au-Prince, nous nous empressâmes, mes compagnons et moi, de nous rendre à la métropole, où le corps était exposé (1) dans la chapelle du Sacré-Cœur, qu'il avait tant aimé et si admirablement glorifié.

Il y avait foule, et nous avions peine à entrer.

En approchant, la première chose qui frappa nos regards et attira notre attention, ce fut la figure calme et reposée du saint archevêque. Je ne sais trop à quoi l'attribuer, mais on ne pouvait se lasser de considérer ses traits. Il avait vraiment l'air de dormir un glorieux sommeil. Son front sans rides, bien qu'il en eût quelque peu auparavant, était particulièrement beau et majestueux. Les Frères qui avaient aidé à l'ensevelir me dirent que son corps était uni comme l'ivoire, blanc comme l'albâtre. Il avait la peau douce et la carnation d'un enfant : assez semblable en tout ceci à ce que saint Bonaventure raconte de l'état où se trouva le corps de saint François d'Assise à sa mort : ses membres étaient si flexibles, qu'ils semblaient conserver la souplesse du jeune âge, et annoncer l'innocence et la sainteté.

(1) On pourrait et devrait dire « à la vénération des fidèles », si l'on en jugeait seulement par leur attitude dans l'église, et par les conversations qu'ils tenaient au dehors.

Pendant les cinq jours que le corps demeura ainsi exposé, la métropole ne désemplit pas.

Le soir, à 8 heures, il fallait obliger les femmes à sortir de l'église, et ce n'était pas une petite difficulté, chacune d'elles cherchant à rester jusqu'à la dernière minute. Alors arrivaient les hommes appelés à l'honneur de monter la garde de nuit autour des saintes dépouilles.

Le matin, dès 4 heures, la place avoisinant la métropole était couverte d'une multitude considérable, attendant avec impatience l'ouverture des portes...

... Le jour de l'enterrement, dès l'aurore, toute la ville était sur pied; et, à 8 heures précises, l'office commençait.

L'église était remplie par les autorités, les corporations religieuses et les rares privilégiés qui avaient eu la chance d'y pouvoir pénétrer.

De chaque côté, en dehors de l'église, se tenait la foule du peuple fidèle, sous des tentes dressées exprès pour la circonstance.

Après la Messe pontificale, Mgr Hillion monta en chaire. Il commença par donner quelques avis ayant trait à l'ordre du défilé. Puis il voulut dire quelques mots de Monseigneur Guilloux; mais il n'eut pas plus tôt prononcé son nom, que l'émotion le força de s'arrêter, et l'on entendit des soupirs mal étouffés et comme un long gémissement dans la foule.

Ce fut un moment d'angoisse.

Quelques instants après, faisant un suprême effort pour mettre fin à ses larmes et surmonter sa douleur, le Prélat se leva de nouveau dans la chaire; mais ce ne fut pas pour longtemps. Après quelques paroles répondant aux sentiments de douleur, de tendresse et de vénération qui pénétraient si profondément toutes les âmes, et mouillaient de pleurs les plus mâles visages, vaincu de nouveau lui-même, comme son immense auditoire, par la force de

l'émotion, il dut laisser, cette fois, libre cours à ses larmes; et ce ne fut, dans toute l'église et au delà, qu'un long cri de douleur attendrie, à fendre l'âme.

Tout le monde pleurait.

L'émotion était si universelle, si vraie, si profonde, que, de ma vie entière, je n'ai assisté à spectacle aussi attendrissant, versé aussi bonnes, aussi douces larmes, ni été si intimement remué.

...
...
... Afin d'éviter la confusion dans le cortège d'une interminable longueur, seule la musique du Palais de la Présidence eut le droit de se faire entendre...

De même, pour abréger la cérémonie, tout discours fut interdit sur la tombe...

Enfin, quand, à midi, on déposa le saint corps dans le tombeau qui lui avait été préparé, les plaintes et les sanglots éclatèrent de plus belle, et je pleurais moi-même comme un enfant...

Dire que tout Port-au-Prince, que tout Haïti a pleuré son saint archevêque, c'est dire sans doute la vérité, mais une vérité très insuffisante pour donner une idée exacte des manifestations les moins équivoques de regrets et de deuil universel.

Quant à moi, je n'ai jamais assisté à pareille fête, je n'ai jamais vu pareille marche triomphale, pas même celle de la translation des reliques de saints canonisés.

Et non seulement les funérailles glorieuses de Monseigneur Guilloux ont été un triomphe sans pareil pour l'Église catholique en Haïti; mais les pires ennemis de notre sainte religion ont été terriblement atteints.

Voici un fait.

En apprenant la mort si douce et si édifiante du serviteur de Dieu, le plus actif et surtout le plus haineux sectaire du pays, nommé Prost, rédacteur de *l'Oeil*, journal

MGR GUILLOUX.

franc-maçon militant au premier chef, est frappé comme d'un coup de foudre. Il veut se lever, sortir : ses jambes lui refusent leur service. Il veut parler : sa langue balbutie quelques mots, puis se paralyse. Il saisit une plume ; mais, après avoir formé quelques lettres, elle tombe de sa main, également paralysée. On s'empresse autour de lui, on le met au lit, et tous les soins possibles lui sont prodigués.

Enfin le surlendemain un mieux se produit ; et Prost peut raconter à sa famille, avec des yeux injectés de sang et projetant des lueurs étranges, un rictus satanique et des terreurs de damné, que Monseigneur Guilloux, tout resplendissant de gloire, lui a apparu, et l'a heurté de sa crosse, comme pour le citer au tribunal de Dieu.

Aussitôt sa femme court chercher un prêtre, qui arrive en toute hâte, mais, hélas ! pour constater que Prost était mort, et mort en désespéré : les mains convulsivement crispées, les traits contractés, l'écume à la bouche, les yeux à demi sortis de leurs orbites.

La nouvelle de cette mort, *plus imprévue encore que subite*, s'est répandue immédiatement partout dans Port-au-Prince. Elle a produit, au sein de la *Loge*, l'effet d'un coup de tonnerre, foudroyant le maître de céans, dans un festival de conjurés. La panique a été si grande, que les autres francs-maçons (ceux du moins qui craignaient d'être connus comme tels) n'ont osé sortir de leur maison, et s'y sont eux-mêmes emprisonnés pendant cinq ou six jours. *Le Vénérable de la Loge* en a perdu la raison pendant plusieurs jours ; et l'on s'est demandé si Dieu, dans sa justice, n'allait pas l'appeler lui aussi à rendre, sans plus tarder, ses comptes, comme son ami Prost.

Frère GYR-MARIE,

Directeur des Gonaïves (Haïti),
en repos à Ploërmel (Bretagne).

LETTRÉ DE MONSEIGNEUR RIBAUT

Archevêché de Port-au-Prince (Haïti),
28 janvier 1886.

MON CHER AMI,

..... Oui, Monseigneur Guilloux était vraiment un saint, et il l'a toujours été, comme me l'a maintes fois affirmé (encore peu de temps avant sa mort) le bon M. Houeix (1), qui l'avait beaucoup observé, admiré, et suivi de près depuis son enfance.

..... Vous savez que, n'ayant encore que 13 ou 14 ans, Monseigneur fit le vœu de ne jamais commettre le moindre péché de propos délibéré. Et, ce qu'il y a de mieux, c'est qu'il l'a tenu, admirablement tenu et gardé : preuve manifeste, n'est-il pas vrai, que cette résolution lui était inspirée de Dieu.

Quelques mois seulement avant de rendre sa belle âme à son Créateur, dans une de ces conversations intimes et délicieuses sur les choses de Dieu qui lui étaient familières, le saint archevêque faisait lui-même, à Mgr Kersuzan, l'aveu qu'il croyait n'y avoir jamais manqué.

Quelle lumière, sur une vie comme la sienne, projette une si heureuse confiance ! Et comme on sent bien (nous du moins qui avons si souvent admiré les salutaires effets de sa vie d'union avec Notre-Seigneur) que les beautés qui nous émerveillent, dans cette âme d'apôtre, sont loin d'égaler celles que nous ne connaissons pas !

(1) Aumônier des Ursulines de Ploërmel, et confesseur de Monseigneur Guilloux.

Mais voici d'autres intimités, que nous révèlent maintenant les personnes qui furent attachées à son service.

« Tant qu'il a vécu, m'écrivit un de ses anciens familiers (1), j'ai gardé le silence et le secret promis ; mais, aujourd'hui qu'il est au ciel, je crois remplir un devoir de conscience en révélant certains côtés, moins connus peut-être, et quelques traits de la vie intime de Monseigneur Guilloux.

« Vous avez dû trouver, Monseigneur, dans le tiroir et l'accoudoir du prie-Dieu de sa chambre, une dizaine de disciplines, une chaîne de fer armée de pointes, un cilice et une haire.

« Tant que sa santé le put supporter, Monseigneur Guilloux portait habituellement ce cilice ou cette haire, et se donnait très fréquemment la discipline.

« Quand il se trouvait trop fatigué par ses incroyables travaux et ses courses apostoliques, il m'obligeait (craignant sans doute de ne pouvoir frapper assez vigoureusement lui-même) à lui donner cent coups de discipline, notamment le vendredi. Afin de les recevoir avec un plus grand esprit de pénitence et de componction, il se mettait très humblement à genoux, et récitait, toujours avec une dévotion très touchante, quelquefois avec larmes, le psaume *Miserere*.

« Souvent il me reprochait de ne pas frapper assez fort. Jamais il ne manquait de me remercier, comme si je lui eusse rendu un service signalé.

« Je tenais à vous dire ces choses, dont je n'ai parlé à personne tant qu'il a vécu ; mais les motifs que j'avais alors d'en garder le secret se changent aujourd'hui en raison même de les publier.

« *Tempus tacendi, tempus loquendi.*

« Si donc, pour la plus grande gloire de Notre-Seigneur

(1) M. Jules Le Bouhellec, actuellement négociant à Ploërmel.

et du saint que nous pleurons, pour l'édification du peuple chrétien, pour la consolation de sa famille et de ses amis, vous jugez à propos de livrer ces choses à la publicité, vous en ferez, Monseigneur, tel usage qu'il vous plaira (1). »

Je savais parfaitement, mon cher ami, je savais, à n'en pouvoir douter, que l'admirable pureté de son âme n'avait jamais été ternie par le plus léger souffle impur ; j'ai depuis longtemps, et plus que jamais maintenant, les meilleures raisons de le croire ; mais, quant à ses pratiques de pénitence, il savait les tenir si bien secrètes que, je dois l'avouer, je les ignorais complètement. J'ai retrouvé la chaîne de fer armée de pointes, ainsi qu'une poignée de disciplines, dont deux surtout lui ont servi. Ce sont de bien précieuses reliques. Le cilice et la haire ont dû rester à Ploërmel, dans son dernier voyage.

..... Ceux qui l'ont servi, depuis Jules, m'ont affirmé qu'il se donnait tous les jours la discipline, et qu'il portait la chaîne de fer garnie de pointes, toutes les nuits, tous les jours de jeûne et tous les vendredis.

On assure qu'il fait des miracles. On m'a cité surtout deux ou trois guérisons bien étonnantes, et quantité de personnes lui attribuent des grâces extraordinaires.

Ce qui est certain, c'est qu'on va beaucoup prier sur sa tombe.

(1) On lit dans une lettre, écrite par le même à un autre prêtre, le 17 juillet 1900 : « Vous savez, comme moi, que le jour ne lui suffisait pas pour prier. Après des journées entières passées à cheval dans des conditions très pénibles, où, malgré une chaleur tropicale à supporter, des torrents à traverser, des mornes à gravir, l'office divin était récité en commun, et l'oraison toujours nous était faite par lui ; après toutes ses fatigues de prédications, baptêmes, confessions, confirmations, mariages, visites des malades et des infirmes, etc., dont il semblait insatiable, tellement il était dévoré de zèle, Monseigneur Guilloux, à l'exemple de son divin Maître, passait souvent la nuit en prière : *erat pernoctans in oratione Dei*. Pour lui, prier, c'était se reposer. Que de fois, le matin, en entrant dans sa chambre, j'ai trouvé son lit dans le même état que la veille au soir !

Quant à nous, il nous aide d'une manière évidente dans toutes nos difficultés, qui s'aplanissent comme par enchantement.

Ainsi que l'écrivait dernièrement Mgr le Délégué apostolique, « c'est lui, on le voit, qui, du haut du ciel, gouverne encore ses diocèses. »

EDOUARD RIBAUT,

camérier d'honneur de Sa Sainteté,
secrétaire de l'archevêché.

On lit dans les *Missions Catholiques* de Lyon (1) l'article nécrologique suivant :

MONSEIGNEUR GUILLOUX

ARCHEVÊQUE DE PORT-AU-PRINCE (HAÏTI) — GRANDES ANTILLES

La mort de cet admirable serviteur de Dieu et de l'Église, survenue au moment où la persécution se déchaînait avec le plus de fureur sur les missions de l'Annam, et commandait l'attention de tous les cœurs catholiques, a pu passer inaperçue de la plupart de nos lecteurs.

C'est cependant pour nous un double devoir de piété et de reconnaissance de payer un dernier tribut d'hommage et de vénération à sa mémoire bénie. Monseigneur Guilloux a, en effet, si puissamment contribué à la diffusion de la religion catholique dans la république haïtienne, qu'on peut le considérer, à juste titre, comme le véritable fondateur de cette Mission. Nous ne saurions non plus

(1) N° du 29 janvier 1886.

oublier que notre chère et belle œuvre de la *Propagation de la Foi* lui doit non seulement sa fondation en Haïti, mais encore en grande partie sa prospérité dans le diocèse de Vannes, où il est né.

Alexis Guilloux naquit à Ploërmel (Bretagne) le 5 juin 1819. Ses succès exceptionnels pendant le cours de ses études et sa condition sociale lui permettaient de choisir une carrière enviée selon le monde ; mais il avait entendu la voix de Dieu lui dire à l'oreille du cœur : « Tu seras prêtre pour l'éternité... » Il s'enrôla dans la milice du sanctuaire.

Quand il arriva en Haïti (1), le général Geffrard gouvernait la république noire ; mais il ne tarda pas à être renversé et remplacé par le général Salnave. Sous ce nouveau président, qui passa comme un ouragan, signalant, en toutes circonstances, son passage au pouvoir par les mesures les plus arbitraires, les plus violentes et les plus vexatoires contre l'Église, Monseigneur Guilloux, d'abord comme vicaire général, puis bientôt comme vicaire apostolique des cinq diocèses de la république, montra une fermeté exemplaire, un courage au-dessus de tout éloge et une sagesse consommée.

Aussi, dès que les circonstances le permirent, le Saint-Siège s'empessa de le nommer archevêque de Port-au-Prince, et, en même temps, administrateur apostolique des quatre autres diocèses d'Haïti. Préconisé comme tel le 27 juillet 1870, Monseigneur Guilloux continua avec un zèle d'apôtre et un dévouement dont rien ne put arrêter

(1) Depuis nombre d'années déjà, Haïti était devenu, un peu comme Genève et la Suisse, une espèce de *refugium* pour les malheureux prêtres n'ayant jamais eu la vocation, ou l'ayant perdue. En y abordant, le nouvel apôtre n'y trouva peut-être pas même deux ou trois prêtres dignes de sa confiance, sur une vingtaine, ou environ, qu'il pouvait alors y avoir épars sur le territoire de la république. Et le mauvais vouloir du gouvernement les favorisant trop souvent, Monseigneur Guilloux ne put en débarasser, en purger complètement le pays qu'au bout d'une dizaine d'années des plus pénibles travaux.

l'élan, la grande œuvre de régénération religieuse et sociale, entreprise par lui en Haïti.

Dans cette île, la plus grande des Antilles après Cuba, le peuple est catholique en immense majorité ; mais sa religion a besoin d'être éclairée, mise en garde, fortifiée et soutenue contre les attaques de l'incrédulité et des sectes épiscopaliennes, quakéristes, wesleyennes, soudoyées par l'or de l'Angleterre et des États-Unis.

Sous l'énergique impulsion de la nouvelle administration ecclésiastique :

a) Le noyau d'un excellent clergé se groupa rapidement autour de l'éminent archevêque, et ne tarda pas à augmenter providentiellement dans des proportions très consolantes ;

b) De nombreuses églises et chapelles furent bâties ;

c) Des centres d'instruction et d'action religieuse s'établirent sur tous les points importants des différents diocèses soumis à sa juridiction ; bref,

d) Une ère de prospérité nouvelle, inconnue jusqu'alors, se leva, pour plus de quinze ans, sur Haïti. Brisant mille obstacles, surmontant d'innombrables difficultés, la foi et le courage héroïque de Monseigneur Guilloux opérèrent des merveilles.

On l'a dit bien souvent : des hommes de Dieu comme Monseigneur Guilloux ne devraient jamais mourir.

Hélas ! depuis le commencement de l'été dernier, cet admirable *vase d'élection* (1), transporté, comme saint Paul, *d'amour pour Jésus-Christ* (2), *brûlant du désir du salut des âmes* (3), *dévoré de zèle* (4), et n'ayant jamais su compter avec quoi que ce fût, quand les intérêts supé-

(1) *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus et regibus et filiis Israel.* (Act., ix, 15.)

(2) *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo.* (Philipp. i, 23.)

(3) *Optabam enim ego ipse anathema esse, a Christo pro fratribus meis.* Rom., ix, 3.)

(4) *Zelus domus tuæ comedit me.* (Joan. ii, 17.)

rieurs de l'Église étaient en jeu, menaçait de briser l'enveloppe fragile de son corps mortel. Quoiqu'il fût robuste, grand (1), bien constitué, Monseigneur Guilloux sentait peser plus lourdement sur ses épaules le poids de ses soixante-six ans et demi, et tout particulièrement les étonnantes fatigues — si fécondes d'ailleurs en fruits de salut ! — de vingt-deux années d'apostolat, sous le soleil brûlant d'Haïti.

Bientôt, vers la fin de septembre, n'en pouvant plus, il dut s'arrêter tout à fait ; et, le samedi 24 octobre au matin, sans agonie apparente, doucement, avec une suavité délicieuse, dans un acte suprême d'amour de Dieu, il exhalait sa belle et grande âme *in osculo Domini Jesu*.

Ses funérailles, le jeudi 29, donnèrent lieu à une manifestation religieuse tout à fait grandiose et sans précédent dans les annales d'Haïti. Depuis le 24, cinq jours durant, la présidence, les ministères, les consulats, les grandes maisons de banque et de négoce portant pavillon, descendirent leur drapeau à mi-mât, et l'ornèrent d'un long et large crêpe ; tous les magasins de Port-au-Prince étaient fermés ; la ville entière était tendue de noir...

Tout cela s'était fait le plus spontanément du monde.

Pendant ce temps-là, le corps était exposé à la métropole, qui ne désemplissait ni jour ni nuit, chacun tenant à baiser et *rebaiser* son anneau, ou du moins l'extrémité des ornements pontificaux dont il était revêtu, et à lui faire toucher ses objets de piété.

Quand le cortège se mit en mouvement, il parut moins un convoi funèbre qu'une marche triomphale. Des balcons et des fenêtres, tombait sans cesse sur le cercueil une pluie de fleurs, en signe de piété, de vénération et d'hommage.

(1) 1 mètre 75.

Telle était même l'opinion que l'on avait de la sainteté (1) de Monseigneur Guilloux, que, en plusieurs endroits du parcours suivi, des infirmes et des malades furent apportés, et approchés autant du saint corps que le permettait la foule, pour en recevoir leur guérison (2); et l'on dit que plusieurs, de fait, auraient été guéris.

Le deuil était conduit par le Président de la république en personne et M^{me} la Présidente, marchant à pied malgré la longueur du parcours et les ardeurs d'un soleil tropical.

Voilà, certes, des obsèques qui proclament hautement non seulement la place qu'avait conquise, dans l'âme de son peuple l'humble archevêque qui s'est tant oublié, tant sacrifié pendant sa vie, mais encore le bien immense opéré par les saints exemples de son laborieux apostolat.

(1) *Fama sanctitatis.*

(2) *Ita ut in plateas ejicerent infirmos, et ponerent in lectulis ac grabatis ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, et liberarentur ab infirmitatibus suis. (Act. v, 15.)*

TROISIÈME PARTIE

BULLETIN DE LA MISSION D'HAÏTI

INTÉGRALEMENT CONSACRÉ A LA MÉMOIRE DE

Monseigneur ALEXIS-JEAN-MARIE GUILLOUX

A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE

DU

RÉVÉRENDISSIME PÈRE EN JÉSUS-CHRIST

ALEXIS-JEAN-MARIE GUILLOUX

*Né à Ploërmel (Bretagne) le 5 juin 1819 ;
Ordonné prêtre à Vannes le 11 mars 1843 ;
Aumônier de la maison mère des Frères de l'Instruction chrétienne,
depuis le 11 mars 1843 jusqu'au printemps de 1864 ;
Fondateur et Supérieur du collège Saint-Sanislas, à Ploërmel (1850-1864) ;
Arrivé à Port-au-Prince, comme Vicaire général
de Mgr Testard du Cosquer, le 13 mai 1864 ;
Prélat de la maison de Sa Sainteté en mars 1868 ;
Vicaire apostolique des cinq diocèses d'Haïti le 3 août 1869 ;
Préconisé archevêque de Port-au-Prince le 27 juin 1870 :
Sacré à Saint-Armel de Ploërmel (l'église de son baptême et de sa
première Communion) le 25 janvier 1871.
A fait deux fois comme simple prêtre le pèlerinage de Rome,
et une fois celui de Jérusalem, en 1857 (1) ;
quatre fois comme archevêque, la visite ad limina :
en 1871, 1875, 1878 et 1884 ;
décédé à Port-au-Prince le 24 octobre 1885 ;
inhumé, le 29 du même mois, dans l'enceinte de la nouvelle cathédrale.*

DERNIÈRE MALADIE ET MORT DE MONSIEUR GUILLOUX

Depuis quelque temps, depuis le commencement de l'été surtout, Monseigneur Guilloux sentait peser plus lourdement sur ses épaules le poids de ses soixante-six ans, et

(1) Ne buvant que de l'eau (par pénitence et par vœu) du départ à l'arrivée, en compagnie de l'aumônier des Ursulines de Ploërmel, le pieux M. Houeix, son confesseur et son fidèle ami.

Nota. — De plus, Mgr Guilloux était aussi tertiaire de Saint-François d'Assise, dont il imitait la sainte pauvreté aussi strictement que le lui permettait sa dignité d'archevêque, et dont — racontent les gens de sa maison — il renouvelait les merveilles de simplicité, de grâce naïve et de mortification, dans une admirable vie d'union à Dieu, source de sa pureté, de sa ferveur angélique, et de l'extraordinaire fécondité de son apostolat.

particulièrement les fatigues de ses vingt-deux années sous le soleil brûlant de Haïti. Un voyage en Europe lui eût été nécessaire : nous le voyions tous, et il le sentait lui-même. Mais il ne crut pas pouvoir en ce moment s'éloigner de son poste ; il y resta au risque d'y mourir. Cependant les chaleurs de Port-au-Prince étaient intolérables pour lui, vu son état de faiblesse ; et sur nos instances, il loua une maison à Pétionville pour la saison d'été.

Mais Monseigneur était incapable de se reposer. A la campagne, il ne changea rien à sa vie de travail ; c'est là qu'il fit son dernier écrit : *le Concordat d'Haïti, ses résultats*. Il descendit, pour assister à la fête de sainte Rose, au pensionnat des Sœurs de Saint-Joseph, et bénit, avant de remonter, le 7 septembre, la cloche destinée à la nouvelle chapelle de l'établissement. Qui de nous eût pu penser que c'était là sa dernière fonction pontificale, alors surtout que le vénéré prélat, toujours si affectionné au pensionnat de Sainte-Rose, se faisait une fête de bénir la chapelle, et plus tard de la consacrer solennellement !

Rentré de nouveau à la capitale, le 16 septembre, pour rendre visite à Madame la Présidente, à l'occasion de son retour d'Europe, Monseigneur éprouva, le 21 après midi, une indisposition subite qui prit bientôt des caractères inquiétants. M. le docteur Terrès, appelé dès le premier moment, constata une dysenterie bilieuse. Il en résulta bientôt une grande faiblesse, qui nous causa de sérieuses alarmes.

Cependant les soins les plus assidus lui étaient prodigués : plusieurs personnes se sont montrées d'un dévouement vraiment admirable. La supérieure du Tiers-Ordre ne s'est pas couchée une seule nuit depuis le 30 septembre jusqu'au 24 octobre, et nous pourrions citer bien d'autres dévouements qui rivalisaient avec le sien.

Le 4 octobre, solennité du Saint Rosaire, le P. Supérieur

du Petit Séminaire célébra la Messe dans la chambre de Monseigneur, et le communia en viatique ; le lendemain de cette belle fête, un mieux sensible, mais hélas ! trompeur, se manifesta dans l'état du vénéré malade. Tous les cœurs se reprirent à espérer ; on pria avec plus de ferveur, surtout le matin, à la Messe, désormais chaque jour célébrée devant le lit de douleur du Prélat. Les souffrances devinrent moins aiguës, et Mgr d'Hippa, qui, le 4 octobre, avait prescrit des prières pour le rétablissement du bien-aimé Pontife, fit annoncer à la fin du *Bulletin religieux* qui publiait sa circulaire, qu'un mieux sensible s'était manifesté dans l'état de Sa Grandeur.

Mais les forces ne revenaient pas. Déjà Monseigneur, pressentant sa fin, avait demandé lui-même qu'on lui administrât solennellement les derniers sacrements. Le 22 octobre, à 5 heures de l'après-midi, Mgr l'évêque d'Hippa, entouré de Mgr Ribault, de MM. les chanoines de la métropole, du clergé, des Frères et des Sœurs de la capitale, porta en grande solennité le saint Viatique à l'auguste malade.

Celui-ci avait consacré toute sa journée à se préparer à cette dernière visite de son Dieu : il voulait jusqu'à la fin être en tout notre modèle : *forma facti gregis ex animo*. (I Petr. v, 3.) Il avait tenu à se lever et à se revêtir de sa soutane et de son habit de chœur.

Avant de recevoir Notre-Seigneur, le saint archevêque, dominant sa faiblesse, laissa déborder de son cœur plein de la foi la plus vive et de la plus ardente charité, des paroles de remerciements et d'adieux à son auxiliaire, à ses collègues dans l'épiscopat, à ses coopérateurs et à tout son peuple.

C'est le testament de l'amour de notre Père ; nous l'avons recueilli comme un trésor précieux ; nous aimerons à le relire souvent :

« Mes chers coopérateurs, mes chers enfants,

« Il est du devoir du premier Pasteur de donner l'exemple à son clergé et à son troupeau. Je vais recevoir les derniers Sacrements de la sainte Église : c'est pour moi une suprême consolation, et JE REGARDE CE JOUR COMME LE PLUS BEAU DE MA VIE. Puisse ce pauvre peuple, qui a tant peur des sacrements, profiter de cette dernière leçon que je lui donne ; prêchez-lui l'amour des sacrements.

« Je tiens à vous remercier tous en ce moment pour toutes les consolations que vous m'avez données.

« Vous d'abord, Mgr d'Hippa, qui avez été ici, je dois le dire, mon bras droit pour la création et la direction de nos œuvres ; merci.

« Je remercie Mgr Hillion, ne manquez pas de le lui écrire, Mgr d'Hippa ; il a répondu généreusement au premier appel que je lui ai fait, et il a tout quitté pour venir en ce pays travailler au salut des âmes, et faire tant de bien dans le diocèse du Cap.

« Je remercie également les évêques de Bretagne : vous voudrez bien aussi le leur dire, Mgr d'Hippa, et particulièrement Mgr l'évêque de Vannes et Mgr de Nantes, du concours qu'ils m'ont prêté pour le recrutement de mon clergé.

« Merci, Mgr Ribault. Il y a longtemps que nous travaillons ensemble, vous, mon plus ancien ami, qui avez été à mes côtés, m'aidant du conseil et de l'exemple ; merci.

« Merci à tous les membres de mon clergé, si dévoué et si soumis au milieu des si rudes épreuves que nous avons eu à traverser ensemble, et dont l'attachement et la fidélité ont été pour moi une si grande consolation, et m'ont si puissamment aidé à porter mon lourd fardeau.

« Merci à nos bons Pères du Saint-Esprit, qui dirigent mon

Petit Séminaire, et se sacrifient si généreusement pour l'éducation de la jeunesse de ce pays.

« Merci aux Pères de la Compagnie de Marie : ils m'ont été d'un si puissant secours pour l'œuvre de mon Grand Séminaire, et se sont montrés si dévoués pour le pays en acceptant le diocèse de Port-de-Paix !

« Merci à nos Sœurs de Saint-Joseph de Chuny et aux Filles de la Sagesse. Que le bon Dieu bénisse tout particulièrement nos Frères de l'Instruction chrétienne qui ont passé par de si cruelles épreuves, et qui continuent avec tant de dévouement à travailler à l'éducation de notre chère jeunesse.

« Merci à toutes les bonnes personnes qui m'ont soigné avec un dévouement si admirable.

« Merci à nos hommes du Sacré-Cœur, toujours si fermes dans le bien, à nos Tertiaires de l'un et de l'autre sexe, à nos Enfants de Marie, qui nous donnent tous tant d'édification. »

Il y eut alors au milieu de l'émotion générale et toujours croissante un moment d'angoisse : tout le monde pleurait, et l'on entendait les soupirs et les sanglots mal étouffés de la foule qui était immense.

Monseigneur se trouvait extrêmement fatigué, et demanda à boire ; ce ne fut qu'après quelques instants d'intervalle qu'il put continuer en ces termes :

« Maintenant, mes chers enfants, je vais vous bénir tous. Je bénis mon clergé et ses œuvres. Je bénis nos bons Pères, nos chers Frères et Sœurs, nos confrères, nos écoles, et tous ceux qui se consacrent à l'éducation de la jeunesse. Je bénis Monsieur le Président de la République et sa digne compagne. Je bénis le pays et toutes les affaires du pays. Je demande à Dieu qu'il reste toujours attaché à la Foi catholique, hors de laquelle il n'y a point de salut. Je bénis en particulier ma chère ville de Port-au-Prince, qui m'a tant aidé de toutes manières pour mes œuvres.

« Je vous demande pardon à tous, mes enfants, des peines

que j'ai pu vous causer. Si, malgré la vertu divine des sacrements que je vais recevoir, et qui quelquefois rendent la santé aux malades, le bon Dieu m'appelle à lui, que sa sainte volonté soit faite ! Vous penserez à moi dans vos prières et au saint Sacrifice. De mon côté, si le bon Dieu, comme je l'espère de sa miséricorde, me donne place dans le paradis, je ne vous oublierai pas ; je prierai pour vous et pour ce cher pays.

« Et maintenant : Veni, Domine Jesu, veni. JE N'AI PAS EU DE PLUS BEAU JOUR DANS MA VIE. »

L'émotion était à son comble : les larmes coulaient de tous les yeux. C'est une faveur du ciel d'être admis à assister aux derniers moments d'un saint et à entendre ses dernières paroles.

Mgr Ribault lut alors, pour le vénéré malade, la formule de profession de foi prescrite par le Cérémonial des évêques ; et Monseigneur l'archevêque, les mains sur le livre des Évangiles, prononça ces paroles : « Oui, je crois tout cela. Je crois à tous les enseignements de la sainte Église catholique, apostolique, romaine ; je m'y sou mets d'esprit et de cœur. Je vénère la sainte hiérarchie établie dans l'Église. Je veux mourir dans cette sainte Église catholique, hors de laquelle il n'y a point de salut. »

Alors s'accomplirent, au milieu de nos prières et de nos larmes, les touchantes cérémonies de l'Église. Nous n'essayerons pas de dire avec quels sentiments de foi, avec quelle ferveur angélique, l'auguste mourant reçut le saint Viatique et l'extrême-onction. « Maintenant, je suis prêt, disait-il, pressant Notre-Seigneur sur sa poitrine, je suis prêt ; mais si le bon Dieu juge que je suis encore nécessaire, je dirai comme saint Martin : *Non recuso laborem* ; sinon, que sa volonté soit faite. »

Mgr l'évêque d'Hippa, dominant enfin son émotion et étouffant ses sanglots, lui adressa ces paroles : « Monseigneur, vous avez interverti les rôles : ce n'était point à vous

à nous remercier ni à nous demander pardon ; c'est nous qui vous devons tout, et qui vous prions de nous pardonner de ne vous avoir pas payé de retour autant que nous le devons. Pour moi surtout, Monseigneur, je tiens à le déclarer en ce moment solennel, je vous dois tout. Si j'ai été, si je suis quelque chose, c'est grâce à vous. C'est, après Dieu, vous qui m'avez ramassé sur votre chemin. Si j'ai eu le bonheur d'être un prêtre selon le cœur de Dieu, si je suis devenu évêque malgré mon indignité, tout cela est votre ouvrage. Je vous ai toujours regardé comme mon modèle et mon Père. Je n'ai jamais discuté vos ordres ni vos conseils : car je savais qu'avant de commander, vous consultiez toujours Dieu au pied du crucifix. Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous ai causées, quoique je n'aie jamais eu l'intention de contrister votre cœur. »

Se jetant à genoux : « Maintenant, Monseigneur, bénissez-moi, j'ai besoin d'une bénédiction particulière. — Je n'ai rien à vous pardonner, Monseigneur, répondit le vénéré malade ; je n'ai reçu de vous que des consolations. Je n'ai pas le pouvoir de bénir les évêques. — Je vous en supplie, Monseigneur, bénissez-moi. — Je n'ai pas le pouvoir de vous bénir ; que le Seigneur vous bénisse lui-même. »

A son tour, Mgr Ribault, tombant à genoux, réclame une bénédiction spéciale du saint archevêque.

Chacun se retira vivement édifié, priant et faisant les vœux les plus ardents pour la conservation d'un Père si vénéré, si tendrement aimé, dont personne ne pouvait se résigner à se séparer. Cependant, M. le docteur Terrès et M. le docteur Martin, qu'on lui avait adjoint depuis le 1^{er} octobre, ne conservaient plus d'espoir. M. le docteur Lamothe, appelé en consultation, n'augurait pas mieux.

Dans la soirée, Monseigneur dit à son auxiliaire : « Il faut envoyer à nos prêtres ma brochure sur le Concordat.

Ils y verront ce qui a été fait pour leur honneur, pour l'honneur de la sainte Église en ce pays. » Un moment après : « Et les élections de France, en a-t-on des nouvelles ? » Il n'avait vécu que pour l'Église, et jusque dans ses derniers moments il ne songeait qu'à ses intérêts.

La nuit ne fut pas bonne ; cependant, le matin, le vénéré malade avait une connaissance parfaite. C'était le 23 octobre, et le 6^e anniversaire de l'avènement au pouvoir du Président Salomon. Ce jour-là, selon le programme, le canon devait tonner sur la place de la cathédrale, voisine de l'archevêché. Son Excellence eut l'attention de faire savoir à l'entourage de Monseigneur que cette partie bruyante de la fête nationale serait retranchée. A l'issue de la Messe solennelle célébrée à l'occasion de cet anniversaire, Mgr d'Hippa remercie en quelques mots le chef de l'État de ce témoignage de respect et de vénération qu'il devait et donnait à notre auguste malade. Sa Grandeur lui fit connaître ensuite les dernières bénédictions si affectueuses du vénéré Pontife, et « au nom de ce saint vieillard mourant, qui se sacrifie pour Haïti depuis près de 22 années, Elle bénit la personne de M. le Président, M^{me} la Présidente, les affaires du pays, le pays tout entier, avec ses intérêts multiples, et chacun de ses habitants, pour qu'ils vivent et meurent en bons chrétiens. »

Après le *Te Deum*, le Président de la République, escorté de ses aides de camp, et accompagné de M^{me} la Présidente et de MM. les Secrétaires d'État, s'empresse d'aller rendre visite à Monseigneur Guilloux, qui s'était mis dans sa dodine pour le recevoir. Après les remerciements du Président, Sa Grandeur dit au chef de l'État : « *Monsieur le Président, j'ai fini mon travail, je m'en vais prendre mon repos. Je vous recommande, en partant, la cause de Dieu en Haïti. Les intérêts de l'Église et des âmes, ne l'oubliez jamais, sont les intérêts les plus sacrés du pays. Vous savez combien la hiérarchie ecclésiastique est nécessaire, indispen-*

sable pour le bien de la religion... Ayez donc soin, dès que j'aurai fermé les yeux, de vous entendre sans délai avec Monseigneur le Déléгат Apostolique pour nommer un autre archevêque.

— Certainement, Monseigneur, répondit le Président ; croyez bien que je n'y manquerai pas ; daignez prier pour nous ; de notre côté, nous ne saurions vous oublier. »

Alors M^{me} Salomon s'approcha, afin de recevoir une bénédiction spéciale de Monseigneur, qui lui recommanda de continuer à prendre soin des intérêts de l'Église catholique en Haïti.

Pendant la journée, la faiblesse de l'auguste moribond fut extrême ; mais il conserva une lucidité parfaite. Vers 5 heures du soir, le R. P. Supérieur du Petit Séminaire lui dit : « Monseigneur, nous commençons la fête de saint Raphaël ; priez-le de vous servir de guide, en ce grand passage du temps à l'éternité, comme il a été le guide du jeune Tobie : *Sancte Raphael, ora pro nobis !* » Aussitôt Monseigneur commence l'antienne : *Princeps gloriosissime, Raphael Archangele, esto memor nostrî, hîc et ubique semper precare pro nobis Filium Dei*, et la récite deux fois, très distinctement, conservant jusqu'à la fin cette connaissance du Bréviaire qui était si merveilleuse chez lui.

Longtemps encore, ses lèvres murmurèrent les plus ardentes prières ; mais aucune ne parvint bien distinctement à nos oreilles. A quoi bon d'ailleurs ? Il ne parlait plus à la terre. — A peine, de temps en temps, quelques soupirs arrachés par la douleur, ou plutôt peut-être par la ferveur même de ses élévations vers Dieu. Son visage pâle, son front si pur surtout reflétait une douceur inexprimable, une majesté surhumaine. Chose singulière, à mesure que la mort approchait, sa face vénérable paraissait s'illuminer. L'âme se retirait doucement de ce corps virginal, que le souffle du démon, — nous en sommes

convaincus, et nous avons les meilleures raisons pour le croire, — n'a jamais souillé.

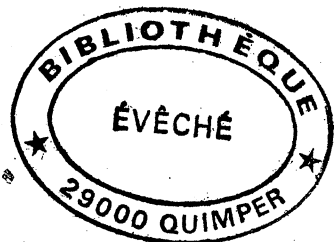
Avec Mgr d'Hippa, Mgr Ribault et les garde-malades ordinaires, plusieurs Frères de l'Instruction chrétienne, M. l'administrateur (faisant fonction de curé) de la métropole, et M. le curé de Saint-Joseph, puis, plus tard, le R. P. Supérieur du Petit Séminaire-Collège, et le vicaire de Saint-Joseph se partagèrent la nuit autour du vénéré malade. A 4 heures du matin, Mgr Kersuzan récita, avec Mgr Ribault et les assistants, les prières des agonisants. Puis, il célébra la sainte Messe. Il venait à peine de terminer, quand Monseigneur rendit le dernier soupir entre ses bras et ceux de Mgr Ribault.

C'était le samedi 24 octobre, fête de saint Raphaël ; il était 6 heures du matin. Ce jour-là, les prêtres du Seigneur récitaient à l'Office divin ces paroles de l'archange Raphaël : *Il est temps que je retourne à celui qui m'a envoyé ; quant à vous, bénissez Dieu, et publiez toutes ses merveilles* (1).

C'était leur plus grand bienfaiteur que perdaient la ville de Port-au-Prince et le pays tout entier. C'était plus qu'un bienfaiteur, c'était un père pour tous et pour chacun. Aussi Monseigneur Guilloux jouissait de l'affection et de la vénération la plus tendre et la plus universelle.

C'est surtout quand il eut cessé de vivre qu'on en eut les preuves les plus manifestes. A la première nouvelle de sa mort, toutes les maisons de la ville furent tendues de deuil ; les pavillons des nations étrangères représentées à Port-au-Prince tombèrent à mi-mât. Chacun se sentait frappé dans sa plus chère affection. Les sympathies les moins équivoques arrivèrent de toutes parts. Le Président de la République s'empessa de faire annoncer officiellement à Mgr l'évêque d'Hippa que le gouvernement se

(1) *Tempus est ut revertar ad eum qui me misit ; vos autem benedicite Deum, et narrate omnia mirabilia ejus.* (Tob. xii, 20.)



chargeait des frais funéraires. M. Bien-Aimé Rivière offrit généreusement son bateau l'*Estère* pour aller chercher Mgr l'évêque du Cap et les prêtres du Nord et de l'Artibonite.

A la lettre de faire part que lui adressa Mgr l'évêque d'Hippa, M. le Ministre plénipotentiaire de France répondit par les belles lignes qui suivent :

Port-au-Prince, le 30 octobre 1885.

« MONSEIGNEUR,

« Je n'ai pas manqué de transmettre à mes collègues du corps diplomatique et consulaire la triste nouvelle de la mort de notre vénérable archevêque, Monseigneur Guilloux. Le Ministre des affaires étrangères à Paris a été également informé du décès du Prélat, dont les rares qualités morales et la haute personnalité ont toujours fait si grand honneur à l'Église, à la France, à l'épiscopat de notre pays. La Légation de France, soyez-en convaincu, a compris et partagé la douleur du clergé de Port-au-Prince, en présence de la perte irréparable qu'il a faite dans la personne d'un Pontife auquel sa douce bonté, sa rare sagesse, ses éminentes vertus avaient su concilier les ardentes sympathies, le tendre respect, l'affectueuse vénération de tout un peuple.

« Veuillez agréer, Monseigneur, les assurances de ma haute considération.

« E. BURDEL. »

Tous les rangs, toutes les associations de cette société qu'il avait tant aimée, eurent à cœur d'offrir à leur Père en Jésus-Christ un témoignage de leurs regrets, de leur reconnaissance et de leur filiale affection. Bientôt les couronnes les plus magnifiques affluèrent de toutes parts.

Plusieurs corporations, notamment les commerçants de Port-au-Prince, voulurent pour inscription : « Hommage au saint archevêque. »

Il fallait, pour donner à Mgr Hillion et au clergé le temps d'arriver pour les funérailles, conserver le corps pendant quelques jours. M. le docteur Martin y de Castro, assisté de MM. les docteurs Terrès et Lamothe, procéda à la délicate opération de l'embaumement, en suivant la méthode du Dr Sucquet ; il y réussit à la perfection. Pendant ce temps, Mgr l'évêque d'Hippa, entouré de Mgr Ribault, de MM. les chanoines de la métropole, s'occupait de faire part au clergé de la perte terrible qu'il venait de faire et lui annonçait le jour des funérailles : l'*Estère* emporta les dépêches pour le Nord et l'Artibonite ; un exprès fut expédié par terre pour le Sud, à 5 heures de l'après-midi, avec prière à MM. les curés de le continuer de paroisse en paroisse. Tous firent tant de diligence, que la nouvelle arriva aux Cayes le dimanche 25 dans la nuit. Elle s'y répandit avec une extrême rapidité.

De son côté, M. l'abbé Gentet, administrateur de la métropole (1), préparait le lit funèbre et la chapelle ardente, et disposait tout pour le jour de l'enterrement. Le lendemain dimanche 25, à 8 heures du matin, Mgr Kersuzan fit la levée solennelle du corps, et une première Messe solennelle fut célébrée à la métropole, pour le repos de l'âme du vénéré défunt.

Les restes du saint Pontife furent l'objet de la plus grande vénération, depuis le dimanche matin jusqu'au jeudi, jour de l'enterrement. Il n'y eut personne qui ne voulût contempler une dernière fois les traits d'un Père si tendrement, si religieusement aimé ; personne qui n'eût à cœur de baiser une dernière fois son anneau pastoral. Les prières publiques étaient continuelles. Outre le

(1) Faisant fonction de curé de la cathédrale.

Service solennel, célébré chaque matin à 7 heures, et l'Office des Morts chanté tous les soirs, les prêtres, qui se relevaient d'heure en heure, commençaient tous leur garde par la récitation du chapelet. Les Tertiaires de Saint-François et les Enfants de Marie, qui se succédaient par groupes ; et une grande affluence de fidèles se pressaient autour du lit funèbre pendant toute la journée. La métropole ne désemplissait pas ; toutes les confréries, le Petit Séminaire-Collège, les écoles sont venus en corps prier devant les restes vénérés de leur Père en Jésus-Christ. Le clergé, les Frères de l'Instruction chrétienne et des hommes choisis, parmi lesquels, en première ligne, les Associés du Sacré-Cœur, étaient seuls admis à veiller pendant la nuit.

Le jeudi 29, dès l'aurore, à l'ouverture des portes, la métropole, toute tendue de draperies funèbres, était envahie par une foule immense, mais pleine de recueillement.

La cérémonie des funérailles commença à 8 heures du matin, et s'accomplit en tout point selon le programme que nous donnons ci-après. Mgr l'évêque du Cap chanta la Messe ; puis il monta en chaire et adressa à l'auditoire l'allocution suivante, que nous reproduisons d'après le journal *Le Peuple* :

« NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

« Il y a quatorze ans (1), Port-au-Prince offrait un magnifique spectacle. Une foule immense, réunie sur le rivage de la mer, attendait, frémissante d'impatience, Monseigneur Guilloux, qui venait, les mains et le cœur chargés de bénédictions, prendre possession du siège

(1) Près de 15 ans.

confié à sa sollicitude pastorale par le Père commun de tous les fidèles du monde catholique.

« Du port à la métropole, des arcs de triomphe s'échelonnaient de distance en distance, les rues étaient pavoisées, jonchées de fleurs; le clergé, les magistrats, toutes les classes de la société s'inclinaient sous la main bénissante du nouveau Pontife et l'acclamaient avec bonheur.

« La métropole, parée avec magnificence, pouvait à peine contenir les fidèles qui se pressaient dans son enceinte. Son Excellence M. le Président de la République, entouré de ses ministres, était à son siège d'honneur, comme pour donner au peuple l'exemple du respect religieux que l'on doit à un Prince de l'Église.

« Ce jour, dont nous ne perdrons jamais le souvenir, car nous en avons été le témoin attendri, était véritablement un jour de triomphe. Nous n'oublierons jamais l'émotion qui nous saisit, lorsque le nouveau Pontife, après avoir franchi le degré de son trône, laissa tomber de ses lèvres les sentiments de paternelle tendresse dont son cœur débordait pour ses bien-aimés diocésains.

« Aujourd'hui, N. T. C. F., un spectacle bien différent s'offre à nos regards; mais *ce spectacle est encore un triomphe*. La foule qui se presse dans cette enceinte est immense. En se rendant ici, elle n'a point fait entendre d'acclamations; elle y est venue silencieuse et désolée. La joie qui s'épanouissait sur tous les visages à l'arrivée de Monseigneur est remplacée par les soupirs et les larmes; les arcs de triomphe ont fait place aux draperies funèbres et aux étendards de deuil. Cependant, personne ne saurait en douter, ce jour est aussi un triomphe, c'est le triomphe réservé au juste sur la terre, au jour de sa mort. Que signifie, en effet, la présence de Son Excellence M. le Président d'Haïti, celle de ses ministres, du corps diplomatique, des sénateurs, des députés, de la magistrature, de l'armée, du clergé, des fidèles de tout rang et de toute

condition? N'est-ce pas un éclatant hommage rendu à la mémoire de l'apôtre qui, pendant plus de vingt ans (1), a sacrifié sa vie entière pour ce pays? Si les grands et les petits se pressent en ce moment autour de sa dépouille mortelle, c'est que tous, à divers titres, ont à payer à celui que la mort a frappé un juste tribut d'amour et de reconnaissance éternelle.

« Au jour de son arrivée parmi nous, N. T. C. F., tous se disaient dans le secret de leur âme : Monseigneur sera notre guide et notre père. Ces paroles traduisaient une espérance. Aujourd'hui, vous dites, avec l'accent du regret que nous cause sa perte : Il a été pour nous un guide sûr dans le chemin du ciel, un père plein de dévouement et de tendresse. Au jour de son arrivée, vous avez décoré ce temple d'oriflammes aux riantes couleurs, qui disaient votre allégresse; aujourd'hui vous l'avez orné de tentures parsemées de larmes et d'emblèmes qui traduisent notre commune douleur. Au jour de son intronisation, vous lui aviez dressé un trône splendide; aujourd'hui *vous avez fait de son lit funèbre un véritable trône*, en le couvrant avec piété et vénération de couronnes et de fleurs. Au jour de son arrivée, le clergé était admis à baiser son anneau pastoral, comme un signe et un gage de filiale soumission; aujourd'hui, prêtres vénérés, qu'il a toujours aimés comme les favoris de son cœur, vous êtes accourus en grand nombre, de toutes les parties de cet archidiocèse et de la république entière, sans calculer avec la longueur et les fatigues du voyage. La plupart d'entre vous n'assistaient pas à la cérémonie d'intronisation, tant la mort fait de victimes sous ce climat destructeur; mais votre cœur vous a conduits ici, pour donner à votre premier Pasteur une preuve nouvelle de votre amour filial et de votre inaltérable attachement.

(1) A peu près 22 ans.

Oui, N. T. C. F., nous aimons à le redire, à travers nos larmes, CE JOUR EST UN JOUR DE TRIOMPHE pour le Père que la mort vient de ravir à notre affection.

« N'attendez point de nous un discours, N. T. C. F. On l'a dit bien souvent : les grandes douleurs sont muettes. » (En disant ces mots, Monseigneur avait des sanglots dans la voix. *Des cris, des gémissements, se font entendre dans l'auditoire.* On est obligé de transporter hors de la métropole plusieurs personnes qui se trouvent mal. *Les sanglots éclatent de toutes parts.* Mgr Hillion attend que le calme se rétablisse pour continuer.)

« Dans quelques jours, dit-il, nous essaierons d'esquisser devant vous la noble physionomie de notre vénéré métropolitain. Aujourd'hui, la plaie faite à notre cœur est trop vive pour que nous entreprenions cette tâche douloureuse. Nous craindrions que la vivacité de nos émotions ne trahit notre pensée ou n'étouffât la parole sur nos lèvres. Il nous a suffi, pour adoucir l'amertume de nos regrets, de vous faire remarquer la touchante manifestation dont nous sommes témoins en ce moment. »

Les pleurs et les sanglots éclatent de nouveau dans l'auditoire.

L'orateur termine en exprimant le légitime espoir que Monseigneur l'archevêque a reçu de Dieu la couronne immortelle méritée par ses travaux et ses vertus. Il recommande à l'auditoire de garder religieusement le souvenir réconfortant des grands exemples et des admirables prédications que ce saint Pontife — qui portera dans l'histoire le nom de *grand apôtre d'Haïti* — leur a donné tant de fois, pour les exciter à deux amours inséparables : l'amour de Dieu et l'amour de sa sainte Église. Puis, s'adressant au vénéré défunt, maintenant en possession de la gloire, il n'en doute pas, il le prie de bénir du haut des cieux le clergé qu'il a tant aimé, le pays auquel il a tout

sacrifié, enfin le troupeau tout entier dont Dieu lui avait confié la garde.

Après cette émouvante allocution, eurent lieu les cinq absoutes solennelles prescrites pour les funérailles des évêques. Conformément au Pontifical, la première fut faite par Mgr l'évêque d'Hippana ; la deuxième par Mgr Ribault, camérier d'honneur de Sa Sainteté ; la troisième, par le R. P. Lejeune, supérieur du Petit Séminaire-Collège ; la quatrième, par le chanoine Monnier, curé de Saint-Marc ; la cinquième enfin par Mgr l'évêque du Cap, pontife célébrant. Puis, la procession s'organisa selon le programme suivant :

Le corps fut transporté à découvert dans le magnifique corbillard de M. E. Caze, traîné par quatre superbes chevaux noirs.

Portaient les cordons du poêle :

1. Depuis la métropole jusqu'à la rue des Magasins de l'État :

MM. le ministre plénipotentiaire de France,
Le ministre des cultes,
Le président du Sénat,
Le président de la Chambre des députés,
Le doyen du tribunal de cassation,
Le président de la Société française de bienfaisance,
Le commandant d'arrondissement,
Le magistrat communal,
Le président du conseil de fabrique de la métropole,
Le doyen du tribunal de commerce,
B. Rivière,
Th. Lahens.

2. Depuis la rue des Magasins de l'État jusqu'au lieu de la sépulture :

MM. le chef du cabinet particulier du président d'Haïti,
Le consul d'Espagne,

Le président du conseil supérieur de l'instruction publique,
 Le président de l'association du Sacré-Cœur,
 Le président du syndicat financier,
 Le directeur de la Banque,
 D. Légitime,
 L. Laforestrie,
 D. Daumec,
 D. Etienne,
 Le général T. Carrié,
 N. Carré.

Malgré les ardeurs du soleil et la longueur du parcours, Son Excellence le Président, avec Madame Salomon, a voulu suivre à pied l'immense convoi escorté de nombreux pelotons pris dans divers régiments de la garnison de la capitale, sans armes, précédés de cinq corps de musique militaire.

Le défilé, qui s'est accompli dans le plus grand ordre et le plus grand recueillement, a été des plus imposants. Plus des deux tiers, près des trois quarts des prêtres de la Mission accompagnaient à sa dernière demeure les restes mortels de leur archevêque bien-aimé, en chantant les psaumes de l'Office des Morts. Mgr l'évêque du Cap, quoique souffrant encore de douleurs au genou, a tenu à présider cette longue procession en chape et en mitre, suivi de Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Hippa en rochet et en mantelet.

Outre les écoles, les confréries, les députations portant des couronnes et tous les corps constitués indiqués dans le programme, une foule immense de fidèles suivait le convoi ou faisait la haie sur le parcours, en sorte que toute la ville était présente aux funérailles de son archevêque. Tous les bureaux, tous les magasins étaient fermés; les maisons étaient tendues de deuil, les consulats et les maisons de commerce portaient leurs pavillons en

berne. Des balcons tombait sans cesse sur le char funèbre une pluie de fleurs en signe de vénération et d'hommage à l'illustre défunt. Telle était même l'opinion que l'on avait de la sainteté de Monseigneur Guilloux qu'en plusieurs endroits des malades et des infirmes furent apportés sur le passage du convoi, comme sur le passage même de Notre-Seigneur et de saint Pierre vivant, *ut saltem umbra illius sanaret eos*, pour recevoir une bénédiction salutaire de ses restes mortels, et, s'il plaît à Dieu, leur guérison.

C'est à midi seulement que le corps de notre vénérable archevêque a été déposé dans le caveau préparé au milieu du chœur de la nouvelle métropole, où il reposera ainsi, en attendant la résurrection glorieuse, au milieu de ses prêtres qu'il a tant aimés, sous les yeux des fidèles pour le salut desquels il s'est dépensé avec le plus complet dévouement, pendant les vingt-deux dernières années de sa vie.

PROGRAMME

POUR

Les Funérailles de Son Excellence Illustrissime et Révérendissime

Monseigneur ALEXIS-JEAN-MARIE GUILLOUX

ARCHEVÊQUE DE PORT-AU-PRINCE,
 ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DES GONAÎVES ET DES CAYES,
 PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTÉTÉ,
 ASSISTANT AU TRÔNE PONTIFICAL, COMTE ROMAIN, ETC.

Fixées au jeudi 29 octobre 1885

La cérémonie commencera à 8 heures précises du matin à l'église métropolitaine. Office, messe pontificale suivie des cinq absoutes.

Des places seront réservées comme suit :

Dans le sanctuaire, Son Excellence le Président de la République, à son trône, escorté de MM. les Secrétaires d'État et de son état-major; le Corps diplomatique et consulaire; MM. les sénateurs; MM. les députés. — Madame la Présidente occupera sa place ordinaire.

Du côté nord, dans la chapelle du Sacré-Cœur :

- 1° La magistrature et le barreau.
- 2° La Chambre des Comptes.
- 3° Le Conseil communal.
- 4° Les chefs des différents Ministères et Administrations.

5° Le Conseil supérieur de l'instruction publique, et les directeurs des différents établissements d'enseignement.

6° Le corps médical.

Du côté sud, dans la chapelle de l'Archiconfrérie :

- 1° Le Conseil de fabrique.
- 2° Le Conseil d'administration de la Société française de bienfaisance.
- 3° Le Tribunal de Commerce, l'Administration de la Banque, MM. les membres du Syndicat financier et les Représentants du commerce.
- 4° Le Conseil d'administration du corps des pompiers libres.

Au sortir de l'église, le convoi suivra, pour se rendre au lieu de la sépulture, sur le terrain de la nouvelle métropole : les rues des Fronts-Forts, du Centre, du Bel-Air, du Magasin de l'Etat, des Casernes, du Réservoir, et le côté nord de l'Esplanade.

Le cortège se formera dans l'ordre suivant :

- 1° Les écoles, confréries, associations des trois paroisses, et les congrégations religieuses dans l'ordre des processions de la Fête-Dieu.
- 2° La musique militaire et les troupes.
- 3° Le corps des pompiers.

- 4° Les députations portant des couronnes.
- 5° Les Frères de l'Instruction chrétienne,
- 6° La croix de la métropole, le clergé, les chanoines.
- 7° L'Évêque célébrant.
- 8° Le char funèbre, précédé des insignes du vénéré défunt.

9° Immédiatement après le char, Monsieur le Président de la République, Madame la Présidente, MM. les Secrétaires d'État et l'état-major.

10° Le Corps diplomatique et consulaire.

11° Messieurs les sénateurs et députés.

12° La magistrature et le barreau.

13° La Chambre des comptes.

14° Le Conseil de fabrique.

15° Le Conseil communal.

16° Le Conseil d'administration de la Société française de bienfaisance.

17° Les chefs des différents ministères et administrations.

18° Le Conseil supérieur de l'Instruction publique et les directeurs des différents établissements d'enseignement.

19° Le corps médical.

20° Le Tribunal de commerce, l'Administration de la Banque, les membres du Syndicat financier, les Représentants du commerce.

Port-au-Prince, le 26 octobre 1885.

Le Chancelier de l'Archevêché,

EDOUARD RIBAUT.

PROCÈS-VERBAL D'INHUMATION

DU CORPS DE

MONSEIGNEUR ALEXIS-JEAN-MARIE GUILLOUX

ARCHEVÊQUE DE PORT-AU-PRINCE.

Le Révérendissime Père et Seigneur en Jésus-Christ Alexis-Jean-Marie Guilloux, archevêque de Port-au-Prince, administrateur apostolique des diocèses des Gonaïves et des Cayes, étant décédé à l'archevêché le samedi 24 octobre 1885, vers 6 heures du matin, en présence de Mgr l'évêque d'Hippa, son auxiliaire et vicaire général, et de Mgr Ribault, chancelier de l'archevêché, après une maladie de plus d'un mois, qualifiée de « dysenterie bilieuse » par les docteurs médecins, et la mort ayant été constatée par le docteur Terrès, médecin ordinaire du vénéré défunt, le corps, d'abord lavé avec du vin, comme le prescrit le cérémonial, et entouré de glace, a été embaumé dans l'après-midi de ce jour, selon la méthode du docteur Sucquet (au chlorure de zinc) par M. le docteur Martin y de Castro, assisté de MM. les docteurs Terrès et Lamothe, en présence de Mgr Ribault, du R. P. Lejeune, Supérieur du Petit Séminaire-Collège et de plusieurs autres témoins choisis. Le lendemain matin, à 6 heures, M. le docteur Martin ayant constaté le résultat satisfaisant de l'embaumement et achevé les derniers préparatifs, en présence de Mgr l'évêque d'Hippa, de Mgr Ribault et du R. P. Lejeune, le corps du vénéré défunt, revêtu d'abord des habits ordinaires et du rochet, a été paré par des prêtres, aidés des clercs de la chapelle archiépiscopale, de tous les ornements dont se sert un archevêque pour célébrer pontificalement la messe, savoir : l'amict, l'aube, le cordon, les bas et les sandales de soie violette, la croix pectorale en vermeil, portant au centre une colombe, image du Saint-Esprit, et renfer-

mant des reliques de la vraie Croix et de plusieurs saints, l'étole, la tunicelle et la dalmatique de soie violette, la chasuble en soie violette avec des broderies en soie jaune formant la croix et l'orfroi de la partie antérieure, les gants violets, l'anneau de cérémonie en vermeil avec une topaze, le pallium archiépiscopal avec les trois épingles, enfin la mitre blanche. Un crucifix avec un christ argenté a été mis entre les mains du vénéré défunt. A 9 heures du matin, ce même jour, dimanche 25 octobre, Mgr l'évêque d'Hippa a fait la levée solennelle du corps, qui a été déposé à la métropole, sur un lit de parade, au milieu d'une chapelle ardente, devant l'autel du Sacré-Cœur, et y a reçu pendant quatre jours les hommages du clergé et d'une foule innombrable de fidèles, qui sont venus prier pour lui et surtout le prier pour eux, baiser pieusement son anneau pastoral et contempler une dernière fois son visage vénéré. Le mercredi 28 octobre, vers 9 heures du soir, le corps de Monseigneur l'archevêque, en parfait état de conservation et sans aucune odeur, a été mis dans une double châsse en zinc et en acajou remplie de myrrhe par les soins de MM. les docteurs Martin et Lamothe, et transporté découvert sur un autre lit de parade dressé au milieu de la grande nef de la cathédrale. La cérémonie des funérailles a eu lieu le lendemain, 29. Commencée à 8 heures du matin par la messe pontificale de *Requiem*, précédée d'un nocturne de l'Office des Morts, et suivie d'une allocution de Mgr l'évêque du Cap et des cinq absoutes prescrites par le Pontifical, elle s'est terminée à midi après une longue procession qui a fait presque le tour de la ville. Suivant le désir exprimé par Monseigneur l'archevêque de son vivant, la sépulture a eu lieu, avec l'autorisation du gouvernement, dans l'enceinte de la nouvelle métropole où un caveau en pierres et en briques, pavé de marbres, avait été préparé, au milieu du carré destiné à servir de chœur,

par les soins de l'ingénieur M. Léon Laforestrie qui dirige les travaux de construction de cet édifice.

Après les dernières prières liturgiques, faites par Mgr l'évêque du Cap qui présidait aux funérailles, on a recouvert le cercueil en zinc dans lequel le corps du vénérable défunt repose, les mains étendues de chaque côté, le crucifix sur la poitrine, la tête sur un coussin violet à glands d'or, brodé aux armes de Monseigneur l'archevêque. Le double cercueil a été ensuite descendu dans le caveau où il a été fermé et soudé sous la direction de M. l'ingénieur Laforestrie, qui a fait immédiatement voûter et recouvrir en briques le caveau. C'est là que repose, dans la paix du Seigneur, en attendant la résurrection générale, le corps du Révérendissime Père et Seigneur en Jésus-Christ Alexis-Jean-Marie Guilloux, archevêque de Port-au-Prince, administrateur apostolique des diocèses des Gonaïves et des Cayes, prélat de la maison de Sa Sainteté, assistant au trône pontifical, comte romain, etc.

En foi de quoi Mgr l'évêque d'Hippa, administrateur de l'archidiocèse de Port-au-Prince, le siège vacant, a fait dresser le présent procès-verbal qu'il a signé ainsi que Mgr l'évêque du Cap et les témoins soussignés, et fait munir du sceau archiépiscopal du vénérable défunt.

† FRANÇOIS-MARIE KERSUZAN,

*Evêque d'Hippa,
Administrateur de l'archidiocèse de Port-au-Prince et des diocèses
des Gonaïves et des Cayes.*

† CONSTANT-MATHURIN HILLION,

Evêque du Cap-Haïtien.

E. RIBAUT,

*Camérier d'honneur de Sa Sainteté,
Chancelier.*

L. JAUMOILLÉ,

*Chanoine honoraire, curé de
Sainte-Anne.*

J. GUILLARD,

Chanoine honoraire, curé de Saint-Joseph.

E. LEJEUNE,

Chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire.

D^r MARTIN Y DE CASTRO. — D^r LAMOTHE.

D^r J.-B. TERRÈS. — LÉON LAFORESTRIE.

Nous croyons devoir publier ci-après un extrait du testament de notre vénérable archevêque et un article du journal *le Peuple* qui montrent sa vive foi, son ardeur pour le bien, sa tendresse pour son clergé et ses dignes auxiliaires, sa générosité pour les pauvres de Jésus-Christ.

EXTRAIT DU TESTAMENT

DE

MONSEIGNEUR GUILLOUX

†

*Au nom de la très sainte et indivisible Trinité,
Père, Fils et Saint-Esprit.*

CECI EST MON TESTAMENT.

Je veux mourir dans la foi de la sainte Église catholique, apostolique, romaine, et fais à tous les fidèles confiés à mes soins la recommandation suprême de vivre et de mourir dans cette même foi, la seule qui puisse conduire au salut.

Je remercie mes prêtres de la soumission et de la confiance qu'ils m'ont témoignées, et leur demande comme un dernier gage d'affection de continuer leur dévouement à l'Église d'Haïti.

J'espère qu'ils voudront bien dire une ou plusieurs Messes pour moi. Je remercie également toutes les personnes qui m'ont aidé, moi et mes prêtres, pendant le cours de mon apostolat, dans les œuvres que nous avons entreprises pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, spécialement

les RR. Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, les Pères de la Compagnie de Marie, les Frères de l'Instruction chrétienne, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, les Filles de la Sagesse, nos pieuses Tertiaires.

Je les bénis une dernière fois du fond du cœur avec mon clergé, mes séminaires et tout mon cher troupeau, pour qui j'offre à Dieu mon dernier soupir.

Article I. — Je donne et lègue à l'église cathédrale de Port-au-Prince tout ce que je possède en Haïti :

1^o Ma chapelle et ma bibliothèque resteront en dépôt à l'archevêché pour l'usage de mes successeurs

2^o Mon vestiaire et mon linge, ainsi que ce qui pourrait me rester d'argent après le paiement de mes dettes et de mes frais funéraires, de même que les émoluments qui pourraient m'être dus par le Trésor au moment de mon décès, seront remis à M. le curé de la cathédrale de Port-au-Prince pour le service des pauvres (1).

.
Il sera donné une gratification en argent ou en linge aux personnes de service à l'archevêché.

L'article II concerne surtout une somme de cinq mille francs, que la famille de Monseigneur l'archevêque s'empresse d'employer selon ses charitables intentions.

.
Fait à Port-au-Prince le 6 juillet 1879, en la fête du Précieux Sang de N.-S. Jésus-Christ *per quem salvati et redempti sumus*.

Signé : † ALEXIS GUILLOUX,
Archevêque de Port-au-Prince.

Jeudi, 29 octobre dernier, à l'occasion des funérailles de Monseigneur l'archevêque, la population de Port-au-

(1) C'est ainsi que Monseigneur Guilloux institua les pauvres ses véritables héritiers.

Prince a assisté et pris part à une *manifestation religieuse* et sympathique *sans précédent dans nos annales*. Mais il faut bien reconnaître que si jamais aucun homme n'a eu ses dépouilles entourées d'autant d'honneurs, c'est qu'aucun homme ne les avait autant mérités que l'illustre et saint Prélat qui est en ce moment pleuré par la République tout entière.

Un des traits les plus saillants du caractère de Monseigneur Guilloux, celui qui lui a donné une force étonnante, au milieu de la grande lutte que, depuis 22 ans bientôt, il soutenait si vaillamment pour Dieu et les âmes, en Haïti, lutte, hélas ! toujours pénible et souvent dangereuse, c'était une fermeté douce mais extrêmement forte, une persévérance que rien ne put jamais lasser, abattre ou entamer, dont rien ne put jamais triompher, dans l'accomplissement des œuvres qu'il savait intéresser la gloire de Dieu ou le salut des âmes.

Rencontrait-il un obstacle ? La politique, qui se mêle à toutes choses, hélas ! venait-elle à lui susciter des difficultés, à lui créer des embarras ? Il ne reculait jamais. Aussi impassible que les rochers de ces plages bretonnes où Dieu plaça son berceau, et qui, depuis des milliers d'années, sont battus par les flots de la mer sans en être ébranlés, il continuait, calme et serein, sa grande œuvre de progrès civilisateur, de sanctification et de salut : persuadé que difficultés, obstacles et embarras finiraient bien par s'aplanir et disparaître ; éclairé qu'il était par cette lumière intime et toute géniale que Dieu donne et fait briller aux grands hommes et aux grands cœurs.

Aussi, sans savoir où il trouverait pour ses œuvres l'indispensable argent, malgré l'opposition systématique des uns et les railleries des autres, il édifiait des églises, construisait des séminaires, élevait des chapelles, bâtissait des hôpitaux, fondait des écoles, créait des paroisses, distribuait des aumônes, évangélisait les villes et les

campagnes, laissant dire et faisant le bien ; répondant, comme les saints, aux méchancetés par des bienfaits, ou, selon l'application qu'on lui a faite souvent de l'heureuse expression du poète, en versant des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs.

Mais, si le trait saillant du caractère de Monseigneur Guilloux était la fermeté, il en avait un autre, dont il s'efforçait, dans sa modestie de saint, de dissimuler les effets : je veux parler de sa douceur, de sa bonté, de son inépuisable charité. Jamais homme, semble-t-il, n'a fait plus de bien, et ne l'a fait plus secrètement. Il a fallu sa mort pour que des indiscretions fussent commises, et que l'on pût apprécier les rares qualités de son cœur d'évêque et de père. Que de familles pauvres il a assistées ! Que de douleurs, que de misères cachées il a soulagées, il a consolées !... Ce n'était donc que justice, quand, sans que personne l'ordonnât, si ce n'est l'impérieux devoir de la plus juste reconnaissance, la capitale, en apprenant sa mort, a arboré le drapeau noir en son nom et au nom du pays tout entier.

Tous les corps constitués ont tenu à assister à ses funérailles ; les bureaux publics ont été spontanément fermés, et le chef d'État et son épouse, représentant la nation haïtienne, ont conduit le deuil. Ces marques publiques de très haute considération et de profonde douleur, et tant d'autres témoignages d'une tendre affection et d'une vénération singulière, qui d'ailleurs honorent plus ceux qui les rendent que celui qui les reçoit, lui étaient bien dus. Les pleurs que l'on versait de toutes parts font l'éloge de l'archevêque de Port-au-Prince mieux qu'aucune plume au monde ne pourrait l'écrire.

Bientôt, car les années passent vite, s'élèvera sur la tombe de cet homme de bien une métropole majestueuse. Mais, quelque grandiose que doive être l'édifice, quelques nombreuses qu'aient été les manifestations de jeudi, il y a

quelque chose de plus grand encore : c'est l'œuvre d'apaisement, de conciliation, de paix et de civilisation chrétienne qu'a su entreprendre et mener à bonne fin le *grand évêque, le saint apôtre qui*, comme l'illustre fondateur de la République, « *n'a fait verser des larmes qu'à sa mort* ».

X.

(Du journal *Le Peuple*, 7 novembre 1885.)

Ce n'est pas seulement en Haïti que des hommages éclatants ont été rendus à la mémoire de Monseigneur Guilloux. Les extraits suivants du *Bulletin ecclésiastique de San Domingo* et du journal *les Antilles* de la Martinique montrent comment le vénéré prélat a été apprécié, même dans les endroits où il n'a fait que passer, et quelle haute idée on avait partout de sa sainteté.

Nous venons de recevoir la douloureuse nouvelle de la mort de Monseigneur Guilloux, le grand apôtre d'Haïti, le plus grand homme qu'ait vu notre île depuis Christophe Colomb, sans excepter même Las Cazas.

Nous savions déjà, il est vrai, que Son Excellence était malade ; mais les nouvelles que nous recevions sur son état n'étaient pas alarmantes au point de nous faire croire qu'Elle pût succomber en si peu de jours.

La mort de Monseigneur Guilloux laisse son clergé, qui le vénérât comme un père, dans une grande tristesse ; et son troupeau, qu'il a nourri de la parole divine pendant de longues années, pleure, inconsolable, le charitable pasteur que la mort lui a ravi.

Nous qui l'avons connu intimement depuis 1874, qui, plus d'une fois, avons eu l'occasion d'apprécier le zèle apostolique de ce saint et vénérable vieillard, son ardent

désir de voir le bien-être de son troupeau, sa grande foi, son esprit éminemment conciliant ; nous qui l'avons vu constamment occupé à faire le bien, en répandant les lumières de l'Évangile jusque dans les coins les plus reculés de cette terre, nous savons combien est grande la perte qu'éprouvent l'Église, le clergé et le peuple d'Haïti.

Ses enfants en Jésus-Christ ont dû le pleurer à chaudes larmes, parce qu'ils ont perdu en lui un père, un bienfaiteur et un ami.

Cette mort nous a fait une vive impression ; car aux liens du très religieux respect qu'il nous inspirait, s'unissent ceux de la reconnaissance que nous lui devons, surtout depuis 1884, pour nous avoir conféré l'ordre sacré de la prêtrise par l'imposition des mains.

Mais ce n'est pas seulement la mort de Monseigneur Guilloux qui afflige le clergé d'Haïti et nous attriste nous-même. A cette mort vient s'ajouter celle d'un autre prêtre du même archidiocèse, lequel nous honora longtemps de son amitié. Nous voulons parler de Mgr Léonard, vicaire général de Monseigneur Guilloux, camérier d'honneur de Sa Sainteté et curé des Cayes, décédé quelques jours auparavant. C'était un de ces hommes infatigables, lorsqu'il s'agit des bonnes œuvres, et qui aida puissamment son saint ami, Monseigneur Guilloux, dans sa carrière apostolique.

Ces deux vies étaient unies par le triple lien du ministère apostolique, de l'amitié et de la vertu. Tous deux ont rempli leur belle mission sur la terre, et, presque ensemble, ont passé dans le séjour de la lumière et de la paix. Mgr Léonard précède son archevêque dans la tombe : c'est un précurseur qui annonce aux habitants du ciel la prochaine arrivée d'un homme juste selon Dieu, chargé de merites et d'œuvres saintes.

Qu'ils reposent en paix, et que le bien qu'ils ont fait sur la terre leur soit un gage de complète justification

aux yeux de Dieu, du souverain Juge des vivants et des morts.

N. C.

(Bulletin ecclésiastique de San-Domingo (1).)

Monseigneur Guilloux, archevêque de Port-au-Prince, est mort.

La triste et douloureuse nouvelle nous en est parvenue par le paquebot anglais.

Nous n'avons pas de détails sur cette mort, ni sur les nombreuses années qu'a duré en Haïti le laborieux évêque de Monseigneur Guilloux.

Nous sommes donc obligés d'attendre ces détails, et de remettre à une autre fois l'hommage complet dû à la mémoire du vénéré défunt.

Mais, dès aujourd'hui, nous ne pouvons nous empêcher de pleurer ce grand évêque selon le cœur de Dieu, et dont la perte nous semble bien irréparable. Monseigneur Guilloux avait fait le plus grand bien à ses malheureux diocèses ; il y avait opéré des réformes nombreuses et précieuses ; il avait contribué à y répandre dans une large mesure et plus que qui que ce soit au monde, la religion catholique, et, par elle, la civilisation chrétienne.

Il y établit des écoles, il y créa des paroisses ; il travailla puissamment à propager, dans ce vaste pays, les deux plus féconds éléments de civilisation : la religion et la science.

Il n'opéra pas son œuvre sans souffrances, sans contradiction. Le bien d'ailleurs ne s'opère jamais, sur une si large échelle surtout, sans être sujet à mille embarras, à

(1) San-Domingo est la capitale de la partie espagnole de l'île d'Haïti appelée autrefois île de Saint-Domingue (Saint-Dominique).

mille dangers ; c'est une loi de sa propagation, c'est comme une partie de son essence.

Monseigneur Guilloux trouva donc devant lui des obstacles sans nombre. Mais jamais ils ne le découragèrent. Comme l'ouvrier de Dieu, comme le véritable apôtre, comme les disciples lorsqu'ils partirent à la conversion du monde, il allait son chemin, simplement, fortement, fidèlement. Il ne voyait que son devoir, que le bien à opérer ; il lui semblait que c'est Dieu qui en voulait la réalisation : cela lui suffisait, il ne sourcillait pas, il ne tremblait pas.

Cependant son cœur a dû souvent beaucoup souffrir ; l'âme du chrétien n'est pas insensible ; elle souffre au contraire immensément des avanies qu'elle voit se produire contre le bien qu'elle aime et contre le Dieu qu'elle sert ; seulement, elle n'est ni accablée, ni découragée.

Elle sent passer l'orage, elle en apprécie toute la force ; mais elle n'y succombe pas. Telle est, dans l'âme vraiment chrétienne, l'association du courage et de la sensibilité. Extrêmement courageux, Monseigneur Guilloux devait se ressentir et se ressentait amèrement, en effet, des misères politiques, religieuses ou autres de la Mission d'Haïti dont il est le vrai fondateur.

Nous l'entendons encore, disant, à la fin de la dernière retraite ecclésiastique (1) et avec l'accent du Père qui voudrait voir sa famille plus prospère, ces mots qui remplirent nos yeux de larmes : *Vous n'oublierez pas le pauvre archevêque de Port-au-Prince ; vous prierez pour lui et pour son pauvre et cher diocèse...*

Monseigneur Guilloux, de son vivant déjà, était un saint. Il ressemblait à ces vénérables et antiques prélats dont les noms revenaient sans cesse et si facilement sur ses lèvres. *C'était, dans toute la force du terme, l'homme de Dieu.* Autant il connaissait la lettre des Écritures, autant il en

(1) Qu'il prêcha au clergé de la Martinique.

appliquait l'esprit dans toute sa conduite : *on ne pouvait le voir, on ne pouvait l'entendre sans être profondément pénétré de ce sentiment : C'EST UN SAINT.*

Tel l'ont jugé tous ceux qui l'ont vu et entendu ici, il y a deux ans, à l'occasion de la retraite ecclésiastique, où sa douce et grande âme d'apôtre se révéla si merveilleusement belle. Il portait autour de son front et de toute sa personne l'auréole de la sainteté ; sa parole toute simple allait droit au cœur. On était ému à l'entendre, et l'on sentait qu'on se serait jeté facilement aux pieds d'un homme pareil, comme jadis les pécheurs se jetaient aux pieds de Jésus, en lui demandant le pardon et le salut.

La Martinique catholique doit un souvenir de regrets, d'admiration et de prières à ce vénéré prélat. Elle n'y failira pas.

Déjà même nous osons nous faire son interprète et offrir aux diocèses du grand et saint évêque que fut Monseigneur Guilloux, l'expression et l'hommage de nos unanimes condoléances.

(*Les Antilles*, Journal de la Martinique, n° du 11 novembre 1885).

QUATRIÈME PARTIE

EXTRAITS

DE DIVERS JOURNAUX ET REVUES

EXTRAITS

DE DIVERS JOURNAUX ET REVUES

Les lettres dont on va lire quelques extraits, publiés par le journal *le Morbihannais*, ont été écrites par des Religieux et des Religieuses missionnaires, presque tous très jeunes, mais pleins d'une sainte ardeur, dévorés de zèle, au cœur d'or, à l'âme intrépide et vraiment apostolique, que la réputation, la vue, la parole, les exemples surtout (1) de Monseigneur Guilloux avaient attirés près de lui.

Le culte (car c'est le mot juste, et il n'y en a pas d'autre) qu'ils ont toujours professé pour celui qu'ils n'ont cessé d'honorer comme *un saint* et d'aimer comme *leur père*, se manifesta avec un éclat particulier à l'occasion de son bienheureux trépas.

Nous regrettons d'autant plus la perte de ces lettres, qu'elles contenaient beaucoup d'autres détails, peut-être moins utiles à un journal, mais extrêmement intéressants pour la connaissance intime et la révélation d'une âme, pour la parfaite exactitude et la mise au point, aussi bien que pour la variété du coloris de cette grande figure, une des plus admirables assurément de l'épiscopat au XIX^e siècle.

(1) *Exempla trahunt.*

Malgré les redites fort nombreuses qu'on y trouvera, nous ne pensons pas devoir les exclure de ce petit recueil, destiné d'ailleurs uniquement à la famille et aux amis de Monseigneur Guilloux.

*Extraits de quelques lettres d'Haïti, publiées par le journal
LE MORBIHANNAIS, n° du 2 décembre 1885.*

..... Le saint archevêque a laissé un testament olographe, magnifique, dont le Bulletin de la Mission publie beaucoup trop peu de chose, à mon gré.

... Selon le désir qu'il y exprime, son corps a été inhumé dans le chœur de la nouvelle métropole, qu'il avait tant à cœur de construire, et dont les murs sortent à peine de terre.

... Ses funérailles ont été un triomphe dont vous n'avez pas idée.

... Il n'y avait qu'une voix pour le canoniser.

... On n'avait jamais rien vu de semblable en Haïti ; et je n'ai moi-même jamais entendu parler de pareilles fêtes en Europe, ni nulle part au monde.

... Mgr Hillion, son premier élève, devenu son premier suffragant, qui lui doit tout, comme vous le savez, plus même qu'aucun autre, a prononcé quelques paroles couvertes par les sanglots de la foule.

Du même journal, n° du 9 décembre.

Nous ne nous lasserons pas de parler de l'éminent archevêque de Port-au-Prince. Les lettres que nous recevons d'Haïti nous montrent tout un peuple en larmes, aux derniers moments et aux funérailles de ce noble fils de la Bretagne. Nous en publions des extraits :

HAÏTI (1).

Le jeudi 22 octobre, à peine la nouvelle s'est-elle répandue dans la ville qu'on se dispose à donner solennellement les derniers sacrements à Monseigneur Guilloux, qu'une foule énorme, compacte et recueillie, occupe le quartier de la métropole et de l'archevêché. A 5 heures de l'après-midi, la procession se forme et se déroule dans le plus morne et le plus religieux silence.

On sent que quelque chose de grand va se passer.

Tout le clergé de la capitale, toutes les congrégations religieuses sont sur pied : confrères du Tiers-Ordre, des Enfants de Marie, du Sacré-Cœur de Jésus, Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, Filles de la Sagesse ; Frères de l'Instruction chrétienne fondés à Ploërmel par M. Jean-Marie de Lamennais et Monseigneur Guilloux ; Pères du Saint-Esprit ; vicaires, curés, chanoines de Port-au-Prince : tous un cierge à la main. Vient enfin Mgr l'évêque d'Hippa en chape précieuse, assisté de Mgr Ribault, avec diacre et sous-diacre. Il porte le très Saint-Sacrement sous le dais.

Bien qu'épuisé par trente et un jours de maladie, le saint archevêque, à l'avant-veille et la veille de sa mort, trouve assez de force pour parler plusieurs fois pendant la cérémonie et longuement. Impossible de vous dire combien ses adieux ont été touchants. C'est chose qui se sent, mais ne trouve d'expression ou traduction dans aucune langue humaine. Rappelez-vous les adieux de saint Paul aux habitants de Milet. On était remué jusqu'au fond de l'âme. Tout le monde pleurait à chaudes larmes, excepté l'archevêque : *Magnus autem fletus factus est omnium*,

(1) *Haïti*, en langue indienne, *pays de montagnes*. (Note du missionnaire dont la lettre suit.)

dolentes maxime in verbo quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non essent visuri.

Après avoir reçu le saint Viatique, Monseigneur parle de nouveau. C'est alors que se renouvelle l'admirable et enivrante scène du grand saint Martin de Tours mourant, et que Monseigneur Guilloux, avec son humilité profonde et souverainement attendrissante, prononce ces délicieuses paroles : *Tu scis, Domine Jesu, quia servus inutilis sum ego; verumtamen, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem. Fiat voluntas tua.*

Fût-ce plus édifiant, plus déchirant à la mort de l'archevêque de Tours, qu'à la mort de l'archevêque de Port-au-Prince? Dieu le sait; mais je n'imagine rien au delà de ce que j'ai vu et entendu.

A de certains moments, quand il parlait, le ciel se serait ouvert sur nos têtes, resplendissant et glorieux, il me semble que nous n'eussions été ni plus émerveillés ni plus saisis. Cela tenait du ravissement. Jamais je n'ai été aussi ébranlé; jamais je n'ai senti aussi profondément combien Monseigneur Guilloux était un homme de Dieu, un saint. Évidemment Jésus-Christ, vivant en lui, parlait plus que jamais par sa bouche : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum loqueretur?*

Avant d'administrer la sainte Extrême-Onction, Mgr Kersuzan, avec une émotion qu'il ne peut contenir, prend à son tour la parole, en son nom et au nom de tous... Au moment où il demande la dernière bénédiction de Monseigneur Guilloux mourant, c'est un frémissement universel de douleur et de suavité divine qui parcourt la foule, comme une commotion électrique, au milieu des sanglots.

Nulle scène plus grandiose, plus émouvante, aucun spectacle plus imposant, plus déchirant ne peut se voir au monde.

Le lendemain, grand'messe officielle pour Monseigneur. A l'issue de la sainte messe, le Président de la Répu-

blique, accompagné de la Présidente, des ministres et de son état-major, se rend à l'archevêché. De ce que leur a dit l'auguste mourant je ne sais qu'un mot, c'est une prière au Président de lui donner un successeur selon le cœur de Dieu, dès qu'il aura fermé les yeux (nous sommes régis par un concordat); mais ce que je sais, c'est que le saint archevêque a trouvé dans son cœur d'apôtre de quoi les remuer tous et profondément; ce que j'ai vu, c'est que presque tous pleuraient en sortant.

C'est vers 6 heures du matin, le samedi 24 octobre, que Monseigneur Guilloux rendait à Dieu sa belle âme, sans agonie, sans secousse, doucement, comme quelqu'un qui s'endort, — son corps s'endormait, en effet, de son dernier sommeil, en attendant le jour du grand réveil de la résurrection glorieuse, et son âme s'ouvrait aux clartés éternelles, — pendant que son auxiliaire, qui venait de célébrer la sainte Messe pour lui dans sa chambre, récitait, au pied de son lit, les prières de la recommandation de l'âme : *Subvenite, sancti Dei; occurrите, angeli Domini...*

Il est mort en apôtre et en saint, comme il a vécu.

Jusqu'à la cérémonie solennelle des funérailles, dans toutes les églises de la capitale, on a sonné les glas, cinq fois le jour, pendant un quart d'heure : à la suite de chaque annonce de l'*Angelus*, à 9 heures du matin et à 5 heures du soir.

Pendant tout ce temps, les églises de Port-au-Prince ont été tendues de noir à l'intérieur et à la porte principale extérieurement.

Du samedi 24 octobre, jour de sa mort, jusqu'au moment des funérailles solennelles, célébrées le jeudi 29, le corps vénéré, revêtu des ornements pontificaux, est demeuré exposé à la métropole, dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus, que Monseigneur Guilloux a tant aimé et si bien servi.

Les quatre jours suivants, dimanche, lundi, mardi et

mercredi, messe solennelle de *Requiem*, à l'autel de la chapelle ardente, à sept heures. Le soir, vêpres, matines et laudes.

Jour et nuit, un prêtre en habit de chœur préside aux prières en présence des restes vénérés.

L'affluence est énorme.

La métropole est loin d'être assez grande pour contenir la foule qui s'y presse et se répand dans le quartier d'alentour.

Cérémonies funèbres presque continuelles, toujours très solennelles et des plus imposantes.

Les Frères de l'Instruction chrétienne, un grand nombre d'hommes et beaucoup de jeunes gens, font la veillée de nuit avec le clergé.

Le jeudi 29 octobre, les funérailles.

Funérailles triomphales et de toute beauté, surtout par l'attendrissement universel, par le deuil de tout un peuple qui pleure un bienfaiteur insigne et son Père en Dieu, par les effluves sacrés que l'on respire, par l'atmosphère surnaturelle dans laquelle nous sommes plongés, dont nous sommes investis...

... Les deux évêques de la Mission, plus des deux tiers des prêtres de la République, dont plusieurs élevés par l'archevêque...

Le plus âgé des évêques, le plus ancien élève de Monseigneur Guilloux, monte en chaire.

Attente générale! Grand silence plein d'émotion! «... Oui, Nos Très Chers Frères, dit-il, nous aimons à le redire à travers nos larmes, ce jour est un jour de triomphe pour le Père que la mort vient de ravir à notre affection. » En ce moment, les sanglots étouffent la voix de l'orateur, qui est obligé de s'arrêter; et dans la foule se font entendre des pleurs, des soupirs et des gémissements...

Au sortir de l'église, je parviens à voir de très près et

admirer encore une fois la face blanche et pure de Monseigneur, qui n'est vraiment pas celle d'un mort de cinq jours, et vers laquelle se portent constamment tous les regards. Car le cercueil est ouvert, et tous peuvent contempler les traits reposés de l'archevêque en ornements pontificaux.

Décoré aux couleurs du vénéré défunt sur un fond noir, le char est traîné par quatre superbes chevaux, richement caparaçonnés.

De toutes parts, sur le parcours, les fleurs les plus brillantes et les plus variées pleuvent sur le corbillard, en signe de religieux hommage et de vénération.

Le deuil est conduit par le Président de la République en personne, la Présidente, les ministres, les sénateurs, les députés, les membres du corps diplomatique et consulaire, toutes les autorités civiles et militaires, etc... Tous en grande tenue officielle et à pied.

La foule qui suit cet imposant cortège, dans son immense circuit, est incalculable. Commencée à 8 heures précises, la cérémonie ne se termine qu'après midi.

Pour vous rendre l'impression de cette lugubre et glorieuse journée, de cette funèbre marche triomphale, je ne saurais mieux faire que d'emprunter de mémoire à Lacordaire ce qu'il a écrit de saint Dominique, en l'appliquant à Monseigneur Guilloux : *Tous les regards et tous les cœurs étaient attachés sur ce corps sans vie.* L'office commença par des chants qui se ressentaient de la tristesse universelle, et qui tombaient des lèvres comme des larmes.

Mais la pensée du peuple fidèle s'éleva vite au-dessus de ce monde. Il ne vit bientôt plus son vénéré et bien-aimé Père, vaincu par la mort et ne lui laissant que des restes inanimés. Sa gloire lui apparut par la force irrésistible de la simple certitude qu'il en avait. Une sorte de chant de triomphe succéda aux lamentations funèbres, et une joie inénarrable descendit du ciel dans toutes les âmes.

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.

On lit dans le BULLETIN D'HAÏTI, n° de décembre 1885 :

MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE.

Le 24 novembre a été célébré, à la métropole, le service de trentième jour pour le repos de l'âme de Monseigneur l'archevêque. Comme au jour de l'enterrement, l'affluence a été énorme. Plus nombreux encore qu'aux funérailles, les prêtres étaient venus, des points les plus inabordables du territoire, donner un nouveau témoignage de leurs regrets à l'éminent archevêque qui s'était plu à les appeler sa couronne et dont ils avaient été la consolation, au Père saint qui les a tant aimés et qu'ils ont si bien payé de retour.

Son Excellence le Président de la République était à son fauteuil d'honneur, entouré de MM. les secrétaires d'État. Madame la Présidente occupait aussi sa place ordinaire.

Nous ne redirons pas ce que nous avons dit de la cérémonie des funérailles ; les mêmes places étaient réservées et elles étaient occupées par les mêmes personnages ; l'enceinte de la métropole était beaucoup trop étroite. Le grand catafalque disparaissait littéralement sous les couronnes, dont plusieurs surtout étaient énormes et du plus grand prix. Une d'elles, des plus riches croyons-nous, attira particulièrement nos regards, parce qu'elle portait : A SON SAINT ET VÉNÉRABLE ARCHEVÊQUE, *la paroisse d'Aquin*.

La cérémonie commença à 8 heures, sous la présidence de S. G. Mgr l'évêque d'Hippa, qui chanta la messe. Mgr l'évêque du Cap-Haïtien monta en chaire, et prononça l'oraison funèbre de l'illustre défunt. Pendant une heure et demie, il nous tint suspendus à ses lèvres en nous retraçant, dans un langage simple et émouvant tout à la fois, les traits principaux de la vie de celui qui avait été *pour*

chacun de nous un bienfaiteur, un père ou un ami, et qui pour lui réunissait ces trois titres. Nous n'essaierons pas d'analyser cette pièce, pas davantage d'en faire l'éloge : l'auditoire d'élite de Mgr Hillion l'a louée, mieux que nous ne saurions le faire, par l'attention soutenue avec laquelle il l'a écoutée jusqu'au bout. Du reste, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'oraison funèbre prononcée le 24 novembre a été envoyée à l'impression en France, et qu'elle est attendue à Port-au-Prince par le paquebot français du 10 janvier prochain (1). Chacun pourra, en la lisant, goûter de nouveau les émotions qu'il a éprouvées en entendant le récit de CETTE VIE DONT LES MOINDRES DÉTAILS RÉVÈLENT UN SAINT.

La cérémonie se termina par les cinq absoutes. Elle avait duré trois heures et demie.

Port-au-Prince. — Notre religieuse population a pleuré son saint archevêque comme un bienfaiteur insigne et un père tendrement aimé. Mais les chrétiens savent offrir à leurs morts autre chose et mieux que des larmes.

Nos fidèles l'ont compris. Il y a eu des flots de communions depuis le 24 octobre ; nos prêtres ne suffisaient pas à entendre en confession ceux qui tenaient à communier pour leur Père vénéré. Toutes les confréries ont fait chanter des services ; nous ne ferons que les mentionner :

Le 7 novembre, service à la chapelle Sainte-Marie-Madeleine, commandé par plusieurs dames du quartier.

Le 10 novembre, service à Saint-Joseph par les Enfants de Marie.

Le 12 novembre, à la métropole, par les frères du Tiers-Ordre.

Le 23 novembre, à la métropole, par M^{me} Dor-Labruyère.

(1) Voir ci-dessus, p. 15.

Le 27 novembre, à Saint-François, par les Sœurs du Tiers-Ordre et les Enfants de Marie.

Le 27 novembre, à la métropole, par la Persévérance.

Le 3 décembre, à la Croix de la Mission, par les habitants du quartier.

Le 9 décembre, à la métropole, par les Dames de la Confrérie du Sacré-Cœur.

Le 11 décembre, à la métropole, par les Mères chrétiennes.

Cap-Haïtien. — Le jour même de son départ pour Port-au-Prince, Mgr. l'évêque du Cap-Haïtien adressait à son clergé une lettre circulaire prescrivant un service pour le repos de l'âme de Monseigneur Guilloux (1). Partout, dans le diocèse du Cap, on s'est empressé de répondre à cet appel. C'est le jeudi 12 novembre que fut célébré, à la cathédrale, un service à l'intention de notre regretté métropolitain. Neuf prêtres de la plaine étaient venus se joindre au clergé de la paroisse, afin de donner à cette solennité tout l'éclat possible. L'autel, le chœur et la nef étaient tendus de noir. A chaque pilier se détachait, sur une draperie noire semée de larmes, un écusson aux armes du vénéré défunt. Un nouveau catafalque entouré de chandeliers récemment arrivés d'Europe formait une véritable chapelle ardente d'un fort beffet. Des mains pieuses y avaient déposé de magnifiques bouquets de deuil. Le P. Chatté, chanoine honoraire de la métropole de Port-au-Prince, chanta la messe, assisté des PP. Tessier et Jouan comme diacre et sous-diacre. A la prose, quelques strophes furent chantées en parties, alternant avec la majesté du plain-chant.

M. le secrétaire d'État de la guerre et de la marine, M. le général Tirésias, commandant l'arrondissement

(1) Voir ci-dessus, p. 118.

du Cap, plusieurs consuls et un grand nombre de notabilités de la ville avaient tenu à assister au service.

M. le commandant d'arrondissement y avait envoyé sa musique militaire qui, au dire de tout le monde, se surpassa en ce jour, dans l'exécution de ses meilleurs morceaux. Comme dans toutes les paroisses du diocèse, les communions furent nombreuses. La tristesse était peinte sur tous les visages. Chacun sentait vivement la perte que vient de faire l'Eglise d'Haïti dans la personne de son vénéré métropolitain.

La SEMAINE RELIGIEUSE DU DIOCÈSE DE VANNES rend ainsi compte du service célébré à Ploërmel pour le repos de l'âme de Monseigneur Guilloux :

Un service solennel a été célébré, le 10 décembre, dans l'église paroissiale de Ploërmel, pour le repos de l'âme de Monseigneur Guilloux, archevêque de Port-au-Prince. Après son pays d'adoption, où tout un peuple en deuil lui a rendu de suprêmes et magnifiques hommages, son pays natal a voulu honorer à son tour la mémoire de l'héroïque prélat, qui restera une de ses gloires.

La messe a été chantée par Mgr Trégaro, évêque de Séez. Autour de l'autel se pressaient près de 300 prêtres, parmi lesquels nous avons remarqué M. Régent, vicaire général de Mgr l'évêque de Vannes, le R. P. Guyot, supérieur général de la Compagnie de Marie, et plusieurs de ses religieux; les PP. Supérieurs de l'Institution Saint-Martin de Rennes et des Eudistes de Redon, un grand nombre de chanoines et de curés-doyens de notre diocèse.

Les Frères de l'Instruction chrétienne assistaient à la cérémonie, ayant à leur tête le R. F. Cyprien, supérieur général de l'Institut.

La vieille église de Saint-Armel était décorée avec goût : des tentures noires semées de croix et de larmes reliaient les piliers de la grande nef, du haut desquels tombaient d'autres draperies supportant, à la naissance des ogives, l'écusson de Monseigneur Guilloux : *d'azur à la croix d'argent*.

Autour du riche catafalque qui s'élevait devant le sanctuaire, la foule recueillie des fidèles, où l'on voyait, près de la famille du regretté pontife, M. le maire de Ploërmel et les membres du Conseil municipal, s'associait par de ferventes prières aux hommages rendus à leur illustre concitoyen.

La messe terminée, Mgr l'évêque de Vannes monta en chaire pour prononcer l'oraison funèbre du vénéré défunt. Dans ces pages émues, S. G. fait revivre la noble et sainte figure de Monseigneur Guilloux. Bientôt, nous l'espérons, elles seront publiées pour l'édification de nombreux lecteurs. Ne pouvant les reproduire intégralement, nous nous faisons un devoir de les résumer aussi exactement que possible.

(Suit un résumé, avec de nombreuses et longues citations, de l'Oraison funèbre donnée plus haut, p. 81.)

On lit dans le MORBIHANNAIS du 13 janvier 1886 :

Un témoin oculaire du triomphe de Monseigneur Guilloux à Port-au-Prince nous communique, à son arrivée en France, les détails suivants. Nous y joignons quelques extraits de lettres de missionnaires d'Haïti, qui complètent admirablement ceux que nous avons déjà publiés (1) :

(1) Voir le *Morbihanais* des 20 et 29 novembre, et des 2, 6, 9 et 20 décembre 1885.

« Dès le début de sa maladie, Monseigneur Guilloux, pressentant sans doute sa fin prochaine, avait demandé lui-même qu'on lui administrât les derniers sacrements, et il voulut que, pour cette cérémonie, fût déployée toute la solennité possible. Jusqu'à la fin, en tout notre modèle, *forma facti gregis ex animo*, l'auguste malade consacra toute la journée du jeudi 22 octobre à se préparer à cette dernière visite de son Dieu. A son approche, le saint archevêque se soulève sur son lit de douleur, s'assied, revêt sa soutane et son habit de chœur. Son visage vénérable, auquel un long mois de maladie n'a rien enlevé de son calme angélique et de son admirable douceur, s'illumine à la vue de la sainte Hostie. Dominant sa faiblesse, avec cette force merveilleuse d'une grande âme toujours maîtresse du corps qu'elle anime, il adresse, d'une voix claire et vibrante, à l'assistance émue et recueillie, ses dernières recommandations et son suprême adieu. De son cœur rempli de la foi la plus vive, la plus pénétrante, et brûlant de charité, débordent les sentiments et les accents de l'humilité la plus touchante, du zèle le plus enflammé.

« Après avoir tout donné très volontiers, s'être dépensé sans mesure, s'être donné et sacrifié lui-même, il offre à Dieu sa vie, comme et quand il plaira à son adorable volonté, en union avec celle de Jésus-Christ Notre-Seigneur et à son exemple, pour le salut des âmes qui lui sont confiées.

« Et maintenant, dit-il, *veni, Domine Jesu, veni...* JE N'AI PAS EU DANS MA VIE DE PLUS BEAU JOUR QUE CELUI-CI. OUI, C'EST AUJOURD'HUI LE PLUS BEAU JOUR DE MA VIE. »

« En ce moment, l'émotion à son comble éclate ; les larmes coulent de tous les yeux et des sanglots parcourent cette foule attendrie, qui ne peut se faire à l'idée d'une pareille séparation.

« Mgr Ribault lit alors, pour le vénéré malade, la

formule de profession de foi prescrite par le Cérémonial des évêques; et Monseigneur Guilloux, les mains sur le livre des saints Évangiles, de prononcer ces paroles d'une voix claire et assurée : « Oui, je crois tout cela; je crois d'esprit et de cœur tout ce qu'enseigne l'Église catholique, apostolique, romaine; et c'est dans les bras de cette sainte Mère que je veux mourir. »

« Dès lors il ne s'occupa plus que de l'éternité. Le lendemain, vendredi 23, également vers 5 heures du soir, le supérieur du Petit Séminaire-Collège, qui veille à son chevet, lui rappelle que l'Église chante en ce moment les premières vêpres de l'Archange Raphaël; aussitôt Monseigneur commence l'antienne du *Magnificat* : *Princeps gloriosissime Raphael Archangele, esto memor nostri; hic et ubique semper precare pro nobis Filium Dei*, — et la récite deux fois, conservant jusqu'à la fin cette connaissance du bréviaire qui était si merveilleuse chez lui.

« C'est la dernière prière parfaitement comprise de ceux qui l'assistent. De temps en temps, cependant, ses lèvres s'agitent encore pour murmurer une prière, mais sa voix est devenue trop faible pour être entendue.

« L'âme se retirait doucement de ce corps virginal, qui rayonnait autour de lui une vertu surnaturelle d'une singulière puissance, et je ne sais quel attrait de douceur et de pureté divines. On lisait sur son beau visage la sérénité d'une âme toute à Dieu et qui, depuis le jour de son baptême, n'a cessé de lui appartenir (car tout le monde ici est convaincu qu'il a conservé l'innocence baptismale, et les révélations posthumes les plus intimes confirment cette conviction). Il suffisait de l'approcher pour se sentir sous l'action d'une indéfinissable vertu divine, comme d'un parfum venu du ciel qui vous pénétrait.

« Le samedi 24, à 4 heures du matin, Mgr l'évêque d'Hippa récite au pied de son lit, avec Mgr Ribault et les

autres assistants, les prières des agonisants. Puis il célèbre, dans la chambre archiépiscopale, le très saint sacrifice de la messe pour l'auguste moribond... La mort vient à grands pas. L'agonie commence; mais si calme, si paisible, que je n'ai jamais rien vu de pareil (et pourtant j'ai assisté à leurs derniers moments des centaines de personnes, dont plusieurs sont mortes dans d'admirables sentiments chrétiens), si tranquille et si douce, que les assistants ont peine à croire à son dernier soupir.

« Il y avait vraiment dans tout cela quelque chose d'extraordinaire. Imprégné que l'on était, autour de lui, de cette suavité divine, que je ne sais comparer à rien, on pensait instinctivement de Monseigneur Guilloux ce qu'on a dit de saint Bonaventure, qu'il semblait n'avoir pas péché en Adam, *in quo omnes peccaverunt*.

« Il expire aux premiers rayons de l'aurore.

« C'est l'aube du jour éternel qui se lève pour lui, au grand soleil de justice, dans toute sa gloire et ses infinies splendeurs. Ce jour-là, les prêtres du Seigneur récitaient à l'office divin ces paroles de l'archange Raphaël : IL EST TEMPS QUE JE RETOURNE A CELUI QUI M'A ENVOYÉ; QUANT A VOUS, BÉNISSEZ DIEU ET PUBLIEZ LES MERVEILLES DE SA PUISSANCE ET DE SON AMOUR.

« On raconte de quelques personnages morts en odeur de sainteté, qu'au moment de leur mort un pressentiment général annonça qu'un saint venait de mourir, ou, pour mieux dire, d'entrer au ciel. A peine Monseigneur Guilloux a-t-il fermé les yeux, ou plutôt les a-t-il ouverts aux clartés éternelles, qu'on accourt en foule, pressé par ce sentiment. Et c'est alors qu'on aperçoit le vide immense que faisait sa mort, vide à Port-au-Prince, vide dans toute la Mission, vide dans tous les cœurs. Nous porterons longtemps, nous porterons toujours l'amère et accablante douleur de son absence. La capitale, l'archidiocèse, le pays tout entier perd en lui son plus grand bienfaiteur. C'était plus qu'un

bienfaiteur, c'était un père pour tous, et chacun s'est senti frappé dans sa plus chère affection.

« A la première nouvelle de sa mort, la capitale, au nom de la nation entière, arbora le drapeau noir ; toute la ville fut tendue de deuil, et les pavillons des nations étrangères représentées à Port-au-Prince tombèrent à mi-mât.

« Du jour de la mort au jour des funérailles solennelles, cinq jours durant, les restes du saint pontife ont été l'objet de la plus grande vénération. »

« Nous arrivâmes à Port-au-Prince le 28, écrit un témoin. Nous nous rendîmes aussitôt à la métropole où le corps de Monseigneur était exposé. Une foule considérable stationnait aux abords et à l'entrée. L'église étant beaucoup trop petite pour la circonstance, on avait fait un abri tout autour, avec des voiles de navire. Le lit funèbre était en velours noir frangé d'argent et magnifiquement orné. Ce qui me frappa le plus en entrant, ce fut la majestueuse figure du saint archevêque, qui paraissait dormir du plus doux sommeil. La mort n'avait pas altéré ses traits. En l'approchant, dès nos premiers pas dans l'église, nous nous sentîmes comme investis, mes compagnons et moi, d'une puissance d'en haut, la sainte componction nous saisit au cœur et des larmes d'attendrissement coulèrent avec abondance de nos yeux.

« Dans la foule, un enfant, trop petit pour atteindre l'anneau de Monseigneur, ne prit pas la précaution de monter sur l'escabeau placé près de lui. Il tira le bras de l'archevêque (mort depuis plus de quatre jours!) ; puis, sans se douter de ce qu'il avait fait, il baisa l'anneau et remit simplement la main à sa place. Le fait se passait sous mes yeux. J'en demeurai tout interdit quelques instants, et je ne tardai pas à remarquer la stupéfaction de ceux qui m'entouraient. Chose surprenante ! Les membres

étaient restés parfaitement souples et flexibles, comme ceux d'une personne bien portante endormie.

« Le jeudi 29, jour des funérailles solennelles, dès l'aube, tout Port-au-Prince était sur pied.

« Une foule d'étrangers étaient accourus pour la circonstance.

« Après l'office, qui commença à huit heures précises, et pendant que le cortège se mettait en marche, eurent lieu les cinq absoutes solennelles prescrites par le Pontifical. Elles furent faites par :

« Mgr Kersuzan, évêque d'Hippa, auxiliaire et vicaire général du vénéré défunt ;

« Mgr Hillion, évêque du Cap-Haïtien ;

« Mgr Ribault, camérier d'honneur de Sa Sainteté, chanoine honoraire et chancelier de l'archevêché ;

« Le R. P. Lejeune, chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire-Collège de Port-au-Prince ;

« Le R. P. Monnier, chanoine honoraire, curé de Saint-Marc.

« Le corps fut transporté à découvert dans un corbillard princier, décoré avec un goût, un art et une magnificence qui l'harmonisaient avec les sentiments de chacun, en lui donnant l'air d'un char de triomphe plus que d'un char funèbre.

« Tenaient les cordons du poêle :

« MM. le ministre plénipotentiaire de France en Haïti ; le chef du cabinet particulier du Président de la République ; le ministre des cultes ; le consul d'Espagne ; le président du Sénat ; le président de la Chambre des députés ; le président du Conseil de fabrique de la métropole ; le maire de Port-au-Prince ; le président de la Cour de cassation ; le directeur de la Banque ; le président du Conseil supérieur de l'instruction publique ; le général gouverneur de la capitale.

« Le défilé s'est accompli dans l'ordre le plus parfait et

le plus religieux recueillement. Afin de l'abréger autant que possible, nous n'avions pas mis en rang les enfants de nos écoles (1).

« Toutes les musiques voulaient prêter leur concours. Pour éviter la confusion, aussi bien que la difficulté du choix à faire et de la place à donner à chacune, cet honneur a été réservé à la musique du palais de la présidence, ou, comme nous dirions en France, à la musique de la garde républicaine.

« Des discours fort nombreux devaient être prononcés sur la tombe. Ne pouvant choisir, Mgr Kersuzan s'est vu obligé de les défendre tous, pour ne pas prolonger la cérémonie jusqu'au soir.

« Absolument tous les magasins, tous les bureaux publics ont été spontanément fermés. Toutes les maisons étaient tendues de noir, et cela depuis la nouvelle de la mort, depuis cinq jours. Les consulats et les maisons de commerce portaient leurs pavillons en berne. Vous savez le reste...

« Et telle est l'idée que l'on a de la sainteté de Monseigneur Guilloux, qu'en plusieurs endroits des malades ont été apportés sur le passage du convoi, pour recevoir comme une bénédiction salulaire de ses restes mortels.

« On assure que plusieurs en ont ressenti un mieux sensible...

« Toujours dévoré du zèle de la maison de Dieu, toujours plein d'une sollicitude éminemment apostolique, le vénérable archevêque fait, jusque dans son testament, aux fidèles confiés à ses soins, la recommandation suprême de vivre et de mourir dans et selon la foi catholique, apostolique, romaine. Il y bénit une dernière fois du fond du cœur tout son clergé, ses séminaires, toutes les personnes qui l'ont aidé pendant le cours de son

(1) Tout ce passage est de la lettre d'un Frère.

apostolat, et tout son cher troupeau, pour qui il offre à Dieu son dernier soupir, en union avec celui du Sauveur au Golgotha.

« Le corps de notre grand archevêque a été déposé dans le caveau préparé au milieu du chœur de la nouvelle métropole. C'est là qu'il repose, en attendant le grand réveil de la résurrection glorieuse, au milieu de ses prêtres qu'il a tant aimés, sous les yeux des fidèles pour le salut desquels il a si volontiers tout dépensé, tout donné avec le dévouement le plus entier, la plus parfaite abnégation. A l'exemple et pour l'amour de son divin Maître, il s'est complètement renoncé et s'est livré lui-même pour les âmes, toute sa vie, jusqu'à son dernier soupir, qui, comme celui de Jésus-Christ, son Maître adoré, s'exhale dans ces mots laissés à la terre : Amour et pardon. *Ego autem libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris, licet plus vos diligens minus diligar.* » (S. Paul, II^e ép., aux Cor. XII, 15.)

*Extrait d'une lettre publiée par LE MORBIHANNAIS du
15 janvier 1886.*

« Nous irons souvent nous agenouiller sur la pierre qui recouvre le sépulcre où reposent, en attendant la gloire de la résurrection, les restes vénérés du serviteur de Dieu. Nous irons y chercher les leçons du présent et les espérances de l'avenir. Nous irons y apprendre comment on pratique la vertu jusqu'à l'héroïsme, comment on se sacrifie pour Dieu et la sainte Église. Nous conserverons avec religion le souvenir sanctifiant de ses paroles et de ses œuvres, cette partie indestructible de lui-même qui est la meilleure portion de l'héritage paternel.

« O père tendre et vénéré, de la Patrie céleste où

notre foi aime à vous contempler, abaissez vos regards sur vos enfants orphelins, priez pour nous, veillez sur nous, protégez-nous; bénissez-nous qui vous avons bien aimé sur la terre, et qui, dans nos tribulations, recourons avec tant de confiance à votre douce bonté; ô vrai père des pauvres, montrez que vous êtes toujours plein de compassion pour les membres souffrants de Jésus-Christ; obtenez-nous de traverser saintement comme vous cette vallée de misères et de larmes, afin que nous méritions d'être un jour associés à votre gloire dans les cieux. »

LETTRÉ-CIRCULAIRE

DE

MGR FRANÇOIS-MARIE KERSUZAN,

ÉVÊQUE D'HIPPA, ADMINISTRATEUR DE L'ARCHIDIOCÈSE DE PORT-AU-PRINCE
ET DES DIOCÈSES DES GONAÎVES ET DES CAYES
POUR LE SAINT TEMPS DE CARÊME 1886.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Monseigneur l'archevêque ne vivait, vous le savez bien, que pour vous. Vous ne l'aimiez et ne le vénériez tant que parce que vous connaissiez son zèle apostolique et sa tendre charité pour vos âmes. Nous n'ignorons pas le religieux respect que vous aviez tous pour ses enseignements, ni la pieuse avidité avec laquelle vous relisiez chacun de ses écrits, après l'avoir entendu du haut de la

chaire. Ce père bien-aimé va vous parler une dernière fois: *defunctus adhuc loquitur* (Heb. xi, 4). Toujours préoccupé de vos intérêts spirituels et tout entier à son devoir de pasteur, il avait, avant de mourir, préparé son Instruction pastorale pour le saint temps de Carême 1886. Nous tenons à vous faire part de cette suprême leçon, qui est une dernière preuve de la sollicitude et de l'amour du vénéré pontife pour vous.

Suivant le cours des instructions qu'il vous donnait au commencement de chaque quarantaine, depuis qu'il était chargé de vos âmes, il continue en réfutant les faux principes de la morale indépendante, ses efforts pour affermir la foi dans vos cœurs. Vous l'écouteriez, N. T. C. F., avec plus de respect et de soumission que jamais, et vous vous attacherez de plus en plus à l'Église, dont il n'a cessé, pendant tant d'années, de faire briller à vos yeux la divine lumière; vous n'oublierez jamais cette dernière prière que son cœur vous a adressée, en l'empruntant au cœur du grand Apôtre: *Si quelqu'un vous enseignait un autre Évangile que celui que vous avez reçu de la sainte Église catholique, quand ce serait Nous ou un Ange du ciel, qu'il soit anathème.*

(Suit l'instruction pastorale de Monseigneur Guilloux, pour laquelle nous renvoyons à ses œuvres.)

On lit dans le BULLETIN RELIGIEUX D'HAÏTI, de janvier 1886 :

Le dimanche 17 janvier 1886, les membres du clergé présents à Port-au-Prince signaient une adresse au Pape, dont voici le commencement :

TRÈS SAINT PÈRE,

Les prêtres de l'archidiocèse de Port-au-Prince et des diocèses des Cayes et des Gonaïves, réunis pour prendre

part aux exercices de la retraite ecclésiastique, sont heureux de saisir cette occasion pour déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de leur profonde vénération, de leur soumission filiale et de leur dévouement le plus absolu.

La mort de notre vénérable archevêque, Monseigneur Guilloux, nous a tous plongés dans la plus profonde affliction. Ah ! c'est que nous avons perdu un père tendrement aimé, un guide sûr, un pontife dont la vie et les actions ont été la vie et les actions d'un saint !...

Dans le même numéro de janvier 1886, on lit ce qui suit :

Monseigneur l'administrateur est heureux de porter à la connaissance du clergé et des fidèles la consolante lettre qu'il a reçue du cardinal secrétaire d'État de Sa Sainteté, en réponse à celle qu'il avait écrite le 27 octobre dernier à Son Éminence, pour la prier de vouloir bien transmettre au Saint-Père la douloureuse nouvelle de la mort de Monseigneur l'archevêque.

A l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur François-Marie Kersuzan, évêque titulaire d'Hippa, administrateur du diocèse de Port-au-Prince (Haïti).

ILLUSTRISSE ET RÉVÉRENDISSE SEIGNEUR,

Le Saint-Père, auquel j'ai rendu compte de l'honorée lettre de Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime en date du 27 octobre échu, a appris avec un profond regret la grande perte que l'Église de Port-au-Prince a éprouvée par la mort de son archevêque, Monseigneur

Guilloux. Sa Sainteté, tout en priant pour l'éternel repos de cette âme bénie, éprouve du moins une grande consolation à la pensée que l'archidiocèse reste, en attendant, confié à la sage direction de Votre Seigneurie, qui en a pris l'administration.

Je suis heureux de vous annoncer que Sa Sainteté Vous accorde, ainsi qu'au clergé et à tous les fidèles de cet archidiocèse, la bénédiction apostolique, et de me dire, avec les sentiments de la considération la plus distinguée, de Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime

Le serviteur,
LOUIS, cardinal JACOBINI.

Rome, 21 novembre 1885.

Dans son n° du 6 février 1886, la *Semaine religieuse du diocèse de Rennes* donne le récit complet de la dernière maladie et de la mort de Monseigneur Guilloux, qu'elle fait précéder des lignes qui suivent :

« Il y a quelque temps déjà, nous annoncions dans la *Semaine* la mort si édifiante de Sa Grandeur Monseigneur Guilloux, archevêque de Port-au-Prince.

« Le vénérable prélat appartenait, par sa naissance, au diocèse de Vannes, dont il restera une des gloires les plus pures et les plus saintes, et où il a exercé, pendant plusieurs années, les fonctions d'aumônier de la maison mère des Frères, et de supérieur du collège de Ploërmel, qu'il y avait fondé.

« Le dernier *Bulletin d'Haïti* (1) contient les détails les plus touchants sur les derniers moments et la mort du

(1) C'est celui de novembre 1885. Voir ci-dessus, p. 144.

saint pontife, et nous nous empressons de les communiquer à nos lecteurs pour leur édification. »

MONSEIGNEUR GUILLOUX

SON DÉSINTÉRESSEMENT. SA CHARITÉ (1).

Dans l'oraison funèbre du vénérable archevêque que nous venons de perdre, il y a quelques mois, Mgr l'évêque du Cap-Haïtien a dit avec vérité : *Jamais personne ne fut plus que lui dédaigneux de l'argent. A l'exemple de saint François d'Assise, dont il était le fils spirituel par son entrée dans le Tiers-Ordre, il chérissait la pauvreté.*

Pauvre dans ses vêtements, pauvre dans l'ameublement de sa demeure archiépiscopale, il ne portait jamais d'argent sur lui, comme s'il avait craint de se souiller au contact de ce métal. Son secrétaire seul connaissait l'état de sa caisse ; mais il n'avait pas besoin de coffre-fort ; ses libéralités étaient si nombreuses que l'argent ne faisait pas long séjour à l'archevêché.

Ces paroles me font un devoir de publier aujourd'hui, à l'hommage de ce charitable pontife, ce que son humilité m'a obligé de taire pendant sa vie, sur l'emploi généreux qu'il a fait, en faveur des pauvres et des bonnes œuvres, de toutes les ressources dont il pouvait disposer.

Et tout d'abord il ne dépensait rien pour lui-même. Pour sa chapelle épiscopale, il s'est contenté des objets que son prédécesseur avait laissés ; lui-même n'a acheté que les ornements indispensables ; et, quoiqu'il eût à un haut degré le zèle de la maison de Dieu, il n'avait à son usage rien de précieux.

(1) Cette petite notice a pour auteur Mgr Ribault, secrétaire de Monseigneur Guilloux, pendant tout son épiscopat.

Dans les dernières années surtout, il avait beaucoup de peine à monter à cheval ; cependant, il n'a jamais voulu consentir à se donner le luxe d'une voiture, et il a fallu que l'affection de ses prêtres l'obligeât à en recevoir une en cadeau. Sa table était très simplement servie, et, s'il tenait à recevoir convenablement, il cherchait par ailleurs tous les moyens de réduire ses dépenses dans l'intérêt des œuvres et des membres souffrants de Jésus-Christ.

Toutefois, comme une des qualités qui conviennent à l'évêque, c'est d'être hospitalier, *oportet episcopum esse hospitem*, et que d'ailleurs il voulait être un vrai père pour ses prêtres, il était on ne peut plus heureux de les recevoir chez lui quand ils venaient à Port-au-Prince, et surtout de les accueillir pour les soigner dans leurs maladies, en sorte que sa maison était l'hôtel et l'hôpital du clergé. Quoiqu'il laissât à chacun la liberté la plus entière sous ce rapport, il regrettait toujours qu'on ne descendît pas de préférence à l'archevêché. Sans doute, les frais d'hospitalité étaient pour lui une lourde charge ; mais loin d'en avoir du regret, il ne voulait pas entendre parler d'économies à ce sujet, parce qu'il regardait le soin de ses prêtres comme la première de ses œuvres. Du reste, ce qu'il dépensait ainsi n'était pas perdu pour lui, car il l'eût donné d'une autre manière. Il ne regrettait qu'une chose, c'était de ne pas avoir assez à donner, et bien des fois j'ai dû entrer en lutte avec lui pour mettre des bornes à une générosité qui l'eût grevé de dettes, si je l'avais laissé faire.

Jamais il n'a su faire d'économies, pas même par prévoyance. Aussi, quand le trésor public était en retard pour lui solder son traitement, j'étais obligé d'emprunter pour l'entretien de la maison, et même alors, bien souvent, je ne pouvais l'empêcher de donner encore, et d'escompter l'avenir.

Non seulement il n'a jamais envoyé le moindre argent

à l'étranger, non seulement sa famille n'a jamais profité en quoi que ce soit de ses revenus d'archevêque; mais c'est le contraire qui a toujours eu lieu. Il avait coutume, en effet, de lui laisser le soin de payer ses dettes en France (1). C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que, lors de sa consécration épiscopale à Ploërmel, — afin de laisser, pour la construction du Petit Séminaire-Collège de Port-au-Prince tout ce qu'il avait reçu du trésor public pour ses frais de préconisation et d'installation, — il demanda à sa famille et emporta (en or) 13.000 francs d'un coup (2).

On peut donc dire avec vérité que non seulement ce saint archevêque s'est donné lui-même, en s'immolant sans cesse pour le salut de son troupeau, mais encore qu'il a employé dans l'intérêt du pays tout ce qu'il a reçu en Haïti et bien au delà. C'est pourquoi IL EST MORT PAUVRE, et n'aurait absolument rien laissé (3), si l'État ne lui avait dû, à sa mort, trois mois de son traitement d'archevêque.

Conformément à ses dispositions testamentaires, cette somme, toutes dettes payées, a été intégralement distribuée *aux pauvres*, ses enfants de prédilection et *ses héritiers*.

Le peu de linge qu'il a laissé a été de même donné aux pauvres, suivant ses intentions.

(1) Et en Europe, qui montaient, chaque année, à une somme considérable.

(2) Sans compter le reste. Ce n'est là d'ailleurs qu'un fait, cité à titre d'exemple. Rien ne serait plus facile que d'en citer d'autres, même en assez grand nombre. Bref, si nous sommes bien informés, comme tout nous porte à le croire, Monseigneur Guilloux n'a cessé de prélever, — tant pendant ses 13 ou 14 années de supériorat du collège Saint-Stanislas, que pendant ses 22 années de mission, — pour les vocations ecclésiastiques ou religieuses, pour son clergé, pour ses pauvres, pour ses innombrables œuvres, des sommes assez fortes pour que l'on puisse dire qu'il a dépensé tout son patrimoine en aumônes, avant de mourir. Il a donc bien véritablement donné tout à Dieu, et ce qu'il avait et ce qu'il était.

(3) Pas même de quoi se faire enterrer.

Monseigneur Guilloux consacrait aux bonnes œuvres, et c'était pour lui un bonheur, tout ce qu'il lui était possible d'économiser. Il est bon de faire remarquer qu'il n'a touché que très rarement la somme allouée pour frais de tournée, par la convention passée avec le Saint-Siège, et que, par conséquent, ces frais sont restés presque toujours à sa charge et à celle du clergé, qui toujours du reste l'aidait très généreusement.

Il en a été bien souvent de même pour l'entretien et les réparations de l'archevêché, ce qui a nécessairement contribué à limiter ses ressources.

Je crois aussi devoir faire observer que les aumônes de Monseigneur Guilloux ont été beaucoup plus abondantes, dans les dernières années de son épiscopat, en raison de la misère toujours croissante et des malheurs du pays; car, en présence de l'indigence et des besoins du pauvre, ce charitable pasteur ne calculait jamais avec ses ressources et n'écoutait que la bonté de son cœur.

EDOUARD RIBAUT,
Secrétaire de l'Archevêché.

Port-au-Prince (Haïti), 8 décembre 1885.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Le directeur central de l'*Apostolat de la prière* est heureux de communiquer par l'entremise du *Bulletin religieux* à MM. les directeurs locaux de l'œuvre, et par eux aux associés, l'extrait suivant d'une lettre pleine d'encouragement qu'il a reçue du R. P. E. Regnault, directeur général, en date du 24 février 1886 :

MONSIEUR,

J'ai mieux compris encore, par votre bienveillante lettre, quelle perte le diocèse a faite dans la personne de

son premier pasteur, et quel protecteur dévoué notre œuvre regrettera toujours dans Monseigneur Guilloux. Il ne m'a pas été possible jusqu'ici de le dire à nos lecteurs du *Messenger*; mais, s'il plaît à Dieu, cela ne tardera guère... Si modeste que vous estimiez le résultat déjà obtenu (pour la diffusion de l'œuvre en Haïti), nous avons le droit de nous en réjouir en Notre-Seigneur, car la bénédiction de sa main et de son Cœur ont été manifestement sensibles en ce travail de la grâce. *Ipse perficiet, confirmabit solidabitque*. N'est-il pas fidèle à ses promesses?

Veuillez agréer, etc.

E. REGNAULT S. J.

On lit dans les ANNALES DE LA SAINTE-ENFANCE,
no d'avril 1886 :

Nous avons appris, trop tard pour la mentionner dans nos Annales de février, la douloureuse nouvelle de la mort de Monseigneur Guilloux, archevêque de Port-au-Prince (Haïti), mort comme il a vécu, en apôtre et en saint.

Pendant plus de vingt ans il a travaillé à l'extension de l'œuvre de la Sainte-Enfance dans le diocèse de Vannes, où, par ses soins, l'œuvre s'est établie, avec ses fêtes, dans beaucoup de paroisses de ce diocèse.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner quelques détails succincts sur la mort édifiante de ce vénéré prélat.

Dès le début de sa maladie, il avait témoigné le désir de recevoir les derniers sacrements. « Je sens, dit-il, que mes forces s'en vont. Je serais heureux de recevoir mon Dieu. Je veux que la cérémonie ait toute la solennité possible. Ce sera une dernière prédication que je donnerai à

ce cher et pauvre peuple qui a si peur des sacrements. »

Mgr Kersuzan lui porta le saint viatique, dans la forme prescrite pour les évêques. Il le reçut en présence de tout le clergé de la capitale, des congrégations religieuses et d'un grand nombre de fidèles, avec des sentiments de foi et de piété qui firent fondre en larmes les assistants. *C'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie*, dit l'auguste moribond.

Après avoir fait à tous, présents et absents, les plus touchants adieux, il ne songea plus dès lors qu'à s'en aller à Dieu. Toute sa physionomie reflétait un éclat surnaturel, les anges de Dieu s'occupaient déjà de ceindre son front de l'auréole visible de la sainteté; on eût dit qu'il jouissait déjà de la récompense due à ses travaux apostoliques.

Le corps de l'illustre défunt fut exposé à la métropole qui fut, jour et nuit, remplie d'une foule immense, venant baiser son anneau pastoral ou toucher la frange de son vêtement, tant était universelle et profonde l'idée que l'on avait de sa sainteté.

Nous lisons, en effet, dans une lettre d'un missionnaire : « Tout le monde ici est convaincu que Monseigneur Guilloux a conservé l'innocence baptismale, et les révélations posthumes les plus intimes confirment cette conviction. Il suffisait de l'approcher pour se sentir imprégné d'une onction sainte, et comme pénétré d'un parfum venu du ciel. On pensait instinctivement de Monseigneur Guilloux ce qu'on a dit de saint Bonaventure, « qu'il semblait n'avoir pas péché en Adam, *in quo omnes peccaverunt* ».

L'État a fait les frais de splendides funérailles. La ville de Port-au-Prince avait réclamé le même honneur. Le deuil était conduit par le Président de la République en personne. Les ministres, les membres du corps diplomatique, toutes les autorités civiles et militaires y assistaient en grande tenue officielle. — Des malades étaient apportés sur le passage du convoi... Ce fut un véritable triomphe,

autant et plus encore pour notre sainte religion que pour celui qui l'a tant honorée et qui a si bien servi l'Église!

Nous avons la ferme espérance que, du haut du ciel, le vénéré prélat continuera à l'œuvre de la Sainte-Enfance la protection qu'il lui accordait pendant sa vie. Malgré la conviction que nous avons que ce saint prélat a déjà reçu sa récompense, nous invitons tous nos associés à prier pour le repos de son âme.

On lit dans LE MORBIHANNAIS du 2 mai 1886 :

Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux la belle inscription composée par M. le chanoine Schliebusch, curé de Saint-Christophe-Lorient :

D · O · M ·
ET · PIÆ · MEMORIÆ
ECCMI · AC · RMI · ALEXII · MARIÆ · GUILLOUX
ARCHIEPISCOPI · PORTUS · PRINCIPIS
IN · INSULA · HAITIANA
QUI · FUT
BONUS · MILES · CHRISTI · JESU
ACERRIMUS · LIBERTATIS · ECCLESIAE · DEFENSOR
OMNIA · SUA · IMPENDIT
SEQUE · IPSUM · SUPERIMPENDIT
PRO · ANIMABUS
MINIME · CURANS · SI · MINUS · DILIGERETUR
LICET · IPSE · PLUS · DILIGERET
SANCTUS · ETIAM · VIVENS · NUNCUPATUS
OBDORMIVIT · IN · OSCULO · DNI JESU
IX KAL · NOV · A · D · MDCCCLXXXV · ANN · NAT · LXVI
IN · PACE

A $\times$ $\frac{P}{I}$ Ω

Il serait vraiment difficile de mieux encadrer le texte de la deuxième épître de saint Paul aux Corinthiens, si heureusement appliqué par Mgr de Vannes à Monseigneur Guilloux : *Quant à moi, je donnerai tout très volontiers, et je me donnerai, je me sacrifierai moi-même pour le salut de vos âmes, bien que vous aimant beaucoup, je sois moins aimé de vous.*

NOTICE DU R. P. GAHIER

Le 8 septembre 1886, à la 10^e assemblée générale de l'Union catholique des anciens élèves du collège de Saint-Martin de Rennes, le sympathique supérieur, le Révérend Père *Gahier*, prit la parole en ces termes :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Jamais, depuis la fondation de notre Union catholique, ne se réalisa plus douloureusement pour nous cette parole de Bossuet : Nous marchons dans la mort. Jamais nous n'avons eu à solliciter vos prières pour des camarades plus nombreux et plus dignes de votre pieux souvenir.

En première ligne nous placerons l'illustissime et Révérendissime Seigneur *Alexis Jean-Marie Guilloux*, archevêque de Port-au-Prince.

Vous ne sauriez avoir oublié, Messieurs et chers camarades, qu'à cette époque, l'an dernier, nous acclamions ceux que Notre-Seigneur a pris dans nos rangs pour les placer parmi les princes de son peuple ; nous étions heureux et fiers de leur donner le titre de présidents d'honneur de notre Association. Hélas ! pour l'un d'entre eux la mort avait déjà commencé son œuvre.

Des voix solennelles en Haïti et à Ploërmel ont rendu

hommage à sa longue et laborieuse carrière ; chroniqueur modeste, je glanerai seulement quelques épis dans cette riche moisson.

Alexis-Jean-Marie Guilloux naquit à Ploërmel en 1819, de parents honorables et chrétiens. Quelques années après sa première communion, à quatorze ans, il faisait le vœu de ne jamais commettre de propos délibéré un seul péché véniel, et, quelques jours avant de mourir, en repassant sa vie dans l'intimité d'un entretien fraternel avec Mgr l'évêque d'Hippa, son auxiliaire, il pouvait se rendre à lui-même ce témoignage qu'il croyait n'avoir jamais violé son vœu.

Alexis Guilloux vint de Ploërmel à Saint-Martin en 1834 pour y préparer l'examen du baccalauréat ; la Providence permit sa présence en cette maison pour qu'il pût y laisser ces exemples de piété, de régularité qui firent l'admiration de ses contemporains. L'un d'eux a bien voulu nous écrire ces impressions lointaines que le temps n'a pu effacer : « Pour se sentir porté au bien, il suffisait de le voir « avec sa physionomie modeste et sereine, mélange de « gravité et de simplicité charmantes. Un jour, Mgr du « Pont des Loges, qui honorait le Père Louis de son amitié, se trouvait avec lui au vieux parloir. Il aperçoit Alexis « Guilloux passant devant la croisée, sans rien dire ; il se « lève promptement, ouvre la porte, le suit des yeux, et « tout ébahi du reflet de cette belle âme rentre en disant : « *Quel est ce jeune homme ? J'ai vu saint Louis de Gonzague.* « Le saint évêque ignorait que c'était le nom même dont « le désignaient ses camarades. »

En 1835, fut établie à Saint-Martin la congrégation de la Sainte-Vierge. Alexis Guilloux en fut nommé le premier préfet. Ce titre officiel augmenta encore l'heureuse influence qu'il exerçait autour de lui. Le jeune élève remplissait les fonctions de sous-maître et surveillait l'étude des grands, pendant que l'ecclésiastique chargé de ce

ministère se rendait chaque jour au grand séminaire pour y suivre le cours de théologie. Sa grande bonté, la vénération de ses camarades lui rendaient la tâche facile ; on craignait de lui faire de la peine ; la sagesse et le travail ne souffraient pas de l'absence du titulaire. D'ailleurs il avait un talent spécial pour faire écouter la vérité. A une conversation enjouée il savait mêler un mot de piété ; à un camarade il donnait un conseil utile ; à un autre, une parole d'encouragement et de consolation ; et tout cela était fait avec une simplicité, une douceur, une délicatesse auxquelles il était impossible de résister.

Le jour de l'examen du baccalauréat, rempli pour les élèves d'émotions si diverses, le laissa froid et calme. L'épreuve était subie, et, à Saint-Martin, on attendait avec impatience le jeune lauréat ; il ne paraît pas... ; on se demande la cause de ce retard. On le cherche, et on le trouve pieusement recueilli au pied de l'autel de la sainte Vierge, dans cette petite chapelle de la congrégation qui a disparu en emportant un de nos plus chers souvenirs : il avait voulu d'abord rendre gloire au Dieu de la science et honneur au siège de la sagesse. Enfin, il satisfait l'impatient curiosité de ses maîtres et de ses camarades. « Eh bien, Alexis, nous sommes bachelier ? Combien de boules blanches ? » — Il rougit modestement. « Cinq, » dit-il. C'était le plus brillant examen de la session, et il ne pouvait en avoir davantage.

Le jeune élève, devenu prêtre, archevêque, ne devait jamais oublier Saint-Martin. Plus tard, dans ses voyages en France, il était heureux de venir revoir son vieux collègue, de retrouver ses anciens condisciples, et d'adresser la parole dans cette chapelle renouvelée aux jeunes générations, parmi lesquelles il espérait que la Providence choisirait bien un jour quelques apôtres pour Haïti. Quand il trouvait sur son chemin une maison d'Eudistes, il interrompait volontiers ses voyages pour serrer une main

amie. C'est ainsi qu'un soir on le vit arriver à pied à la porte du Refuge de Marseille, portant lui-même pendant une lieue son sac de voyage, bien modeste pour un archevêque.

Le pieux candidat du sanctuaire entre à dix-sept ans au grand séminaire de Vannes; il s'y livre à l'étude de la science sacrée et achève dans la pratique du devoir de préparer son âme aux grands desseins de Dieu.

Le 11 mars 1843, il reçoit l'ordination sacerdotale et est nommé le même jour directeur des Frères de l'Instruction chrétienne. En 1850, il fonde à Ploërmel le collège Saint-Stanislas Kostka, dont il est immédiatement nommé supérieur. Il remplit cette double et délicate fonction avec une expérience et une sagesse consommées.

Cependant, aux premiers jours du printemps de 1864, la Providence amenait à Ploërmel Mgr du Cosquer, premier archevêque de Port-au-Prince, en Haïti; il y venait chercher M. l'abbé Guilloux, dont il connaissait depuis longtemps la réputation de dévouement et de sainteté, pour en faire son vicaire général. M. Guilloux vit, dans la proposition de l'archevêque missionnaire, l'appel de Dieu, et, dès le 13 mai 1864, il débarquait en Haïti. En 1867, pendant une absence de Mgr du Cosquer, il se trouve chargé de l'administration des cinq diocèses d'Haïti. Le pays, où les révolutions se comptent par les années, « le « pays tout entier est en armes et n'offre de toutes parts « que le deuil, la désolation et les ruines. Sentinelle vigi- « lante, l'abbé Guilloux se tient debout devant les balles et « sous le bruit du canon. D'une prudence consommée, d'un « courage à toute épreuve, il porte d'une main ferme et « d'un cœur intrépide l'étendard du Seigneur. » Il combat pour la justice et la vérité et sauve l'Eglise d'Haïti du schisme et de la ruine. Quel pilote plus habile pouvait donc conduire dans la haute mer la barque qui portait l'Eglise d'Haïti? A la mort de Mgr du Cosquer, M. l'abbé

Guilloux était préconisé archevêque de Port-au-Prince, le 27 juin 1870, et le 23 janvier suivant il recevait la consécration épiscopale dans cette même église de Ploërmel, témoin de son baptême, des mains de Mgr Bécél, évêque de Vannes, assisté de Mgr Sergent, évêque de Quimper, et de Mgr Fournier, évêque de Nantes.

Il nous est évidemment impossible de redire ses travaux, son zèle infatigable, ses courses apostoliques dans une terre sans eau et sans chemin, ses luttes pour la liberté de l'Eglise, sa charité dont les pauvres et les enfants étaient l'objet privilégié, cette fermeté tempérée par la douceur qui permettait de lui appliquer la parole de nos saints livres : *dulcior melle, fortior leone*, enfin son angélique piété et son commerce habituel avec Dieu.

Mgr Hillion, son premier élève, et lui aussi élève des Eudistes, a pu, dans son oraison funèbre, résumer ainsi son admirable vie : « IL N'Y A RIEN A SA GLOIRE, NI LES PARFUMS DE LA VERTU, NI LES TRÉSORS DE LA DOCTRINE, NI LA FÉCONDITÉ DES ŒUVRES, NI LE RAYONNEMENT DE LA DOULEUR. » De longue date, il avait fait l'apprentissage de la souffrance; mais le 21 septembre dernier il se sentit atteint de la maladie qui ne laissa bientôt plus aucun espoir de guérison; le malade lui-même ne se fit pas illusion, il envisagea la mort dans cette clarté de la foi qui ne connaît point d'ombre, avec l'espérance de voir bientôt terminer ses peines, et dans la charité qui lui faisait désirer la dissolution de son corps pour s'unir à Jésus-Christ. Il voulut recevoir solennellement les derniers sacrements de l'Eglise. Entouré de son clergé, des congrégations religieuses et d'un immense concours de fidèles, auquel avait voulu se mêler le Président de la République Haïtienne, il fit ses adieux et bénit son peuple. Une de ses dernières paroles fut pour son doux pays de Bretagne, les évêques, les amis qu'il y laissait. L'Eglise chantait, ce jour-là, les premières vêpres de la fête de saint Raphaël; l'auguste malade

récite avec ceux qui l'entourent et l'assistent la belle antienne du *Magnificat* : *Prince très glorieux, grand Archange Raphaël.....*

Ce fut la dernière prière entendue sur ses lèvres. Le 24 septembre (1) au matin, l'agonie commence, douce et calme comme sa vie ; il expire aux premiers rayons de l'aurore : c'est l'aube du jour éternel qui se lève pour lui.

Messieurs et chers camarades, vous aurez sans doute jugé comme moi que le nom de Monseigneur Guilloux méritait une place d'honneur dans nos annales. Il nous reste comme une gloire et une bénédiction. Hélas ! le nombre de ceux qui ont eu le bonheur de le connaître aux jours de son adolescence diminue chaque jour ; plusieurs de ses contemporains l'ont suivi cette année même dans la tombe...

(1) Qui était un samedi, jour consacré à la divine Vierge Marie, dont il portait et avait tant propagé le saint scapulaire, *et quam suavissime matrem vocabat*.

CINQUIÈME PARTIE

COURTS EXTRAITS. — MAXIMES DES SAINTS

PRIÈRE DE MONSEIGNEUR GUILLOUX

UN DÉSIR DE L'ÉVÊQUE DU PUY

COURTS EXTRAITS DE QUELQUES LETTRES

De Mgr RONVEL, Prélat romain, missionnaire en Haïti.

... Voulez-vous, de vos yeux, voir revivre François de Sales, François Xavier, Vincent de Paul ? Venez en Haïti ; vous verrez reflleurir leur douceur, leur zèle, leur charité, leur triple genre d'apostolat, dans la personne de notre archevêque, Monseigneur Guilloux.

D'une autre lettre du même missionnaire :

... Je n'ai jamais connu personne au monde qui fût, à un si haut degré, François de Sales par l'humilité, la douceur et la doctrine, et François Xavier par le zèle.

... Ce que j'admire dans Monseigneur Guilloux, c'est son calme au milieu de tout ce qui agite la vie, son égalité d'âme au milieu de tout ce qui la trouble, sa sérénité joyeuse au milieu de tout ce qui l'attriste.

... J'entends dire partout qu'il a reçu du Ciel le don de donner la paix, même cette *paix qui triomphe de tout sentiment naturel, Pax Dei quæ exuperat omnem sensum* (Philipp. iv, 70), aux âmes qui ont recours à son ministère.

De Mgr LÉONARD, Prélat romain, missionnaire en Haïti :

... Là, dans cette *paix intérieure*, toute surnaturelle et saintement contagieuse, est le principe de la sérénité

charmante qui marque de son empreinte toutes ses actions ; là se trouve la source même de cette gaieté douce, franche et grave, de cette joie intime qui, au milieu des traverses, des tribulations et des accablancements, semble n'interrompre jamais sa prière et son cantique ; car — soyez-en sûr, bien cher Monsieur — son cœur et son âme prient et chantent sans cesse au Cœur de Dieu.

D'un autre missionnaire en Haïti :

Louis de Gonzague par sa piété angélique et le reflet de pureté que rayonnait son visage ;

François de Sales par sa science, sa grandeur d'âme et sa très douce humilité ;

Vincent de Paul par sa charité envers les pauvres et tous les déshérités de ce monde ;

François Xavier par l'ardeur et les transports de son zèle apostolique,

Monseigneur Guilloux portait dans toute sa personne je ne sais quelle majesté surnaturelle, qui provenait d'un sentiment profond des choses de Dieu, et lui donnait une haute puissance de séduction.

Extraits de quelques autres lettres de missionnaires :

... Aucune de ses vertus n'a plus ravi ses contemporains, et plus contribué à l'efficacité de son action sur les âmes, que son incomparable douceur.

... C'est une vérité de notoriété publique, que toutes les actions de sa vie ont été les effets et la preuve de l'amour de Dieu, qui dominait si puissamment son âme.

... Tout était si parfaitement rangé dans son âme ! La lumière de Dieu y pénétrait et y brillait d'une si douce et si pure clarté, qu'il paraissait voir jusqu'aux moindres de ses mouvements !

... Jamais cette âme si pure ne souffrait volontairement en elle ce qu'elle y voyait de moins parfait ; son amour plein de zèle ne le lui eût pas permis. Ce n'est pas qu'il ne commît quelque imperfection, mais c'était par pure surprise et infirmité. Mais qu'il en eût laissé attacher une seule à son cœur, pour petite qu'elle fût, je ne l'ai point connu. Aussi je n'ai pas le moindre doute que le jour de sa mort ne fût le plus beau jour de sa vie.

Avait-il fait vœu, comme saint Alphonse, de faire toujours ce qu'il croyait être le plus parfait ? Je ne l'ai jamais su ; toutefois j'avoue l'avoir pensé, l'ayant toujours vu agir comme s'il l'avait fait.

Textes de l'Écriture et de la Liturgie écrits par les missionnaires en tête des lettres par lesquelles ils annonçaient la mort de Monseigneur Guilloux :

1. Omnes qui piè volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur.

2. Beatus vir, qui inventus est sine maculâ et qui post aurum non abiit, nec speravit in pecuniâ et thesauris. Quis est hic, et laudabimus eum ? Fecit enim mirabilia in vitâ suâ.

3. Alexius pauper et humilis,
Cœlum dives ingreditur,
Hymnis cœlestibus honoratur.

4. O beatum virum, cujus anima Paradisum possidet ! Unde exultant Angeli, lætantur Archangeli, chorus Sanctorum proclamât, turba Virginum invitat : Mane nobiscum in æternum.

Paroles de saint Maxime, faisant le panégyrique de saint Eusèbe, et appliquées par un Haïtien à Monseigneur Guilloux :

In Christo Jesu per Evangelium ipse nos genuit. Quidquid enim in hac nostrâ plebe haïtianâ potest esse virtutis et gratiæ, ex ipso quasi fonte lucidissimo, omnium rivulorum puritas emanavit. Etenim, quia castitatis pollebat vigore, quia abstinentiæ gloriabatur angustiis, quia blandimentis erat præditus lenitatis, omnium civium in Deum provocabat affectum ; quia Pontificis administratione fulgebat, multos e discipulis reliquit sui sacerdotii successores.

Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), 24 octobre 1900.

MON CHER AMI,

..... 15 ans déjà que j'ai prononcé, dans la cathédrale de Port-de-Paix, l'oraison funèbre de mon incomparable maître et vénérable ami Monseigneur Guilloux, cet homme éminent en science et en sagesse divines, doué de toutes les qualités d'esprit et de cœur qui font les grands évêques, les apôtres et les saints.....

Nous autres qu'il a dirigés, qu'il a formés avec tant de soin à l'esprit sacerdotal, à la vie apostolique des Missions, nous sentons plus que jamais, depuis quinze ans, qu'il nous manque. Quelle grâce de choix c'était de vivre dans son intimité !.....

Son seul souvenir opère, comme une grâce d'une suavité merveilleuse, sur ceux qui l'ont connu et aimé ; c'est un réconfort, en même temps qu'un trésor de douceur, de consolation, de paix.....

Nous avons là (dans ses exemples et ses enseignements)

un héritage dont les ressources ne sont pas près de manquer.

Pour moi, depuis bien longtemps je cherche ses pareils, et s'ils existent, je dois avouer ne les avoir jamais rencontrés.

FRANÇOIS-XAVIER RIO,
Prêtre de la Compagnie de Marie.

Quelques extraits de diverses lettres de Monseigneur Guilloux.

... Je ne sais plus quelle lyre ou quelle harpe, dans l'antiquité, passait pour résonner harmonieusement, quand elle recevait les premiers rayons du soleil. Nos âmes aussi sont des harpes ou des lyres, qui résonnent d'autant plus harmonieusement sous l'action du Saint-Esprit, qu'elles sont mieux accordées par la grâce, qui vient du cœur de Dieu.

... N'oublions pas, mon cher ami, ce que dit saint Bernard : « Nous ne devons pas être les membres délicats d'un Chef couvert de crachats et couronné d'épines. »

... Comment, mon fils, ne pas aimer la croix, si nous aimons réellement Notre-Seigneur, qui l'a tant aimée, qui l'a arrosée de son sang, et dont saint Paul a dit : *Proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contemptâ?*...

... Qu'une âme sur l'arbre de la croix soit privée de toute consolation humaine, abandonnée et surtout méprisée des créatures, Dieu, dans sa bonté, prendra plaisir à être le consolateur, le soutien, le guide de cette âme, qui s'attache à lui par une confiance aveugle, et il ne permettra pas qu'elle succombe sous le poids de sa misère.

... Priez Dieu de nous envoyer des ouvriers évangéliques, mais de ces hommes que l'esprit apostolique rend tout-puissants, qui soient pleins de cette science dans laquelle saint Paul excellait et mettait toute sa gloire, la science de Jésus et de Jésus crucifié.

MAXIMES DES SAINTS

PARTICULIÈREMENT FAMILIÈRES A MONSEIGNEUR GUILLOUX

1. *Vanitas vanitatum et omnia vanitas, præter amare Deum et illi soli servire.*

2. *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.*

3. Le pressoir de la croix fait exhiler aux cœurs purs les plus suaves, les plus délicieux parfums qui ravissent le Cœur de Dieu.

4. La vraie humilité est celle d'une âme qui se sent écrasée sous le poids des bontés divines, au milieu des plus grandes tribulations.

5. Nos âmes sont comme des pierres précieuses qui resteraient ternes et sans éclat, si elles n'étaient taillées, ciselées par la main de la douleur, que Dieu conduit toujours avec les plus délicates attentions, et dans des vues pleines de miséricorde.

6. Ne demandez pas *pourquoi* Dieu façonne ses élus par telle ou telle douleur, telle ou telle croix : c'est le secret de son amour infini... L'histoire des élus ne sera complète qu'au dernier jour. — Tôt ou tard, dès ici-bas peut-être, sûrement là-haut, vous admirerez les desseins de la Providence, toujours riche en miséricorde, dans les épreuves qui vous étonnent : et, alors, votre douloureux *pourquoi* recevra une ineffable réponse.

7. Les plus grands desseins de Dieu sur une âme ne s'accomplissent qu'à force de contradictions. Les peines et les afflictions, tant intérieures qu'extérieures, *massacrent* la nature ; mais, par la grâce divine, c'est au grand profit de l'âme, qui en reçoit lustre et vigueur. — Comme on ne saurait tirer le vin du raisin sans le soumettre au pressoir, ainsi une âme ne produit un bien considérable qu'après avoir passé au creuset des souffrances, sous le pressoir des tribulations, traverses et persécutions.

(Cette dernière maxime est attribuée à saint François de Paule.)

Qu'il y en ait, Seigneur, qui vous servent mieux que moi, certes ! je ne le conteste pas ; mais qu'il y en ait qui vous aiment plus, et qui désirent plus ardemment que moi votre gloire, c'est ce que je ne souffrirai jamais.

(Maxime de sainte Thérèse, que Monseigneur Guilloux portait dans son Bréviaire, et qui lui servait de signet.)

PRIÈRE ATTRIBUÉE A MONSEIGNEUR GUILLOUX

Je vous aime, ô mon Dieu, et mon seul désir est de vous aimer sans partage et toujours davantage jusqu'au dernier soupir de ma vie.

Je vous aime, ô Dieu infiniment aimable, et j'aime

mieux mourir en vous aimant, que de vivre un seul instant sans vous aimer.

Je vous aime, Seigneur, et la seule grâce que je vous demande, c'est que je vous aime éternellement.

Je vous aime, ô mon Dieu, et je ne désire le ciel que pour avoir le bonheur de vous aimer parfaitement, sans craindre de jamais pouvoir vous perdre.

Je vous aime, ô Dieu infiniment bon, et je n'apprehende l'enfer que parce qu'il n'y aura jamais la douce, la très douce consolation de vous aimer.

Mon Dieu, si ma langue ne peut dire à tout moment que je vous aime, je veux (*je veux*) que mon cœur vous le répète autant de fois que je respire.

Mon Dieu, si vous le voulez, faites-moi souffrir en vous aimant; mais, de grâce! je vous en supplie et vous en conjure, faites que je vous aime toujours et de tout mon cœur en souffrant.

Je vous aime, ô mon divin Sauveur, parce que vous avez été crucifié pour moi.

Je vous aime, ô Dieu de mon cœur, parce que vous me tenez ici-bas crucifié pour vous.

Aimer un Homme-Dieu crucifié pour nous, amour de reconnaissance ;

Aimer un Dieu qui nous crucifie, amour généreux !

Mon Dieu, mon Dieu, à proportion que j'approche de ma fin, faites-moi la grâce d'augmenter mon amour, de le purifier, de le perfectionner.

O Jésus, ma Vie, mon Dieu et mon Tout, faites-moi la grâce de vivre de Vous, encore et toujours, et toujours plus de Vous, et de mourir enfin en Vous aimant à plein cœur, et de l'acte même de votre plus pur amour !

Fiat, fiat !

Amen, Amen !

..... MONSIEUR GUILLOUX ÉTAIT UN SAINT, UN GRAND SAINT, ET JE VOUDRAIS QUE L'ON INTRODUISÎT SA CAUSE DE BÉATIFICATION.

QU'IL ME SERAIT DOUX D'ÊTRE APPELÉ A DÉPOSER A SON SUJET !

Le Puy (Haute-Loire) 24 octobre 1900.

S. GR. MGR GUILLOIS,

Evêque du Puy, né à Mauron, près Ploërmel, Morbihan.

Ce jour-là, les prêtres du Seigneur chantaient à l'office divin ces paroles de l'archange Raphaël :

IL EST TEMPS QUE JE RETOURNE A CELUI QUI M'A ENVOYÉ;
QUANT A VOUS, BÉNISSEZ DIEU, ET RACONTEZ PARTOUT SES MERVEILLES.

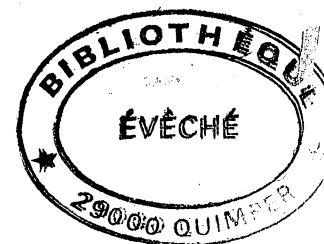


TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

1. Lettre de l'archevêché de Port-au-Prince.	9
2. Oraison funèbre par Mgr Hillion	15
3. Oraison funèbre par le R. P. Rio.	59
4. Oraison funèbre par Mgr Bécél.	81

DEUXIÈME PARTIE

1. Lettre de Mgr Kersuzan, du 24 octobre 1885.	113
2. Lettre de Mgr Hillion, du 25 octobre 1885.	118
3. Lettre de Mgr Bécél, du 29 novembre 1885.	120
4. Lettre du R. P. Lejeune, publiée le 2 décembre 1885.	122
5. Lettre du Très Cher Frère Cyr-Marie, du 29 décembre 1885.	127
6. Lettre de Mgr Ribault, du 28 janvier 1886.	131
7. Extrait des <i>Missions catholiques</i> , no du 29 janvier 1886.	134

TROISIÈME PARTIE

Bulletin de la Mission d'Haïti, no de novembre 1885, consacré intégralement à la mémoire de Mgr Guilloux.	141
--	-----

QUATRIÈME PARTIE

EXTRAITS DE DIVERS JOURNAUX ET REVUES

1. Du <i>Morbihanais</i> , 2 décembre 1885.	177
2. Du <i>Morbihanais</i> , 9 décembre 1885.	178
3. Du <i>Bulletin d'Haïti</i> , décembre 1885.	184
4. De la <i>Semaine religieuse de Vannes</i> , du 17 décembre 1885.	187

MGR GUILLOUX.

5. Du <i>Morbihannais</i> , 13 janvier 1886.	188
6. Du <i>Morbihannais</i> , 15 janvier 1886.	195
7. Lettre de Mgr Kersuzan, pour le Carême 1886.	196
8. Du <i>Bulletin d'Haiti</i> , janvier 1886.	197
9. De la <i>Semaine religieuse de Rennes</i> , 6 janvier 1886.	199
10. Désintéressement et charité de Mgr Guilloux, par Mgr Ribault.	200
11. Lettre du R. P. Regnault, Directeur de l'Apôstolat de la prière.	203
12. Des <i>Annales de la Sainte-Enfance</i> , avril 1886.	204
13. Du <i>Morbihannais</i> , du 2 mai 1886.	206
14. Article nécrologique du R. P. Gahier, 8 septembre 1886.	207

CINQUIÈME PARTIE

1. Courts extraits de quelques lettres.	215
2. Quelques maximes des Saints familières à Mgr Guilloux.	220
3. Prière de Mgr Guilloux.	221
4. Un désir de Mgr l'Evêque du Puy.	223

